

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE



**Rapport
sur la
Recherche Jeunesse
au Luxembourg**

305.2307204935 MIN

décembre 1998

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

**Rapport
sur la
Recherche Jeunesse
au Luxembourg**

TABLE DES MATIERES:

1. INTRODUCTION.....	4
1.1. LA RECHERCHE JEUNESSE.....	4
1.2. POINTS DE DÉPART.....	4
1.3. LA RECHERCHE JEUNESSE COMME DOMAINE SPÉCIFIQUE EN FRANCE, ALLEMAGNE ET GRANDE-BRETAGNE.....	6
1.3.1. <i>Le cadre institutionnel de la recherche jeunesse en France.....</i>	6
1.3.2. <i>La recherche jeunesse en Allemagne.....</i>	8
1.3.3. <i>La recherche jeunesse en Grande-Bretagne.....</i>	9
1.4. LA RECHERCHE JEUNESSE AU LUXEMBOURG: SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES.....	11
2. L'INVENTAIRE DES DONNÉES DISPONIBLES SUR LA JEUNESSE AU LUXEMBOURG.....	13
2.1. MÉTHODE.....	13
2.1.1. <i>L'inventaire des banques de données.....</i>	13
2.1.2. <i>La collecte des données.....</i>	13
2.2. LES BANQUES DE DONNÉES.....	22
2.2.1. <i>Les catégories de description.....</i>	22
2.2.2. <i>Liste des banques de données par institution responsable.....</i>	23
2.3. LE CENTRE DE DOCUMENTATION.....	29
3. DES CATÉGORIES DE DESCRIPTION POUR LA JEUNESSE LUXEMBOURGEOISE	30
3.1.1. <i>Population.....</i>	31
3.1.2. <i>Education.....</i>	31
3.1.3. <i>Travail.....</i>	31
3.1.4. <i>Revenu.....</i>	32
3.1.5. <i>Logement.....</i>	32
3.1.6. <i>Santé.....</i>	32
3.1.7. <i>Circulation.....</i>	33
3.1.8. <i>Criminalité.....</i>	33
3.1.9. <i>Loisirs.....</i>	33
3.1.10. <i>Participation.....</i>	34
3.1.11. <i>Développement social.....</i>	34
4. ANALYSE DES DONNÉES ET ÉTUDES EXISTANTES.....	35
4.1. LES GROUPES DE JEUNES ANALYSÉS.....	35
4.1.1. <i>Les critères d'accès aux banques de données.....</i>	35
4.1.2. <i>Le critère d'âge.....</i>	38
4.2. INSTRUMENT.....	41
4.3. ESPACE GÉOGRAPHIQUE.....	42
4.4. TYPES DE DONNÉES.....	43
4.5. LES DIFFÉRENTS DOMAINES D'INTÉRÊTS.....	43
4.5.1. <i>Données démographiques.....</i>	43
4.5.2. <i>Famille.....</i>	45
4.5.3. <i>Education et formation des jeunes.....</i>	50
4.5.4. <i>Travail.....</i>	56
4.5.5. <i>Situation financière.....</i>	61
4.5.6. <i>Logement.....</i>	63
4.5.7. <i>Santé.....</i>	65
4.5.8. <i>Circulation.....</i>	68
4.5.9. <i>Criminalité.....</i>	69
4.5.10. <i>Loisirs.....</i>	70
4.6. RÉSUMÉ.....	72

5. EVALUATION DES RÉSULTATS.....	74
5.1. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS	75
5.1.1. <i>Population</i>	75
5.1.2. <i>Education</i>	76
5.1.3. <i>Travail</i>	80
5.1.4. <i>Revenu</i>	83
5.1.5. <i>Logement</i>	85
5.1.6. <i>Santé</i>	86
5.1.7. <i>Circulation</i>	88
5.1.8. <i>Criminalité</i>	89
5.1.9. <i>Loisirs</i>	90
5.1.10. <i>Participation</i>	91
5.2. RÉSUMÉ.....	92
6. CONCLUSIONS.....	93
6.1. BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 1998	93
6.1.1. <i>Coordination interministérielle</i>	93
6.1.2. <i>L'exploitation de banques de données existantes</i>	94
6.1.3. <i>Publication de documents sur la recherche jeunesse luxembourgeoise</i>	96
6.2. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE JEUNESSE	96
6.3. MESURES À COURT TERME	97
6.3.1. <i>Coopération entre Ministères, institutions et services</i>	97
6.3.2. <i>Le rassemblement et la diffusion d'informations</i>	100
6.3.3. <i>Des enquêtes ponctuelles</i>	101
6.4. MESURES À MOYEN ET À LONG TERME.....	101
6.4.1. <i>La création de systèmes centraux pour administrer les données</i>	101
6.4.2. <i>Des projets de recherche ponctuels</i>	101
6.4.3. <i>Un rapport national sur les jeunes</i>	102
6.5. LES MOYENS	102
7. ABBRÉVIATIONS.....	103
8. BIBLIOGRAPHIE.....	104
9. ANNEXES.....	108
9.1. ANNEXE 1: LISTE DES INSTITUTIONS	108
9.2. ANNEXE 2: PUBLICATIONS DES BANQUES DE DONNÉES	114
9.3. ANNEXE 3: LISTES D'INDICATEURS.....	124
9.3.1. <i>U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics: Youth Indicators, 1996</i>	124
9.3.2. <i>Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics: America's Children: Key National Indicators of Well-Being, 1998</i>	126
9.3.3. <i>Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation, Department of Health and Human Services: TRENDS IN THE WELL-BEING OF AMERICA'S CHILDREN & YOUTH, 1997</i>	128
9.3.4. <i>The Annie E. Casey Foundation: KIDS COUNT Data book, 1998</i>	131
9.4. ANNEXE 4: MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL	132
9.4.1. <i>Groupe de travail 'Recherche'</i>	132
9.4.2. <i>Commission Consultative 'Recherche'</i>	132

1. INTRODUCTION

1.1. LA RECHERCHE JEUNESSE

La recherche jeunesse semble à première vue être un domaine spécifique, mais assez facile à décrire. N'est-ce pas la recherche qui essaye de trouver des explications scientifiques sur la manière de vivre, les problèmes, les attentes de la jeunesse?

Au départ, il est essentiel de préciser le groupe cible sur lequel porte notre intérêt et la conception que nous en avons. Dans le passé, la jeunesse a été définie comme la période se situant entre l'enfance et l'âge adulte, la limite inférieure étant généralement la fin de l'enfance ou le passage à l'adolescence, la limite supérieure le statut de l'adulte acquis par l'entrée au marché du travail et le mariage. Une telle conception de la jeunesse part du fait que les étapes du développement préparant à la vie adulte sont semblables pour tous.

Notre société est en pleine évolution, ce qui entraîne parfois une perte de valeurs et de repères, par conséquent chaque individu a la possibilité, voire l'obligation de construire sa propre vie. Les problèmes de cette réalité sont surtout perçus par les jeunes qui essaient de trouver individuellement leurs orientations et leur manière de vivre. La jeunesse ne constitue donc pas seulement une période de transition, mais également une période d'intégration sociale qui implique beaucoup de chances, mais aussi de risques. Elle marque un pas biographique important dans le cycle de vie de chacun.

Dans cette perspective d'individualisation, il ne suffit plus de considérer la jeunesse comme un groupe de personnes du même âge dont la recherche dégagerait les traits communs. En renonçant à définir objectivement ce qu'est la jeunesse ou une génération de jeunes, la recherche essaie de traiter de l'ensemble des différents facteurs qui influencent les jeunes, à savoir leurs conditions de vie, leurs difficultés, leurs perspectives.

La recherche jeunesse et tous les acteurs du secteur de la jeunesse sont donc contraints, plus que jamais, de trouver des méthodes, des instruments pour analyser et comprendre les multiples situations de vie des jeunes. La recherche doit être souple et créative tout en restant scientifique et objective. La combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives, la multidisciplinarité, l'inter-culturalité ne sont que quelques moyens que les chercheurs puissent mettre en œuvre pour faire face aux nouveaux défis.

1.2. POINTS DE DEPART

Le présent rapport sur les données disponibles sur les jeunes au Luxembourg se positionne dans une série d'actions que le Ministère de la Jeunesse a entreprises pendant ces dernières années.

En 1996 le Ministère de la Jeunesse a initié un atelier de travail sur les besoins et perspectives de la recherche jeunesse, auquel participaient des représentants de différentes institutions qui avaient un intérêt particulier dans le domaine de la recherche jeunesse, ainsi que des experts étrangers. Cet atelier s'est terminé sur plusieurs conclusions:

- la disponibilité actuelle des données sur la situation des jeunes

Le Luxembourg ne possède que peu de données sur les jeunes vivant dans le pays. Il est rare en comparaison internationale qu'un pays dispose de si peu de données de base sur sa population jeune. Les données les plus élémentaires font parfois cruellement défaut ou quand elles existent ne sont pas accessibles ou exploitables, ni pour une comparaison internationale ni pour une analyse sociologique. Les conséquences sont

immédiates: souvent une analyse sérieuse de la situation dans un domaine spécifique, tel que l'éducation nationale ou l'influence de l'ecstasy sur le milieu des jeunes est rendu impossible. Or une telle analyse s'avère pourtant indispensable pour mener à bien une politique dans les divers domaines ayant un rapport avec la jeunesse au Luxembourg.

D'un autre côté, si des données existent, elles sont trop spécifiques, elles ne sont pas comparables, elles sont très éparpillées, difficilement accessibles, ce qui complique les liens avec d'autres sujets d'études. En général, ceux qui font des études ponctuelles se plaignent de l'absence d'un cadre de référence par rapport auquel ils pourraient situer leur approche et leurs résultats.

La collecte de données de base, leur mise à disposition aux divers demandeurs par une institution centrale est donc indispensable pour fournir une base scientifique à la politique de la jeunesse au Luxembourg.

- les approches pour analyser la situation des jeunes au Luxembourg

I. Etude sur les conditions de vie des jeunes.

Cette partie de l'étude est essentiellement consacrée à l'analyse des données concernant entre autres

- la situation personnelle, santé, système de valeurs
- la situation familiale, les réseaux sociaux, les origines, ancrage social
- la situation sociale, situation financière, statut social, engagement social, vie sociale
- le parcours scolaire,
- la situation professionnelle, les vocations professionnelles, les formations professionnelles

Il s'agit donc de recueillir et de rendre accessibles aux chercheurs et aux décideurs politiques des données de base fondamentales à toute description sociologique et permettant d'analyser et de comparer par des études répétitives longitudinales des évolutions et des changements. Actuellement, lorsque ces données existent dans certains ministères (p.ex. Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle), elles ne sont pas recueillies de façon coordonnée et concertée pour être exploitables en vue d'une analyse scientifique.

Un premier pas consisterait donc à créer une coordination afin de recueillir dès le départ et en coopération avec les ministères concernés les données en vue d'une analyse concertée. Un groupe de travail limité d'experts issus de différents ministères clés et d'institutions de recherche sous la coordination du ministère de la jeunesse aurait comme objectif:

- de retenir les critères définissant les données de base
- de coordonner la mise en œuvre d'une collecte de données concertée à travers les différents ministères et institutions
- de mettre en œuvre des études complémentaires régulières afin de combler les lacunes et les vides de ces données de base.

Une fois développé, un tel instrument permettrait sans grands efforts de disposer tous les 3 à 4 ans d'une image complète de la situation de vie de la population jeune au Luxembourg.

II. Etudes ponctuelles sur des questions spécifiques

Des études ponctuelles sur des problèmes actuels, des attitudes ou des comportements des jeunes, p.ex. liées à des phénomènes de culture jeunes, comportements racistes, drogues 'à la mode', attitudes par rapport à la politique, à la démocratie etc., seraient considérées comme des éléments complémentaires venant préciser la description de la situation de vie des jeunes.

Ces études ponctuelles seraient à chaque fois réalisées séparément d'une façon indépendante en fonction des commanditaires. Leur relation probablement étroite avec les données de base relevées de façon indépendante (cf. Pt. I)

1. Introduction

- permettrait néanmoins de relier les différentes études afin de compléter de façon permanente l'image de la population jeune luxembourgeoise,
- dispenserait de refaire un travail sur les données de base à chaque fois qu'on veut analyser un sujet spécifique.

Ainsi différents intéressés, ministères (Santé, Travail, Education, Culture, Famille, Sports Jeunesse etc.) et/ ou services publics et privés pourraient contribuer par leurs études ponctuelles à recueillir des données fiables et comparables sur la situation des jeunes.

La première étape dans la réalisation des ces propositions était donc de créer un groupe de coordination pour recueillir les données de base existantes. Ainsi le groupe de travail d'experts et la Commission Consultative interministérielle 'recherche Jeunesse' furent créés en février 1997. Ce groupe de travail est présidé par le Ministère de la Jeunesse dans le cadre de l'accord de coopération avec l'ISERP et en collaboration avec le *Deutsches Jugendinstitut* de Munich, un des plus réputés instituts de recherche en matière jeunesse du monde. Sa mission est celle décrite plus haut et de mettre en œuvre un projet de recherche Jeunesse.

Pour mieux pouvoir évaluer la situation luxembourgeoise par rapport à la situation européenne un séminaire européen a été organisé en février 1997 par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec différents partenaires. Lors de ce séminaire des chercheurs luxembourgeois et étrangers ont présenté le fonctionnement et l'organisation de la recherche jeunesse dans leurs pays d'origine et, à partir de ces documents, échangé leurs idées sur une recherche jeunesse luxembourgeoise et européenne future.

1.3. LA RECHERCHE JEUNESSE COMME DOMAINE SPECIFIQUE EN FRANCE, ALLEMAGNE ET GRANDE-BRETAGNE¹

1.3.1. Le cadre institutionnel de la recherche jeunesse en France

1.3.1.1. Panorama de la recherche

Le panorama de la recherche en France est complexe et paradoxal. Complexe parce que le financement de la recherche est visible mais les actions dispersées, paradoxal parce que dans un pays de tradition jacobine, centralisé, la recherche est dispersée.

En France, plusieurs organismes publics de recherche existent. Le Centre de Recherche et d'Observation des Conditions de vie (CREDOC) est centré sur la consommation, les besoins et aspirations des citoyens, y compris les jeunes. Le CREDOC fournit les éléments du Plan et publie des recherches. L'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), établissement public à caractère scientifique placé sous la tutelle du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), publie régulièrement des études globales et peut s'appuyer sur des études réalisées par d'autres institutions (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques -INSEE- ou Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale -INSERM-), pour publier des enquêtes telles que sur la formation des couples, l'évolution du mariage, la mobilité, les sexes. En ce qui concerne le Ministère de la Jeunesse et des Sports, il existe d'une part l'Institut National des Sports et de l'Education Physique (INSEP) qui a comme champ les pratiques sportives, d'autre part l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) qui analyse la jeunesse, dans une perspective de recherche plus large.

1 Résumé des exposés présentés par les représentants nationaux au séminaire européen sur l'élaboration d'un cadre pour la recherche jeunesse au Luxembourg en février 1997:
Bernard Roudet (Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire)
Helmut Willems (Deutsches Jugendinstitut)
Andy Furlong (University of Glasgow)

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ainsi que l'Université est le lieu de la recherche académique, dont le premier s'occupe de l'enseignement, l'autre de la recherche. Ils pratiquent deux types de recherche avec des contacts. Le CNRS emploie 28.000 personnes dont la moitié de chercheurs se retrouvent dans toutes les disciplines académiques de base. Le CNRS est organisé sur le territoire national en 7 départements plus le département des Sciences Humaines et Sociales (SHS). Celui-ci compte 5.000 personnes travaillant dans 500 centres, dont 350 fonctionnent par un financement direct du CNRS et 150 par cofinancements, joint-venture, etc. Dans une unité SHS travaillent en moyenne 10 personnes, dont la majorité à plein temps, auxquelles se joignent des universitaires de "renfort". La culture de la recherche française refuse les grandes unités ainsi qu'une direction centrale. Elle défend la liberté nécessaire du chercheur qui possède en fait une totale autonomie du choix des thèmes. Cette liberté est balancée par un grand contrôle social interne et informel. Des projets sont planifiés par thèmes tels que culture, ville, socialisation, épargne, les politiques relatives à la temporalité. Des regroupements volontaires transversaux sont réalisés tels que "Jeunesse et société" (Association 1901) ou des mises en réseau par groupements de recherche (GDR) ou encore sous forme de séminaires, par exemple sur 4 ans.

Le pouvoir public en France participe également à la recherche. Le Ministère de la Culture se charge ainsi de réaliser des recherches sur les pratiques culturelles de la population française. Le Ministère de l'Education Nationale confie à la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) des études sur 10 thèmes comme les effectifs scolaires, l'insertion, la vie scolaire, l'état de l'école et il cofinance des appels d'offre. Le Ministère des Affaires Sociales, par sa Mission de Recherche et d'Expérimentation (MIRE), traite de problèmes sociaux, solidarité, évolution des professions sociales, rôle des familles dans l'éducation (en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale). Le Ministère de la Justice s'occupe de sujets concernant délinquance, pré-délinquance et élabore des statistiques de procédure. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports prend aussi des initiatives de recherche avec et en dehors de l'INSEE et de l'INJEP. Le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et la Qualification (CEREQ), cofinancé par le Ministère de l'Education Nationale et celui du Travail et de l'Emploi, travaille sur les questions de débouchés et d'insertion.

Les organismes marchands, les instituts de sondage et de marketing travaillent en fonction de la demande du marché et gardent l'exclusivité de leurs résultats pour leurs commanditaires.

On remarque une dispersion des chercheurs entre CNRS, Université, Centres publics et privés. Un problème supplémentaire en France concerne la diffusion de la recherche, sa place restreinte et restrictive dans les media.

1.3.1.2. Jeunesse et recherche

En France, deux raisons principales empêchent l'existence actuelle et future d'un institut de recherche académique sur la jeunesse. Le refus de la recherche sociologique de créer des liens avec le politique et le fait que "la jeunesse n'est pas un objet légitime". La jeunesse est considérée comme un objet à déconstruire. Ce n'est pas une réalité empirique. Ainsi, les chercheurs français estiment qu'il faut travailler sur les différents âges, sur les générations, sur les cycles de vie, en termes de trajectoires. La dimension générationnelle devrait s'appuyer entre autre sur la transmission du patrimoine, c'est-à-dire sur ce qui induit de la reproduction et du changement dans les modèles. D'ailleurs, du point de vue politique française, la jeunesse est un domaine assez flou. L'Agriculture ou l'Education Nationale sont des ensembles cloisonnés, organisés de façon verticale, à l'opposé de la Jeunesse. Une politique de la Jeunesse n'est ni sectorielle ni catégorielle, mais elle vise à améliorer la vie quotidienne des jeunes, elle a une dimension interministérielle. Avec la décentralisation un partenariat se développe entre l'Etat et les collectivités locales.

Le modèle français de la recherche jeunesse peut donc être décrit comme extrêmement divisé et d'un caractère artisanal. Les chercheurs français estiment qu'il est nécessaire de rapprocher la sociologie de la jeunesse de la tradition historique de la sociologie, s'attachant

1. Introduction

à un niveau théorique, avec une dominante qualitative. Le côté "quantitatif" de la recherche jeunesse française est très récent. La France possède un appareil statistique sophistiqué sur la jeunesse, mais dispersé et difficilement accessible. La recherche française se retrouve devant le problème de ne pas posséder des résultats comparables et d'être bloqué dans la sommation des résultats. D'ailleurs au niveau international la recherche jeunesse française est absente.

1.3.2. La recherche jeunesse en Allemagne

1.3.2.1. Organisation de la recherche

A l'échelle des instituts publics étatiques, il existe en Allemagne le Deutsches Jugendinstitut (DJI), un centre de recherche pour les jeunes et les familles, financé par le Gouvernement fédéral. Le DJI est un grand organisme semi-étatique. Il possède des liens avec (et reçoit des subsides de) l'Etat fédéral et les *Länder*. Le grand institut public autonome de recherche fondamentale est l'Institut *Max Planck*. Financé par l'Etat, il emploie 14.000 personnes dont 5.000 scientifiques dans les 64 instituts répartis sur le territoire fédéral. Au même niveau, la *Deutsche Forschungsgesellschaft (DFG)*, fondation allemande pour la recherche, ne fait pas de recherche, mais organise la promotion d'une recherche pertinente. Sans la recherche universitaire (thèses de doctorat et d'Etat), le paysage serait pauvre en Allemagne. La recherche académique est essentiellement de son ressort, au niveau des *Länder*. Dans le domaine de la recherche privée en Allemagne il faut entre d'autres citer le *Jugend Werk* de la société *Shell* et ses rapports sur la jeunesse, ainsi que la société IBM. Au niveau du financement international interviennent le CEDEFOP et l'UNESCO. Les *Länder* participent plus que le Gouvernement fédéral au financement de la recherche, de même le DFG et des Fondations politiques. Tous ces acteurs développent leur coopération.

1.3.2.2. Histoire et rôle du Deutsches Jugend Institut (DJI)

La recherche a une longue tradition en Allemagne. Le DJI réalise également des recherches depuis plus de 30 ans, avec des changements en ce qui concerne le rassemblement des données sur les jeunes et la famille. Le DJI, association privée d'utilité publique, reposant sur des moyens publics, est aujourd'hui un institut de recherche extra universitaire de recherches en sciences sociales dont la tâche est d'étudier les conditions de vie des enfants, des jeunes, des femmes, des hommes et des familles. Il emploie 109 personnes dont 63 scientifiques. A partir des résultats de ses recherches, il apporte son conseil dans les domaines politiques et pratiques de l'Aide à la Jeunesse et à la Famille. Il sert aussi de centrale pour les nouveaux *Länder*. Le centre de Leipzig qui fonctionnait du temps de la RDA a été fermé, son fonds et ses activités transférées au DJI. Le DJI regroupe des méthodes et des thèmes variés. Il associe recherche pratique et recherche de base, travaille sur les statistiques officielles et s'occupe également de la mise au point de modèles, l'accompagnement de la pratique et l'évaluation des mesures prises.

Une des caractéristiques du DJI est qu'il doit concilier recherche universitaire académique et études en lien avec la pratique et la réalité quotidienne. Sa dynamique tient à l'étude et à la connaissance réciproques de l'influence des mesures politiques dans la société civile et de la demande sociale, des problèmes émergeant de la société civile.

La recherche allemande est très présente sur la scène internationale, avec un grand poids et une grande autorité qui tient probablement au contexte historique "catastrophique" de l'Allemagne de l'après-guerre dans lequel elle a commencé. Le DJI veut se situer sur cette scène, car si une partie de son activité répond à la demande du Gouvernement fédéral, d'autres questions n'ont pas de réponse individuelle nationale. Le DJI doit travailler au plan international pour trouver des moyens de financements européens ou internationaux et des concepts.

1.3.2.3. Evolution de la recherche

Le facteur dynamique de la recherche empirique sur la jeunesse tient au fait que la demande sociale ne concerne pas seulement la jeunesse "à problèmes", mais la jeunesse comme "objet politique". Dans les années 60, avant la révolte politique des jeunes, on étudiait particulièrement l'engagement de jeunes bourgeois, d'étudiants, engagés contre le système politique en vigueur. De nouvelles disciplines se sont créées pour étudier le nouveau changement social, la nouvelle dynamique, la nouvelle problématique sociale autour du thème de l'émancipation politique, sociale, familiale, autour des classes sociales. Dans les années 70, conjoint à l'évolution de l'éducation, apparaît le thème de l'égalité des chances: sa définition, ses conditions, sa réalisation. Les motivations du mouvement politique de la jeunesse s'estompent. On constate un dilemme: la jeunesse politiquement active se retire de la scène et sort du système. La recherche ne sait pas réagir devant une génération à ses yeux non politisée. L'enseignement s'est démocratisé, l'école et l'université ont changé. On assiste à une ascension sociale et éducative et à la naissance de "sous cultures": les jeunes de différents milieux créent des cultures différentes et les jeunes se différencient les uns des autres. Dans les années 80 on s'engage sur l'étude de la culture des jeunes des grandes villes, groupes de co-habitants, squatters, sous-groupes de jeunes différenciés vivant autrement avec plus de loisirs, de meilleurs logements. On assiste à un renouveau quasi politique de l'engagement non pas contre quelque chose, mais pour de meilleures conditions de vie. Après, le chômage, puis l'Unification allemande font émerger de nouveaux problèmes de société qui concernent aussi les jeunes. Il faut uniformiser le système scolaire, prendre en compte les difficultés rencontrées au cours de leur développement par les jeunes des nouveaux *Länder* dans un contexte de criminalité, de violence et de chômage élevés.

Tous les travaux quantitatifs sont rassemblés à Cologne. Les résultats des projets allemands ne sont pas mis tout de suite à la disposition du public. La première évaluation, la première publication des grands projets sont réservées aux centres de recherche, après quoi les données sont disponibles dans l'intérêt de tous. Les données de l'ex-RDA qui étaient toutes secrètes sont importantes pour l'Allemagne d'aujourd'hui. Le DJI a permis au monde de la recherche un pas en avant en mettant à la disposition de tous ces données qui, très vite, ont été réutilisées.

1.3.3. La recherche jeunesse en Grande-Bretagne

1.3.3.1. Organisation et fonctionnement

Le cadre britannique est un mélange de modèles de recherche actifs et productifs. Qui fait de la recherche? Des chercheurs individuels au sein des Universités, qui postulent des bourses pour faire des analyses secondaires; des Centres universitaires de recherche sur des thèmes de jeunesse. Il n'existe pas d'Institut de recherche jeunesse. L'importance des centres s'est déplacée au cours des dernières années. Tels centres qui ont eu dans les années 60 une influence très importante au plan international ont perdu leur prépondérance. D'autres chercheurs se trouvent auprès des autorités locales et des associations caritatives. La recherche jeunesse est interdisciplinaire. Ce n'est pas seulement à cause du travail en équipe interdisciplinaire qui a plus de facilité pour obtenir des financements, mais aussi par tradition.

Les motivations des chercheurs sont de plusieurs ordres. La motivation académique tient souvent à l'intérêt porté personnellement à tels ou tels problèmes de société. L'engagement dans la recherche peut être compensé par des décharges de cours. Depuis 5 ans tous les départements universitaires ont été restructurés avec des financements proportionnels au travail fourni. Ainsi il est utile par exemple d'avoir fait de la recherche pour postuler à une chaire d'enseignement.

Le financement de la recherche est assuré pour une part par des fonds du Gouvernement: Ministère de l'Education et de l'Emploi, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé,

1. Introduction

Ministère de l'Industrie. Beaucoup d'organismes financent ou soutiennent la recherche ou la publication des travaux. Également les Conseils de recherche (économique, médical, d'ingénierie) participent au financement de la recherche. Interviennent des associations caritatives et des sponsors tels que la *Shell*, des firmes de tabac ou d'alcools. Dans ce dernier cas, ces études réalisées régulièrement permettent des analyses secondaires. Le Gouvernement, de même que les associations caritatives, financent des études dont les thèmes les intéressent. En face, l'universitaire est le propre utilisateur de sa recherche. En global, des facteurs de liaison manquent. La qualité des études baisse d'autant que le Gouvernement ne s'intéresse pas à la recherche Jeunesse.

Les Conseils de recherche en Grande-Bretagne présentent le fonctionnement le plus intéressant: ils reçoivent une dotation annuelle et ils établissent des critères scientifiques. L'initiative d'un projet appartient au milieu de la recherche, individuellement ou collectivement, après étude du budget nécessaire. La demande de financement peut être ponctuelle pour un sujet défini ou générale pour l'ensemble d'un projet. Chaque individu peut demander une bourse. Récemment, le Conseil économique de la recherche a choisi un Centre sur un critère de dimension internationale, mais surtout du caractère empirique et fondamental de la recherche à effectuer. Dans un tel cas, pour une recherche qui va durer 5 ans, l'initiative de la recherche aboutit à la création d'un poste de coordinateur pour la durée du projet. Celui-ci consacre la moitié de son temps à la coordination et l'autre à la recherche. En outre, tous les "financés" se retrouvent 2 ou 3 fois par an pour communiquer l'état de leurs travaux et leurs publications. Malgré ce cas de figure, la diversité des financements et de la recherche reflète la diversité des centres de recherche, bien que l'ensemble tourne autour de thèmes de vie actuelle, de projets de vie et de trajectoires des jeunes.

Les principales études de jeunesse sont "*Les jeunes écossais*" et "*Les jeunes anglais et gallois*", uniques en leur genre. La première, "*Les jeunes écossais*" est réalisée tous les 2 ans depuis 20 ans à Edimbourg par l'Université et le Gouvernement. L'échantillon représente 10% des jeunes écossais quittant l'école à 16, 17 ou 18 ans. La deuxième étude, "*Jeunes anglais et gallois*", terminée vers 1985 s'attachait aux jeunes quittant l'école à 16, 17, 18 et 19 ans et débouchait sur trois rapports livrant des indicateurs.

La situation est satisfaisante pour les analyses secondaires. Il serait intéressant de se concentrer sur quelques points de recherche; les grandes études n'ont pas été très bien exploitées, il reste des pistes ouvertes à explorer. Les anciennes études (des années 60/70) servent de référence, avec les problèmes herméneutiques et épistémologiques de comparabilité. Les sources sont abondantes, et en principe accessibles dans le cadre déontologique normal de confidentialité. L'accès concret est plus une question d'entraînement à des parcours compliqués qu'une question d'argent, en particulier pour des chercheurs étrangers.

1.3.3.2. Evolution de la recherche

Après la guerre, la recherche est apparue en réalisant une étude sur les bébés nés en 1945 et suivis tout au long de leur vie. De même en 1956: un nouveau type de recherche avec toute une gamme d'intérêts, jeunesse santé, éducation, etc. apparaissait. En 1960 l'attention portait sur le statut des jeunes en tant que consommateurs, au rôle et à la place des jeunes dans la société, aux manifestations culturelles. Les jeunes étant considérés comme faisant partie de classes sociales, on a comparé la situation des jeunes de différents niveaux socio-économiques dans la phase transitoire post-scolaire. Il y a sur ces sujets une abondante littérature. A partir des années 1970, le centre d'intérêt s'est déplacé vers le marché du travail. La phase de transition de l'école au travail devenait plus diversifiée. Les moins favorisés des jeunes avaient une transition plus longue. Les jeunes travailleurs (ayant bénéficié d'une formation et ayant trouvé un emploi) vivaient une transition plus courte. On s'est attaché dans cette même période à la protestation des jeunes contre le système scolaire. Actuellement, on analyse des thèmes sociaux et économiques, dans des programmes de cinq ans, tels que biographies de jeunes quittant l'école, la construction de l'identité, le rôle des classes sociales dans ce processus, des modèles de participation

politique, les groupes vulnérables. Ces recherches sur la jeunesse sont menées dans le cadre de l'étude de problèmes de société plus généraux tels que le marché du travail, la consommation, l'éducation.

1.4. LA RECHERCHE JEUNESSE AU LUXEMBOURG: SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

La situation actuelle de la recherche jeunesse luxembourgeoise ne peut être déterminée que dans le contexte structurel et institutionnel existant au Luxembourg. En comparaison avec les pays voisins, ces structures peuvent sembler moins favorables à une recherche jeunesse, puisque notre pays ne possède ni cadre législatif ni structure de recherche dans le domaine de la recherche jeunesse. La recherche jeunesse luxembourgeoise n'en existe pas moins. Il suffit de se rappeler des études dans le domaine de l'éducation, de la santé (toxicomanie) réalisées par des chercheurs de différentes institutions comme l'ISERP, l'IEES, le SCRIPT, le CEPS et d'autres services et personnes engagés dans le domaine de la jeunesse. Ces études, bien qu'elles ne soient souvent pas reliées entre elles, ont été la source de précieuses informations sur des domaines spécifiques concernant les jeunes.

La recherche jeunesse luxembourgeoise présente encore d'autres atouts: elle est riche de son multilinguisme, de son immigration, de son cadre géographique diversifié comportant des régions urbaines, suburbaines et rurales. Le Luxembourg est un véritable laboratoire de recherche sociale qui permet d'étudier des phénomènes liés à la genèse d'un monde interculturel mis en réseau globalement. En outre, la recherche jeunesse présente par l'importation et la coexistence de différents modèles, ainsi que par la diversité des contextes institutionnels, une grande variété disciplinaire et structurelle.

Ces conditions de base et les discussions sur les modèles de la recherche en France, Allemagne et Grande-Bretagne, présentés lors du séminaire en février 1997, ont amené les responsables luxembourgeois, en collaboration avec les experts étrangers, à construire un cadre spécifique et des perspectives d'avenir pour la recherche jeunesse luxembourgeoise.

L'objectif prioritaire en matière de recherche, si l'on entend la politique de la jeunesse comme une politique transversale, doit surtout répondre au besoin de communication et de coordination. L'intervention politique permettra donc une systématisation de la recherche jeunesse, sans en fixer pour autant a priori les contenus.

Le Luxembourg dispose de différents instruments: la convention ISERP-SNJ ratifiée par les ministres de l'époque, Delvaux et Fischbach; la création d'un groupe de travail "recherche" et d'une commission consultative interministérielle permettant la coordination de l'action gouvernementale, et finalement la création du CESIJE.

D'autres agencements entre les milieux de la politique et de la recherche sont imaginables, par l'intervention réglementée de chercheurs comme experts dans la planification et l'évaluation de l'action jeunesse au niveau communal ou encore par l'élaboration d'un rapport - jeunesse destiné à la Chambre des députés. En règle générale, tout en ne niant pas les seuils légitimes et nécessaires et les modalités de passage établis (neutralité des chercheurs), il s'établira une espèce de "no-man's-land" où opèrent des "go-between", traducteurs et transmetteurs. Cela aidera la demande sociale à s'articuler et permettra à la recherche d'être plus systématique, plus visible et plus efficace.

Le cadre institutionnel d'une recherche jeunesse luxembourgeoise se fondera sur quelques prémisses. La recherche jeunesse ne peut être installée dans un cadre universitaire, de même le "marché" national de la recherche est très restreint, ce qui rend la création d'un grand institut de recherche peu réaliste. La recherche jeunesse au Luxembourg doit être plutôt institutionnelle, c'est-à-dire entretenir des liens très rapprochés avec la politique et le travail de jeunesse, tant national que communal et non-gouvernemental. La liberté de la recherche doit être garantie. Cet espace d'autonomie nécessaire est garantie par la loi sur

1. Introduction

l'enseignement supérieur. Il revient à la communauté scientifique d'exercer un contrôle social interne informel sur les chercheurs. Les instances de coordination de la recherche luxembourgeoise doivent être présentes sur les deux plans de l'offre et de la demande et ce sur les deux "marchés" national et international de la recherche. En ce qui concerne les perspectives internationales, la recherche jeunesse luxembourgeoise devra s'inscrire dans les réseaux pour échanger, créer des synergies, aider à la visibilité internationale de la recherche. Elle devra participer à l'internationalisation de la recherche scientifique. Dans le même esprit, la recherche luxembourgeoise cherchera le dialogue avec les grandes structures européennes, Union Européenne et Conseil de l'Europe. Elle devra de même répondre aux appels d'offre de la Commission Européenne. La recherche devra coopérer avec la Grande Région, participer à la coopération intergouvernementale et supranationale, formuler des offres de coopération. Elle devra se positionner par rapport aux réseaux existants (ISA, RC34, ESA, CYRCE, correspondants nationaux du Conseil de l'Europe,...) par une politique d'information garantissant la transparence et évitant des phénomènes de rejet.

Comme exemple de fonctionnement, on peut nommer les différentes sources qui peuvent intervenir à l'initiative d'un projet, afin d'articuler la demande sociale: la communauté scientifique, la coordination évitant les excès d'individualisme; les échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche; la participation des jeunes et de leurs associations; la participation de responsables au niveau local (politique de jeunesse communale, maison des jeunes, information - jeunesse etc.).

Le pool de compétences à réunir autour du groupe de travail 'recherche' et de la Commission consultative s'articule selon quatre axes: compétences communicatives et négociatrices pour pouvoir fonctionner dans un cadre interinstitutionnel reliant théorie et pratique; compétence de remplir la fonction de relais vers la communauté scientifique dans une perspective résolument interdisciplinaire; compétence de participer aux réseaux internationaux et de fonctionner soi-même comme réseau; compétence évaluative face aux projets de recherche et projets pilotes.

2. L'INVENTAIRE DES DONNEES DISPONIBLES SUR LA JEUNESSE AU LUXEMBOURG

2.1. METHODE

Au 1er chapitre nous avons essayé de faire le bilan des séminaires et ateliers consacrés à la recherche jeunesse au Luxembourg durant les dernières années. Une des conclusions, approuvée par tous les acteurs, était la nécessité de réaliser une description détaillée de la situation des jeunes au Luxembourg. La question traitée tout au long de ce rapport est la suivante: Comment peut-on réaliser une description globale de la situation des jeunes aujourd'hui au Luxembourg?

La méthode de travail choisie comporte plusieurs étapes qui sont traitées dans les chapitres suivants. Nous avons d'abord réalisé un inventaire des données existantes (Chapitre 2). À partir de différents exemples étrangers, nous avons dressé une liste de catégories nécessaires à la description de la situation des jeunes au Luxembourg (Chapitre 3). Nous avons analysé ensuite les données existantes au Luxembourg (Chapitre 4) et à l'aide de la liste des catégories nous avons pu évaluer ces données et construire ainsi une liste de domaines dans lesquels des données manquent (Chapitre 5).

2.1.1. L'inventaire des banques de données

Pour disposer d'une vue générale et d'un point de départ objectif, le premier pas réside nécessairement dans la description des différentes données disponibles décrivant la situation des jeunes. Le premier but était donc de faire un inventaire des banques de données disponibles au Luxembourg dans le domaine de la jeunesse.

Tout en voulant rester aussi complet que possible, il était nécessaire d'opérer plusieurs choix en ce qui concernait la sélection des banques de données. Ce choix s'imposait vu les ressources limitées et l'espace de temps réduit dont nous disposions. Ainsi, l'inventaire réalisé ne porte pas sur toutes les données disponibles sur les jeunes au Luxembourg. Le critère de sélection étant pour nous l'importance des données en vue de la description de la situation des jeunes, l'inventaire recense principalement des banques de données à caractère longitudinal, c'est-à-dire où les données sont collectées régulièrement à intervalles fixes, et où l'échantillon des personnes est représentatif (dans les limites du possible).

Tout en faisant ce choix, il nous semblait important de laisser la possibilité d'inclure en cas de besoin de nouvelles banques de données. L'inventaire devait aussi permettre d'enregistrer des changements dans les données recensées. Cette perspective est orientée vers l'avenir, parce qu'elle permet d'établir régulièrement un inventaire des banques de données sur les jeunes.

2.1.2. La collecte des données

Un inventaire de banques de données n'a de sens que s'il présente des informations importantes de toutes les banques, en quelque sorte des méta-informations, et rend les différentes banques de données comparables.

2. L'inventaire des données disponibles

Avant de commencer la collecte des données, nous avons recherché les catégories permettant de décrire les banques de données. À partir de différentes sources² nous avons établi le catalogue de catégories suivant:

- la source
 - Institution/ Service
 - Chef de service
 - Personne responsable
 - Personne de contact
 - Commanditaire
- le contenu
 - titre
 - problème examiné/ finalité de la banque de données
 - indices/ variables
- la collecte des données
 - unité examinée et le cas échéant échantillon et mode de sélection de l'enquête
 - caractéristiques des personnes de l'échantillon
 - origine des données
 - instrument ou méthode de collecte des données
 - forme des données présentes
 - période ou date de la collecte des données
 - périodicité
 - région géographique
 - division géographique
 - état actuel de la banque de données
 - précision / exactitude des données
- l'élaboration des données
 - traitement des données
 - liens avec d'autres banques de données
 - publications, rapports, papiers de travail, liste de variables
 - disponibilité des données

Notre but étant de rassembler le plus d'informations possibles sur les banques de données en un temps déterminé, la meilleure méthode nous semblait être l'interview semi-structurée. Comme les sources des différentes banques de données étaient très variables, cette méthode présentait l'avantage d'être assez flexible pour s'adapter aux différentes situations. Le cas échéant l'intervieweur avait la possibilité de demander des détails au sujet de différentes catégories.

Un autre avantage de cette méthode était le contact direct entre le responsable de la gestion des données et l'intervieweur du Ministère de la Jeunesse. De cette façon certains malentendus pouvaient être évités d'emblée et une coopération future pouvait être amorcée (voir Annexe: Liste des institutions interviewées).

² Schmid-Urban, Petra [e.a.], 1992.

Avant de commencer les interviews dans les différentes administrations, institutions et services, le questionnaire a été pré-testé dans quelques institutions et discuté avec des experts de la recherche luxembourgeoise.

Les interviews ont été réalisées pendant les mois de juin et juillet 1997 au lieu de travail des responsables des banques de données. De cette façon il était possible de faire des interviews avec toutes les personnes travaillant sur et avec les données. Souvent l'explication d'une banque de données était accompagnée d'une démonstration pratique du fonctionnement du programme informatique ou des formulaires utilisés. Lors des interviews, nous avons également la possibilité de rassembler des documents, des publications, des brochures ou des papiers de travail sur les données (voir Annexe: Liste de documents des banques de données).

Pour gérer et analyser les données obtenues à partir des interviews et des documentations, il fallait créer un instrument adapté à nos besoins. Cet instrument devait être capable de gérer toutes les informations sur les banques de données, de faciliter l'actualisation des données, de pouvoir compléter les banques de données manquantes et de rendre l'analyse des données enregistrées possible.

Pour réaliser tous les points énumérés, les informations rassemblées ont été enregistrées dans une banque de données ad hoc. Le choix du programme a été influencé par certaines conditions préalables:

- être accessible à un grand public
- pouvoir être combiné avec les programmes ordinaires du PC
- être facilement utilisable.

Le programme ACCESS remplissait toutes ces conditions. En plus il donnait la possibilité de créer un programme d'application adapté à l'analyse des banques de données.

2.1.2.1. Fonctionnement du programme ACCESS

Le programme ACCESS fonctionne avec l'aide de différentes tables qui peuvent être mises en relation entre elles. Les données recueillies sur les banques de données ont d'abord dû être analysées d'après leur fonction et leur relation par rapport à la banque de données. Toutes les données possédant une même fonction étaient alors regroupées dans une même table. Ainsi nous avons créé dans notre application 22 différentes tables avec des informations homogènes.

Lors de l'analyse des banques de données, nous avons remarqué que beaucoup de banques de données des différentes administrations regroupaient en fait quelques sous-groupes de données spécifiques. Bien que ces sous-groupes de données soient gérés par la même administration et souvent dans un même programme informatique, ils se distinguaient en ce qui concerne le type de données, le groupe de personnes recensées ou les variables recueillies. Il était donc important de distinguer ces sous-groupes qui faisaient partie d'une grande banque de données au thème identique.

Exemple:

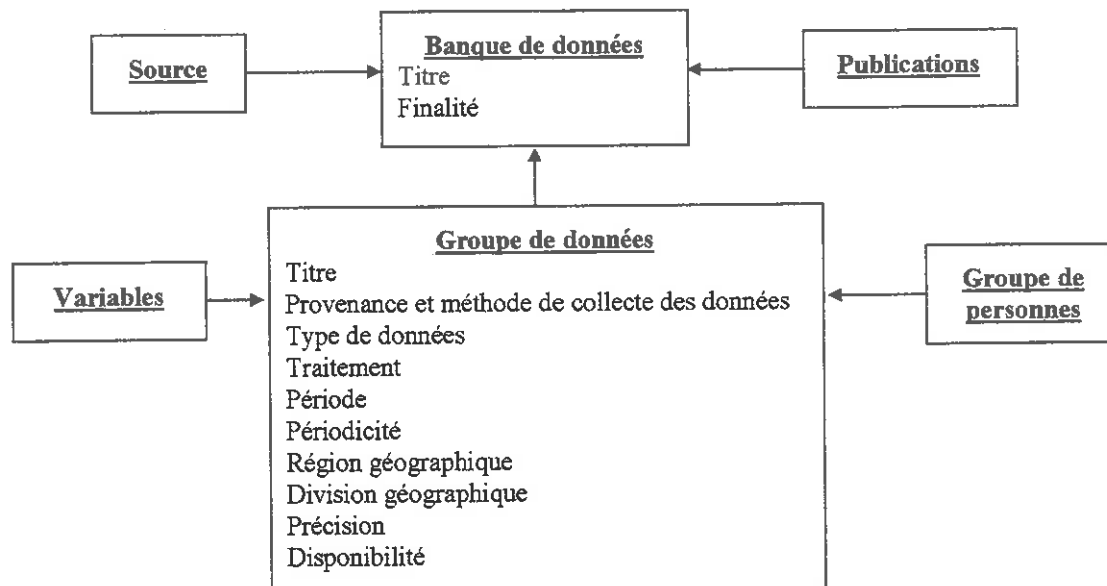
La banque de données des allocations familiales, gérée par la Caisse Nationale des Prestations Familiales, se compose des allocations d'éducation, des allocations de rentrée scolaire et des allocations familiales. Les allocations familiales sont payées pour tous les enfants mineurs et étudiants jusqu'à l'âge de 27 ans ayant leur domicile au Luxembourg ou dont les parents travaillent au Luxembourg. Les allocations d'éducation sont payées à un parent vivant au Luxembourg qui reste à la maison pour éduquer un enfant de moins de 2 ans. L'allocation de rentrée scolaire est automatiquement payée à tous les enfants en âge scolaire (6-18 ans) recevant des allocations familiales. Pour recevoir les allocations familiales et les allocations d'éducation les parents des enfants doivent remplir un formulaire qui est gardé dans un

2. L'inventaire des données disponibles

dossier personnel. Toutes les pièces justificatives sont également gardées dans le dossier personnel. Certaines de ces données sont transmises dans un programme informatique qui a la fonction principale de calculer les allocations à payer à un ménage.

La banque de données ne pouvait donc pas être la seule unité d'analyse, mais l'unité de base devait être le sous-groupe de données qui regroupe des variables spécifiques sur un groupe de personnes précis. Ainsi, les informations rassemblées sont d'abord reliées au sous-groupe qui est à son tour relié à la banque de données de l'administration.

Figure 1: Construction du programme ACCESS



Une des informations recueillies sur les banques de données est leur liste de variables. Toutes les variables sont stockées dans une des tables du programme ACCESS, qui a été complétée au fur et à mesure des interviews. Une variable, utilisée dans plusieurs groupes de données, ne se trouve qu'une fois dans la liste des variables, mais est reliée à tous les groupes de données auxquels elle appartient. Ainsi nous obtenons une liste complète des variables recueillies dans les différentes banques de données au Luxembourg, à partir de laquelle nous avons une image des données disponibles sur les jeunes. D'autre part nous pouvons filtrer des banques de données en utilisant les mêmes variables.

2. L'inventaire des données disponibles

2.1.2.2. Liste de variables

La liste des variables représente un des instruments d'analyse principal. C'est pourquoi, il est important de le rendre aussi efficace que possible. La liste des variables comprend actuellement quelques 800 indices différents. Pour mieux distinguer les différentes catégories de variables, nous avons organisé la liste des variables d'après différentes catégories.

Ces catégories sont composées de 6 chiffres, représentant 3 groupes de 2 chiffres. Les signes °, + et - ne servent qu'à mieux visualiser les catégories et sous-catégories des variables.

° ° °
1 2 3

• 1er groupe: Catégorie

010000	° POPULATION	° BEVÖLKERUNG
020000	° EDUCATION	° BILDUNG
030000	° TRAVAIL	° ARBEIT
040000	° FINANCES	° FINANZEN
050000	° LOGEMENT	° WOHNUNG
060000	° SANTÉ	° GESUNDHEIT
070000	° CIRCULATION	° VERKEHR
080000	° CRIMINALITÉ	° KRIMINALITÄT
090000	° LOISIRS	° FREIZEIT
100000	° SERVICES SOCIAUX	° SOZIALE DIENSTE

• 2e groupe: Sous-catégories

01 Population

011000	+ Personne	+ Person
012000	+ Parent(s)/Représentant légal	+ Eltern(teil)/Gesetzlicher Vertreter
012100	- père	- Vater
012200	- mère	- Mutter
012300	- tuteur	- Vormund
012400	- représentant légal	- gesetzlicher Vertreter
013000	+ Conjoint	+ Ehepartner
014000	+ Enfant(s)	+ Kind(er)
015000	+ Fratrie	+ Geschwister
016000	+ Ménage	+ Haushalt

02 Education

021000	+ Etudes primaires	+ Primarstudien
021100	- Ecole	- Schule
021300	- Résultats école primaire	- Schulnoten Primärschule

2. L'inventaire des données disponibles

021500	- Examen d'admission	- Aufnahmeexamen
022000	+ Études secondaires	+ Sekundarstudien
022100	- Ecole secondaire	- Sekundarschule
022300	- Résultats études secondaires	- Resultate Sekundarstudien
022500	- Fin des études secondaires	- Abschluss der Sekundarstudien
023000	+ Etudes post-secondaires/ universitaires	+ Postsekundäre/Universitäre Studien
023100	- Place d'études	- Studienplatz
023300	- Résultats études universitaires	- Resultate Universitäre Studien
024000	+ Formation professionnelle/ Formation continue	+ Berufsausbildung/Weiterbildung
024100	- Place de la formation professionnelle / continue	- Berufsausbildungs- / Weiterbildungsplatz
024500	- Examen d'apprentissage/ de maîtrise	- Lehrlings-/ Meisterprüfung
025000	+ Formation générale	+ Allgemeine Bildung
025100	- Etudes antérieures	- Vorherige Studien
026000	+ Autres études	+ Andere Studien
026100	- Test d'admission pour l'armée	- Aufnahmetest der Armee
026200	- Etudes et cours militaires	- Militärstudien und -kurse

03 Travail

031000	+ Employé	+ Arbeitnehmer
031100	- Situation professionnelle actuelle	- Aktuelle berufliche Situation
031200	- Situation professionnelle antérieure	- Vorherige berufliche Situation
031300	- Congé / absence au travail	- Urlaub / Abwesenheit
032000	+ Emploi / Employeur	+ Arbeit / Arbeitgeber
032100	- Emploi actuel	- Aktuelle Arbeitsstelle
032200	- Emploi antérieur	- Vorherige Arbeitsstelle
032300	- Temps de travail	- Arbeitszeit
033000	+ Recherche de travail	+ Arbeitssuche
033100	- Demande d'emploi	- Arbeitsgesuch
033200	- Situation avant recherche d'emploi	- Situation vor Arbeitssuche
033300	- Chômage	- Arbeitslosigkeit
034000	+ Motivations	+ Motive
035000	+ Service militaire	+ Militärdienst
035100	- Nomination / Affectation	- Ernennung / Zugehörigkeit
035200	- Evaluation / Appréciation	- Evaluation / Einschätzung

04 Finances

041000	+ Revenus	+ Einkommen
041100	- Revenu lié au travail	- an Arbeit gebundenes Einkommen
041200	- Revenu d'une pension ou rente	- Einkommen von einer Rente

2. L'inventaire des données disponibles

041300	- Allocations de la sécurité sociale	- Zulagen der Sozialen Sicherung
041400	- Revenus mensuels de biens mobiliers et immobiliers	- Monatliches Einkommen aus beweglichen und unbeweglichen Gütern
042000	+ Dépenses	+ Ausgaben
042100	- Dépenses liées à logement	- Ausgaben in Verbindung mit Wohnung
042200	- Dépenses pour école	- Ausgaben für Schule
042500	- Emprunts	- Darlehen
043000	+ Pauvreté	+ Armut

05 Logement

051000	+ Occupant du logement	+ Wohnungsnutzer
051100	- Domicile actuel	- aktueller Wohnort
051200	- Statut d'occupation	- Besitzstatus
051300	- Domiciles antérieurs ou futurs	- Vorherige oder zukünftige Wohnungen
052000	+ Logement	+ Wohnung
053000	+ Equipement du ménage	+ Ausstattung des Haushalts

06 Santé

060400	+ Description physique	+ Beschreibung Körper
060500	+ examens médicaux	+ medizinische Untersuchungen
060600	+ Traitements	+ Behandlungen
060700	+ antécédents médicaux	+ medizinische Vorgeschichte
060800	+ Décès	+ Tod
061000	+ Drogues légales et illégales	+ Legale und illegale Drogen
061100	- tabac	- Tabak
061200	- alcool	- Alkohol
061300	- drogues illégales	- Illegale Drogen

07 Circulation

071000	+ Permis de conduire	+ Führerschein
072000	+ Moyen de transport	+ Transportmittel
073000	+ Accidents de la route	+ Verkehrsunfälle

08 Criminalité

081000	+ Délit	+ Delikt
082000	+ Mesures judiciaires	+ Justizmassnahmen

09 Loisirs

091000	+ Sport	+ Sport
091100	- Sportif	- Sportler
091200	- Association/ Club sportif	- Sportverein/-club
092000	+ Bénévolat	+ Ehrenamt

2. L'inventaire des données disponibles

10 Services

101000	+ Données administratives générales	+ Allgemeine Verwaltungsdaten
102000	+ Services de placements jour et nuit	+ Unterbringungsdienste für Tag und Nacht
103000	+ Services d'aide judiciaire	+ Dienste der Gerichtshilfe
104000	+ Services d'aide pour toxicomanes	+ Hilfsdienste für Drogenabhängige
105000	+ Services d'aide pour bénéficiaires du RMG	+ Hilfsdienste für Empfänger des RMG
106000	+ Services liés à l'école	+ Schulergänzende Dienste
107000	+ Services de garde d'enfants	+ Dienste der Kinderversorgung
108000	+ Services médicaux	+ Medizinische Dienste

• 3e groupe: Regroupement de différentes variables par thèmes

01	nom, prénom
02	sexe
03	nationalité
04	état civil
05	lien de parenté
06	lieu de naissance, pays de naissance
07	adresse, domicile, lieu de séjour, lieu de résidence, sans-logis, localité
08	durée de résidence, durée du sans-logis
09	lieu de travail, lieu des études, distance travail-domicile, trajet
10	noms de clubs, associations...
20	établissement scolaire
21	classe, année scolaire, date et durée des études
22	orientation des études: branche, régime, faculté, section, filière
23	résultats des études: réussite, redoublement, moyenne
24	diplômes, certificats
25	langue
30	profession, emploi, occupation, travail
31	statut professionnel
32	employeur
33	conditions de travail
34	temps de travail, heures de travail
40	revenu, salaire
41	situation par rapport à la vie économique
50	propriété, propriétaire
51	location, locataire
52	entretien logement
53	charges logement

2. L'inventaire des données disponibles

54	bien d'équipement
60	matricule, caisse de maladie
61	date de naissance, année de naissance, âge
62	décédé, date de décès
63	invalidité, handicap
64	maternité, naissance
70	voiture, véhicule
80	infraction
81	auteur
82	victime
83	action policière ou judiciaire: arrestation, procès-verbal, jugement
92	orientation des activités de loisirs: discipline sportive

2.2. LES BANQUES DE DONNEES

2.2.1. Les catégories de description

À partir des informations sur les banques de données, nous avons réalisé la description de chaque groupe de données appartenant à une même banque. Cette description des groupes de données s'oriente aux questions suivantes:

1. La source: Quelle institution est responsable de l'administration de la banque de données? Quel but l'organisation poursuit-elle en rassemblant ces données? Quel est le titre de la banque de données et du groupe de données analysé?

2. Les informations: Quelles variables sont rassemblées dans le groupe de données? Combien de personnes sont recensées dans le groupe de données? Quel est le groupe d'âge des personnes recensées? Quels autres critères sont appliqués aux personnes du groupe?

3. La méthode de collecte des données: Par qui et avec quel instrument ces informations sont-elles obtenues?

4. L'actualité: Quelle est la fréquence des collectes de données? Depuis quand sont-elles recueillies?

5. La plus petite unité géographique: Quelle est la plus petite unité géographique pour laquelle ces données sont disponibles? Pour quel espace sont-elle recueillies?

6. L'exactitude: Est-ce que les données montrent véritablement la réalité vécue des personnes? Sont-elles complètes, vérifiables? Est-ce qu'il y a des groupes de personnes qui ne sont pas représentés dans la banque de données?

7. L'élaboration: Sous quelles formes les données sont-elles disponibles? Avec quel instrument les données sont-elles traitées?

8. La disponibilité: Est-ce que les données sont à la disposition de chacun?

2.2.2. Liste des banques de données par institution responsable

Caritas / Foyer de nuit Ulysse

- Sans-abri

Le Foyer Ulysse est le seul Foyer de nuit pour sans-abris sur le territoire de la ville de Luxembourg. Il enregistre toutes les arrivées et départs de sans-abris dans leur maison.

Centre d'Etudes de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

- Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"

Le CEPS réalise chaque année cette enquête auprès d'un échantillon des mêmes ménages sur leurs conditions de vie, leur travail, etc.

Chambre de Commerce

- Formation dans le domaine du commerce

Les apprentissages dans le domaine du commerce sont gérés par la chambre des commerces.

- Formation dans le domaine industriel, gastronomique

Les apprentissages dans le domaine industriel ou gastronomique sont gérés par la chambre des commerces.

Chambre des Métiers

- Formation dans les métiers de l'artisanat

La chambre des métiers organise et gère les apprentissages et les maîtrises dans les métiers de l'artisanat.

Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil / Commission Nationale d'Arbitrage en matière de Placements

- Placements dans centres d'accueil

La CNAP coordonne les procédures de placements dans les centres d'accueil et établit des statistiques annuelles.

Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Police Judiciaire - Section Protection de la Jeunesse

- Service de protection de la jeunesse de la PJ

Le Service Protection de la Jeunesse de la PJ s'occupe des délits perpétrés par les mineurs ou à l'égard des mineurs: affaires de maltraitements, moeurs, enlèvements, fugues, protection de la jeunesse. Il reçoit une copie de tout procès-verbal ou rapport.

Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Police Judiciaire - Section Stupéfiants

- Service des Stupéfiants de la PJ

Le Service des Stupéfiants de la PJ s'occupe de toutes les affaires de drogues au Luxembourg.

Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Traitement et de Transmission des Informations

- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)

Toutes les informations criminelles sur des infractions que la gendarmerie ou la police enregistrent sont enregistrées par le CDRJ.

2. L'inventaire des données disponibles

- Diffusion Nationale

La police et le gendarmarie veulent rassembler toutes les informations concernant des affaires sur des mineurs disparus et sur la protection de la jeunesse.

- National Schengen Information System (NSIS)

Toutes les personnes portées disparues ou recherchées sont inscrites dans cette base.

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

- Aide financière pour les enfants d'agriculteurs

Les agriculteurs dont les enfants sont des élèves du lycée technique agricole et vivent dans un des internats à Ettelbruck ou à Diekirch, peuvent recevoir de la part du Ministère de l'Agriculture une aide pour l'hébergement.

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs

Les jeunes agriculteurs, viticulteurs et horticulteurs peuvent demander auprès du Ministère de l'Agriculture une des aides, prévues par la loi du 18 décembre 1986 (aide à l'installation etc)

- Formation continue des agriculteurs, viticulteurs

Le Ministère de l'Agriculture veut contribuer au perfectionnement professionnel des jeunes agriculteurs, en leur accordant des bourses de stage à l'étranger.

Ministère de l'Aménagement du Territoire / Observatoire Régional Nord

- Observatoire Régional Nord

L'ORENO veut concevoir, développer et mettre en place un système centralisé de banques de données (population, services etc) dans les 5 cantons de la moitié nord du pays.

Ministère de l'Economie / Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

- Enquête Budget des Ménages

L'EBM a comme objectif l'étude du niveau de vie et des habitudes de consommation des ménages. Elle est réalisée dans tous les pays de l'UE.

- Enquête Force de Travail

L'EFT, réalisée dans presque tous les pays de l'UE, rassemble des données sur la population, la population active, l'emploi, le chômage, l'inactivité, le travail atypique.

- Recensement de la population

Le STATEC organise toutes les 10 années un recensement de la population au Luxembourg pour obtenir des données sur les ménages et les personnes vivant au Luxembourg.

- Recensement fiscal du 15 octobre

A la date du 15 octobre les communes font le recensement fiscal des ménages pour réunir les renseignements indispensables pour mettre à jour la situation fiscale de tous les contribuables sur le territoire de la commune.

2. L'inventaire des données disponibles

Ministère de l'Éducation Nationale / Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire

- Aide financière pour études postprimaires

Les parents d'élèves qui suivent un enseignement postprimaire et qui ont des difficultés pour financer les études de leurs enfants peuvent faire une demande pour recevoir un subside du Ministère de l'Éducation Nationale.

- Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle

Les étudiants peuvent faire une demande pour recevoir un subside pour leurs études supérieures (1er et 2e cycle) au Ministère de l'Éducation Nationale.

- Tests pédagogiques des élèves de 6e primaire

Le CPOS était responsable pour organiser et faire les tests des enfants de la 6e primaire pour orienter les élèves dans l'enseignement secondaire.

Ministère de l'Éducation Nationale / Éducation différenciée

- Elèves dans les centres de l'EDIFF

Les services de l'Éducation Différenciée sont responsables de l'éducation des enfants qui ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire en raison de leurs particularités mentales, caractérielles ou sensorielles.

- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger

Les enfants qui sont en âge de scolarisation, mais à qui le système luxembourgeois ne peut offrir une éducation adéquate, peuvent étudier à l'étranger et recevoir une aide financière de la CMPPN.

Ministère de l'Éducation Nationale / Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques

- Opnahmexamen

Le SCRIPT analyse les résultats des élèves de 6e primaire aux examens pour l'enseignement secondaire.

- Passage primaire - postprimaire

En 1996/97 le passage du primaire au postprimaire n'est plus fait par un examen, mais par la consultation des parents, des instituteurs et de psychologues.

- Promotion des élèves de 1ère

Le SCRIPT analyse les résultats des élèves à l'examen de 1ère ainsi que leurs résultats

- Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES

Le SCRIPT analyse les résultats scolaires des élèves des classes de l'EST et de l'ES.

Ministère de l'Éducation Physique et des Sports / École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports

- Centres de formations sportifs

Dans les 6 centres de formations de l'ENEPS des jeunes talents de leur discipline sportive respective obtiennent des aides pour leurs études et un entraînement sportif spécial dans leur discipline.

- Congé sportif

Les sportifs d'élite, les accompagnateurs de sportifs, les arbitres, les entraîneurs peuvent demander un congé sportif auprès du Ministère pour participer à des stages ou compétitions.

2. L'inventaire des données disponibles

- Examen médico-sportif

Les sportifs actifs et les arbitres de différentes disciplines sportives doivent se soumettre à une surveillance médicale périodique ou un examen médical unique fait par les médecins dans les centres médico-sportifs.

- Examen médico-sportif pour athlètes d'élite

Les athlètes d'élite des différentes disciplines sportives doivent se soumettre à un examen médical fait par le médecin dans le centre médico-sportif de l'INS.

- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs

L'ENEPS organise des formations pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs dans une discipline sportive.

- Subsidés pour clubs sportifs

Les clubs sportifs peuvent faire auprès du Ministère de l'Education Physique et des Sports une demande de subside ordinaire.

Ministère de la Famille / Caisse Nationale des Prestations Familiales

- Allocations de naissance et de maternité

Les femmes enceintes et les femmes accouchées peuvent demander ces allocations uniques auprès de la Caisse Nationale des Prestations Familiales.

- Allocations familiales

Les parents peuvent demander auprès de la Caisse Nationale des Prestations Familiales des allocations familiales, l'allocation d'éducation et l'allocation de la rentrée scolaire pour leurs enfants.

Ministère de la Famille / Centres Socio-Educatifs de l'Etat de Dreibern et de Schrassig

- Centre socio-éducatif de Dreibern

Le centre socio-éducatif de Dreibern accueille les garçons mineurs, le Centre Socio-Educatif de Schrassig les filles mineures, tous placés par les instances judiciaires dans le cadre de la loi sur la Protection de la Jeunesse (mesure de garde provisoire, jugement, ordonnance). Les Centres tiennent de par la loi un registre sur les pensionnaires et leur séjour au centre, des dossiers personnels et leur carrière scolaire.

Ministère de la Famille / Fonds National de Solidarité

- Allocation pour personnes gravement handicapées

Le Fonds National de Solidarité peut payer à des personnes gravement handicapées une allocation.

- Avance et recouvrement d'une pension alimentaire

Le Fonds National de solidarité peut avancer les aliments qu'un parent doit payer pour un enfant.

- Fonds National de Solidarité

Le FNS est l'organisme compétent pour l'octroi et pour le service du complément au Revenu Minimum Garanti.

2. L'inventaire des données disponibles

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative / Administration du Personnel de l'Etat

- Personnel de l'Etat

Tous les fonctionnaires, employés et ouvriers qui travaillent pour un service étatique et les bénéficiaires d'une pension servie par l'Etat sont enregistrés dans cette base de données pour la gestion du personnel.

Ministère de la Force Publique

- Volontaire-stagiaire de l'armée

Le Département de la Force Publique est responsable pour le recrutement des jeunes garçons et filles qui désirent s'engager comme volontaires à l'armée luxembourgeoise et pour l'organisation de tests de connaissances et de condition physique.

Ministère de la Force Publique / Centre d'Instruction Militaire de l'Armée Luxembourgeoise

- Armée luxembourgeoise

L'armée luxembourgeoise gère toutes les données personnelles des soldats actifs engagés dans l'armée.

Ministère de la Jeunesse / Service National de la Jeunesse

- Activités du SNJ

Tous les participants aux activités du SNJ, colonies de vacances, activités de loisirs et formation, sont enregistrés dans cette banque de données.

- Bénévoles dans maisons de jeunes

Les bénévoles travaillant dans les maisons de jeunes du Ministère de la Jeunesse doivent être enregistrés pour l'assurance.

- Brevet pour animateurs et aides-animateurs

Toutes les personnes qui ont terminé une formation pour animer des activités de loisirs auprès du SNJ ou d'une organisation de jeunesse agréée reçoivent du SNJ un brevet pour aide-animateur ou animateur.

- Congé éducation

La loi du 4.10.1973 prévoit le congé éducation avec le but la formation civique et sociale des jeunes; la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse et de cadres de mouvements de jeunesse; la formation en cours des études pour adultes.

Ministère de la Justice / Centre Pénitentiaire de Luxembourg

- Centre pénitentiaire de Luxembourg

Le Centre pénitentiaire gère les informations sur les personnes incarcérées durant leur séjour à la prison.

Ministère de la Justice / Service Central d'Assistance Sociale

- Service de protection de la jeunesse du SCAS

Le Service Central d'Assistance Social fait des enquêtes sociales sur demande du parquet général ou du juge de la jeunesse et est l'exécutant des décisions prises par le juge de la jeunesse.

2. L'inventaire des données disponibles

Ministère de la Santé / Service d'Action Socio-Thérapeutique

- Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants

Le RELIS regroupe de façon synthétique toute information relative au phénomène de la drogue au Luxembourg

Ministère de la Santé / Service des Statistiques Sanitaires

- Causes de décès

Le service de la statistique sanitaire enregistre tous les décès et les causes des décès au Luxembourg.

Ministère de la Sécurité Sociale / Inspection Générale de la Sécurité Sociale

- Fichiers de la Sécurité Sociale

Toutes les personnes physiques affiliées à la sécurité sociale au Luxembourg sont repris dans cette banque de données avec leur régime d'affiliation, leurs salaires et leurs données personnelles.

Ministère de la Sécurité Sociale / Service National d'Action Sociale

- Mesures sociales complémentaires du RMG

Les bénéficiaires du RMG qui sont en âge et capables de travailler, qui n'ont pas un enfant à élever ou une personne à soigner sont soumis à des mesures sociales complémentaires, organisées par le SNAS.

Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme / Tourisme

- Aide-animateurs

Le Ministère du Tourisme engage pendant les vacances scolaires des étudiant(e)s pour assister les animateurs touristiques dans les différentes régions touristiques du pays.

Ministère des Communications / Centre Informatique de l'Etat

- Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales

Le RGPP est le fichier central de la population luxembourgeoise, avec les données provenant des registres des communes.

Ministère des Transports / Direction de la Circulation Routière

- Accidents de la route

Le Ministère des Transports analyse à partir de données provenant de rapports ou de procès-verbaux de la Gendarmerie ou de la Police les accidents de la route au Luxembourg.

Ministère des Transports / Service des Permis de Conduire

- Permis de conduire

Le Ministère des Transports gère toutes les informations sur les personnes au Luxembourg qui commencent les examens, qui possèdent un permis de conduire ou à qui le permis a été retiré.

Ministère du Logement / Aides au Logement

- Aides au logement 1

Les personnes vivant au Luxembourg qui construisent ou acquièrent un logement peuvent demander une aide, une subvention ou une bonification d'intérêt auprès du Ministère du Logement.

2. L'inventaire des données disponibles

- Aides au logement 2

Ces aides (subvention, bonification d'intérêt, remboursement partiel des frais d'architecte ou d'ing.) sont cersées par le Min. du Logement aux personnes faisant des aménagements spéciaux pour handicapés physiques ou des améliorations dans leur logement.

Ministère du Logement / Fonds pour le logement à coût modéré

- Logements locatifs du Fonds du Logement

Le Fonds du Logement a pour mission de réaliser toute opération relative é l'acquisition ou à l'aménagemnet de terrains à bâtir ainsi qu'à la construction de logements à coût modéré destinées à la vente ou à la location.

Ministère du Travail / Administration de l'Emploi

- Offres et demandes d'emploi

L'ADEM gère avec l'aide de son système informatique toutes les demandes et offres d'emploi au Luxembourg.

Police / Commissariat Central de Police

- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.

Le Service Protection de la Jeunesse de la Police de la Ville de Lux. s'occupe des délits perpétrés par les mineurs ou à l'égard des mineurs sur le territoire de la Ville.

2.3. LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Parallèlement nous avons créé un lieu central avec les documents existants sur la jeunesse luxembourgeoise, que nous avons rassemblés grâce à une large recherche dans les bibliothèques luxembourgeoises, dans les ministères et administrations publiques ainsi qu'auprès d'écoles et universités susceptibles de publier ou de posséder des documents sur la jeunesse.

Tous les documents rassemblés ont été enregistrés dans une banque de données Access qui peut être diffusée aux institutions et personnes intéressées. Dans ces fiches informatiques du Centre de Documentation sont contenues les informations bibliographiques habituelles: le titre, l'auteur, l'éditeur, l'année de publication, le pays de publication, la langue de publication, la revue ou le livre dans lequel un document est publié, les mots-clés et également des résumés concernant le contenu des documents.

Toutes les recherches et études sur les jeunes au Luxembourg sont ainsi documentées et disponibles.

3. DES CATEGORIES DE DESCRIPTION POUR LA JEUNESSE LUXEMBOURGEOISE

Notre but est de décrire les conditions de vie des jeunes. Celles-ci sont déterminées par un certain nombre de facteurs. Différents objectifs concernant la qualité de vie des personnes font partie intégrante d'une société et sont acceptés par tous. Ces objectifs se retrouvent dans des documents officiels ou quasi-officiels, comme par exemple des textes législatifs, des programmes d'aide, des déclarations gouvernementales etc. La situation des jeunes dans la société peut être étudiée à la lumière de ces buts objectifs: Quels sont les chances et risques des jeunes pour réaliser ces buts objectifs? Ainsi par exemple des personnes ne possédant qu'un revenu inférieur à certaines normes, sont objectivement exclues de participer à différents domaines de la société. Cependant les conditions de vie des personnes ne sont pas seulement déterminées par les buts objectifs de la société, mais également par l'évaluation subjective des individus. Chaque individu perçoit différemment ses conditions de vie, a d'autres besoins et un autre niveau de vie qui détermine ses conditions de vie individuelles. Pour reprendre notre exemple précédent: des jeunes en situation de formation qui vivent avec un revenu minimum ne se perçoivent pas comme pauvres.

Pour pouvoir observer et analyser régulièrement la situation des jeunes dans un pays, nous avons besoin d'instruments qui nous donnent la possibilité de mesurer les changements et le bien-être objectif et subjectif dans la société. De tels indicateurs sociaux sont des données qui nous informent d'une manière ou d'une autre sur des structures et des processus, des buts et des réalisations, des valeurs et des opinions. Ils sont capables de nous renseigner sur l'évolution des conditions de vie des personnes vivant dans une société³. La valeur des indicateurs est également dépendante de la qualité des données sur lesquelles ils se basent.

Dans beaucoup de domaines de la société des indicateurs universels existent qui rendent possible la comparaison de différentes régions ou de différentes périodes. Le meilleur exemple d'un indicateur universel et actuel du marché du travail est le taux de chômage dans un pays. Des indicateurs pour la jeunesse doivent être adaptés à la situation spécifique des jeunes.

La recherche d'indicateurs jeunesse utilisés à l'étranger a montré que peu de pays en disposent et que les listes afférentes diffèrent pour le moment d'un pays à l'autre (voir Annexes). Par contre les catégories utilisées par les différents pays pour la description de la situation des jeunes se ressemblent. C'est pourquoi nous avons préféré construire à partir des documents étrangers une liste de catégories, plutôt qu'une liste d'indicateurs. Cette liste de catégories peut également nous renseigner sur les données respectivement disponibles ou manquantes au Luxembourg, mais elle présente l'avantage de ne pas réduire l'information à un indicateur précis.

La construction d'indicateurs adaptés à la situation luxembourgeoise devra être un des objectifs de la coordination interministérielle (voir Chapitre 6).

³ Schmid-Urban, Petra [e.a.], 1992.

3.1.1. Population

• Structure de la population

Structure par âge et sexe de la population
Etrangers

• Projections de population

• Composition familiale

Types de familles (Structure et grandeur de la famille)
Naissances et adoptions
Mariages et divorces

• Composition des ménages

Structure et grandeur du ménage

3.1.2. Education

• Population scolaire

Education primaire (élèves dans classes, établissements scolaires)
Education secondaire (élèves dans classes, régimes, établissements scolaires)
Education postsecondaire (étudiants par pays d'études, par branche)
Contrats d'apprentissage (apprentis par métier ou profession)
Suffisance et taux de remplissage des écoles, des places d'apprentissage
Origine sociale des élèves et étudiants
Résidence des élèves et étudiants
Absences à l'école
Transition entre différentes écoles, Flux scolaire
Abandons scolaires (par niveau de qualification)
Qualifications des élèves (sans qualification, par différentes qualifications)

• Scolarisation / Participation scolaire

Scolarisation des jeunes par classe d'âge

• Niveau d'éducation

Niveau d'éducation par classe d'âge
Langues

• Evaluation subjective de l'éducation

3.1.3. Travail

• Marché du travail

Emploi de jeunes et étudiants (par lieu de travail, par secteur, par profession)
Catégories socio-économiques des jeunes

• Chances et risques

Emploi de jeunes avec différentes formations
Chômage des jeunes
Transitions dans le travail

• Conditions de travail

Invalidité, maladies et accidents
Temps de travail
Revenu du travail

3. Des catégories de description pour la jeunesse luxembourgeoise

- **Intégration sur le marché du travail**

Choix de la profession, du métier
Réalisation du choix professionnel

- **Emploi des parents**

- **Service militaire**

- **Evaluation subjective du travail**

3.1.4. Revenu

- **Revenu et pauvreté**

Niveau du revenu (sources du revenu)
Distribution des revenus
Pauvreté

- **Consommation / Dépenses**

Habitudes de consommation des jeunes
Endettement des jeunes
Dépenses pour enfants
Epargne

- **Evaluation subjective du revenu**

3.1.5. Logement

- **Statut d'occupation du logement**

Statut d'occupation
Forme de logement
Sans logement

- **Coûts du logement**

- **Qualité du logement**

Environnement du logement
Equipement du logement

- **Densité de la population et mobilité**

Résidence des jeunes
Mobilité des jeunes

- **Evaluation subjective du logement**

3.1.6. Santé

- **Conditions générales de santé**

Etat général
Maladies
Accidents
Handicap
Mesures de prévention

- **Mortalité**

Décès
Causes de décès

3. Des catégories de description pour la jeunesse luxembourgeoise

- **Soins de santé**

Soins prénataux
Vaccinations
Recours aux services de santé

- **Santé physique et sécurité**

Athlétisme et entraînement
Habitudes alimentaires
Violence physique (Combats)
Violence et négligence

- **Consommation de drogues légales et illégales**

Cigarettes
Alcool
Drogues

- **Sexualité et fécondité**

Relations sexuelles
Connaissance du SIDA et attitudes
Maladies sexuellement transmissibles
Grossesses, avortements, naissances chez mineurs

- **Evaluation subjective de la santé**

3.1.7. Circulation

- **Permis de conduire**

- **Accidents**

Morts et blessés dans accidents

3.1.8. Criminalité

- **Criminalité**

Délinquance juvénile
Risque de devenir victime

- **Groupes à risques**

Mineurs présentant peu de risques
Groupes à risques / délinquants arrêtés

- **Efficacité de la justice**

Jeunes sous protection de la justice
Pourcentage de récidivistes
Pourcentage de crimes élucidés
Pourcentage des traductions en justice

- **Evaluation subjective**

3.1.9. Loisirs

- **Temps libre**

Vacances
Activités de loisirs journalières

- **Dépenses pour loisirs**

3. Des catégories de description pour la jeunesse luxembourgeoise

- **Médias**

Utilisation de médias

Durée de l'utilisation des médias

- **Evaluation subjective du temps libre**

Evaluation des occupations de loisirs

Evaluation de la durée du temps libre

Evaluation de l'importance des loisirs

3.1.10. Participation

- **Attitude religieuse**

- **Participation politique**

- **Bénévolat**

Engagement dans des associations

Travaux bénévoles

3.1.11. Développement social

- **Influences positives du groupe des pairs**

- **Relations avec parents**

- **Evaluation de conditions de vie**

Satisfaction au travail

Satisfaction avec les conditions de vie

Satisfaction général

- **Développement social**

Buts dans la vie

Autonomie

Valeurs

Aspirations éducatives

Attitudes des nationaux envers les étrangers

Rôle de citoyen

Attitudes sociales

Avenir

4. ANALYSE DES DONNEES ET ETUDES EXISTANTES

Au 2e chapitre nous avons décrit en détail la méthode que nous avons utilisée pour obtenir et stocker les informations sur les banques de données existant dans les différents ministères et administrations du Grand-Duché. Il n'y a pas moins de 60 banques de données qui ont été repérées, si on tient compte du fait que plusieurs de ces banques comprennent plusieurs groupes de données indépendants répondant à des objectifs précis, on est confronté à un corpus dépassant les 100 unités.

Face à un tel volume d'informations, il s'agira de procéder à une première analyse nous permettant d'obtenir une vue d'ensemble de ce matériel, de sa structure et éventuellement de sa qualité. Il est bien entendu qu'à ce niveau, on ne décrira pas le contenu proprement dit des informations, mais on restera au niveau de la description formelle des bases de données.

Nous allons d'abord analyser quelques caractéristiques des banques de données qui vont nous aider à faire une appréciation de l'importance des données recueillies. Sur quels groupes de jeunes ou de personnes portent les données? Avec quel instrument ces données ont-elles été recueillies? Sur quel espace géographique portent-elles? De quelle façon les données sont-elles enregistrées?

Dans un dernier sous-chapitre, nous analysons les différents domaines thématiques en présentant les banques de données et les études ou enquêtes qui s'y rapportent. Le but de cette partie du rapport est de voir le tissu d'informations dont nous disposons à partir des bases de données, complétées par les informations d'études ponctuelles. Dans le cadre de ce rapport, nous ne pouvons pas réaliser une description détaillée de toutes les études que nous avons rassemblées, mais nous allons seulement esquisser leur contenu.

4.1. LES GROUPES DE JEUNES ANALYSES

4.1.1. Les critères d'accès aux banques de données

Ces critères déterminent quelles personnes sont enregistrées dans les différentes banques de données; ils dépendent de l'objectif de la banque de données.

L'objectif des **enquêtes et des recensements** (EFT, EBM, Recensement de la population, Recensement fiscal, Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales) est d'avoir des résultats représentatifs sur la population du Luxembourg. Ainsi, la seule condition liée à ces banques de données est la *résidence des personnes sur le territoire du pays* lors de la date de l'enquête ou du recensement. Dans ces banques de données toutes les personnes individuelles du ménage ou de la famille sont présentes, mais parfois avec des informations différentes. Ainsi l'enquête pour le PSELL dispose de plusieurs questionnaires: un questionnaire spécial pour les jeunes en dessous de 16 ans et/ ou les jeunes scolarisés et un questionnaire pour tous les autres membres non-scolarisés du ménage et les apprentis. En plus des données rassemblées sur les individus, ces banques de données disposent également de beaucoup d'informations sur les ménages et les familles. Personne ne voudra mettre en doute l'importance de ces banques de données. L'intérêt des enquêtes pour recevoir des données valables sur les jeunes est par contre limité, puisque la plupart des informations des enquêtes ne sont représentatives que pour les ménages questionnés et non la population présente dans les ménages.

Les banques de données des **allocations familiales et des allocations de naissance et de maternité** comprennent un grand nombre de ménages et de personnes. Les conditions d'accès aux allocations familiales sont très larges: de ces allocations peuvent profiter tous

4. Analyse des données et études existantes

les enfants et étudiants résidants au Luxembourg et les enfants de personnes travaillant au Luxembourg. Un parent élevant un enfant de moins de 2 ans au Luxembourg peut également recevoir l'allocation d'éducation. Les femmes qui remplissent les conditions de résidence et des examens médicaux peuvent recevoir avant et après la naissance d'un enfant des allocations de naissance et de maternité. Ces banques de données, qui recensent pratiquement toutes les naissances et tous les ménages et familles avec des enfants au Luxembourg, peuvent donc apporter des données importantes sur les jeunes au Luxembourg.

Un groupe de banques de données qui ont un objectif similaire, sont les banques de données dans le domaine de **l'éducation ou de la formation**. Dans ce groupe on peut compter toutes les banques sur les aides financières pour élèves ou étudiants, les élèves à besoins spéciaux, la formation professionnelle et les promotions des élèves de la 6^e primaire et des classes du secondaire. La plupart des conditions de ces banques de données sont effectivement liées à la *formation achevée ou la formation en cours du jeune*. Les banques de données sur la promotion des élèves sont d'un grand intérêt, parce que tous les élèves de l'enseignement secondaire au Luxembourg s'y retrouvent. Les aides financières pour les élèves et étudiants sont en plus liées à des conditions de revenu des parents ou du jeune, des conditions de résidence et de nationalité du jeune (pour les études supérieures du 1^{er} et du 2^e cycle) et des conditions de mérite scolaire (pour les études postprimaires). Les groupes de jeunes présents dans ces banques de données ne sont pas représentatifs des jeunes au Luxembourg, mais peuvent tout de même fournir des informations importantes sur des groupes spéciaux de jeunes scolarisés.

Les banques de données suivantes sont liées au **statut professionnel** des personnes: les banques de données de la sécurité sociale, du personnel de l'Etat et de l'ADEM. Les personnes présentes dans ces banques de données doivent tous *avoir un travail ou être inscrit à l'administration de l'emploi au Luxembourg*. Ces banques de données sont importantes, parce qu'elles représentent toutes les personnes et jeunes remplissant une condition précise: travailler au Luxembourg, travailler pour l'Etat ou être au chômage.

D'autres banques de données liées à la condition de *travailler* sont les banques de données concernant l'obtention d'un congé sportif ou éducatif et les aides pour jeunes agriculteurs. Les congés ne peuvent être demandés que pour des raisons spécifiques éducatives ou sportives, donc les conditions d'accès sont assez limitées. De même l'aide pour les jeunes agriculteurs se limite à un groupe très spécifique de jeunes, travaillant dans un domaine précis, remplissant des conditions professionnelles et éducatives très exactes.

La **condition d'un revenu** inférieur aux barèmes légaux du Revenu Minimum Garanti est la principale raison pour être enregistré dans une des banques de données du Fonds National de Solidarité ou des Mesures Sociales Complémentaires. Le Fonds National de Solidarité gère une importante banque de données sur les demandeurs du complément au RMG. Bien que les conditions d'accès pour recevoir le complément soient restrictives (condition d'âge d'au moins 30 ans, de résidence et de nationalité, avec quelques exceptions pour des personnes éduquant un enfant ou soignant une personne infirme) la banque de données du FNS est intéressante, parce qu'elle ne recense pas seulement les demandeurs du RMG, mais également les membres de la famille et du ménage, donc des jeunes dont les parents sont bénéficiaires du RMG. Les personnes recevant le RMG et aptes à suivre des mesures sociales complémentaires se retrouvent dans la banque de données du SNAS, responsable d'organiser les MSC. Une autre banque de données du FNS a pour objet les aliments non-payés pour enfants et recense les personnes débiteurs et créanciers des aliments.

Dans le domaine du **logement** les conditions d'accès aux aides au logement, ainsi qu'au Fonds du Logement sont de caractère financier, lié au logement ou à la résidence. Ces aides veulent atteindre des groupes spécifiques de ménages: des ménages qui veulent acquérir ou améliorer un logement ou des ménages à la recherche d'un logement locatif adapté à leurs ressources financières limitées. Les jeunes représentés dans ces banques, en tant que demandeurs ou membre du ménage du demandeur, ne sont certainement pas

4. Analyse des données et études existantes

représentatifs pour tous les jeunes au Luxembourg, mais peuvent livrer des informations sur un groupe spécifique de ménages luxembourgeois.

Les personnes recensées par les banques de données suivantes doivent remplir des conditions appartenant au **domaine de la santé**: les causes de décès, RELIS et l'allocation pour personnes gravement handicapées (Fonds National de Solidarité). Dans la 1ère banque de données se trouvent toutes les personnes décédées au Luxembourg. Elle donne une image complète des personnes décédées et de la cause de leur décès au Luxembourg. Par contre la banque de données RELIS ne recense pas tous les consommateurs de drogues au Luxembourg, mais seulement les consommateurs enregistrés par différentes institutions d'aide et judiciaires au Luxembourg. L'allocation pour personnes gravement handicapées peut être demandée par toute personne ayant un enfant gravement handicapé ou se trouvant soi-même dans cette situation. Elle n'est pas nécessairement représentative pour toutes les personnes handicapées au Luxembourg.

Dans le **domaine de la justice** il existe certaines banques de données sur les délits enregistrés, la population pénitentiaire, la population en contact avec des stupéfiants, et sur les jeunes en situation de danger moral et physique. À la base de toutes ces banques de données se trouve une infraction aux lois luxembourgeoises. Le CDRJ est la base de données actuelle la plus complète des délits enregistrés par la Police ou la Gendarmerie au Luxembourg, elle renseigne sur les auteurs et les victimes des délits. Les personnes en contact avec des drogues sont enregistrées par la Section des Stupéfiants de la PJ. Ces banques de données ne peuvent pas nous renseigner sur toutes les infractions commises au Luxembourg, mais seulement sur les infractions enregistrées par les forces de la Police et de la Gendarmerie. Par contre dans la banque de données du Centre pénitentiaire se retrouvent toutes les personnes condamnées à une peine de prison. Les différents services de protection de la jeunesse, qui enquêtent dans des affaires où des jeunes mineurs sont impliqués, ne peuvent à nouveau nous renseigner que sur une partie délimitée de jeunes, non représentatifs pour le pays. Ces banques de données nous informent plutôt sur les mécanismes de l'intervention de la société dans certaines situations que la société considère comme un danger moral ou physique pour le jeune.

Les conditions d'accès dans l'**armée luxembourgeoise** sont très diverses. C'est la seule banque de données qui possède une condition de nationalité. Les volontaires doivent en plus être célibataires, être en bonne santé et réussir le test d'admission. C'est donc un groupe de jeunes limité et très spécifique.

Des conditions du domaine de la **circulation routière** sont à la base de la banque de données du Permis de Conduire et des accidents de la route. Dans la banque de données des Permis de Conduire se trouvent toutes les personnes possédant un permis de conduire luxembourgeois, mais également des personnes ayant commis une infraction au code de la route qui a été sanctionnée par un jugement ou une ordonnance. La 2e banque de données recueille des informations sur les personnes impliquées dans un accident de la route au Luxembourg.

Dans le domaine des **loisirs** une banque de données existe concernant les participants aux activités de loisirs du SNJ. Une autre banque de données concerne les personnes travaillant comme bénévoles dans les maisons de jeunes. Ces banques de données regroupent des jeunes spécifiques pratiquant des activités de loisirs déterminées. Les formations dans le domaine de l'animation jeunesse (Brevet d'animateur ou aide-animateur jeunesse) et du sport (Brevet d'Etat pour arbitre, entraîneur ou moniteur) sont enregistrées par deux banques de données concernant les domaines respectifs. Le **sport** dispose en plus de quelques banques de données intéressantes: les jeunes dans les centres de formations de l'ENEPS et les sportifs ayant subi des examens médico-sportifs. Dans ces banques de données ne sont enregistrées que des sportifs de différentes disciplines et avec différents degrés de professionnalisme.

Pour décrire la situation des **jeunes dans des institutions luxembourgeoises** d'aide sociale, les banques de données suivantes peuvent être utilisées: les Centres socio-

4. Analyse des données et études existantes

éducatifs de l'Etat de Dreibern et de Schrassig, la banque de données des placements dans des centres d'accueil et celle du Foyer Ulysse pour les sans-abri. Les deux premières banques s'occupent de jeunes très spécifiques: la plupart des mineurs sont placés en institution sur ordonnance ou jugement d'un juge de la jeunesse. Un autre problème de jeunes vivant au Luxembourg est enregistré par la banque de données du Foyer Ulysse, dont la seule condition d'accès est (à côté de la limite d'âge) d'être sans-abri. Certainement ces banques de données ne sont pas représentatives de la situation des jeunes vivant au Luxembourg, mais pour des problèmes de jeunes au Luxembourg.

4.1.2. Le critère d'âge

Les différentes banques de données diffèrent dans les groupes de personnes sur lesquelles des données sont recueillies. Dans la plupart des cas les critères d'âge des banques de données sont liés à des dispositions légales. À 4 ans tous les enfants doivent commencer leur scolarité au Luxembourg. A l'âge de 12 ans la plupart des jeunes entrent dans l'enseignement secondaire au Luxembourg. La scolarité obligatoire dure jusqu'à l'âge de 15 ans. A l'âge de 16 ans, le jeune peut apprendre à conduire un véhicule. A l'âge de 18/19 ans les jeunes terminent normalement leurs études secondaires et peuvent commencer des études post-secondaires. Le jeune devient majeur à l'âge de 18 ans. Dans beaucoup de banques de données il n'existe pas de limite d'âge supérieure. Dans ce cas celle-ci est représentée par le nombre 99.

4.1.2.1. Groupe d'âge: 0 - 99

Les banques de données suivantes n'ont aucun critère qui limite l'âge des personnes recensées. Théoriquement tous les groupes d'âge y sont représentés.

- Accidents de la route
- Allocations de naissance et de maternité
- Allocations familiales
- Causes de décès
- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)
- Enquête Budget des Ménages
- Enquête Force de Travail
- Fichiers de la Sécurité Sociale
- Fonds National de Solidarité - Avance et recouvrement d'une pension alimentaire (Créancier)
- Fonds National de Solidarité - Demande en obtention du complément (membres de la famille du demandeur RMG)
- Fonds National de Solidarité - Demande en obtention du complément (ménage du demandeur RMG)
- Mesures sociales complémentaires du RMG
- National Schengen Information System (NSIS)
- Observatoire Régional Nord - Bevölkerung Distrikt Diekirch
- Panel socio-économique "Liewen zu Letzebuerg"
- Recensement de la population
- Recensement fiscal du 15 octobre
- Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales
- Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants
- Service des Stupéfiants de la PJ

4.1.2.2. Groupe d'âge: 0 - 18

Le groupe d'âge des mineurs est un des groupes d'âge le plus souvent représenté dans les banques de données, puisqu'il est défini par des dispositions légales. Ces banques de données s'occupent des conditions de vie de certains mineurs, le plus souvent de leur protection.

- Centres socio-éducatifs de l'Etat de Dreibern et de Schrassig
- Placements dans centres d'accueil
- Service de protection de la jeunesse de la PJ
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.
- Service de protection de la jeunesse du SCAS

4.1.2.3. Groupe d'âge: 3 - 99

- Fonds National de Solidarité - Allocation spéciale pour personnes gravement handicapées

4.1.2.4. Groupe d'âge: 4 - 15

Les jeunes figurant dans ces banques de données sont soumis à la scolarité obligatoire.

- Elèves dans les centres de l'EDIFF - EDIFF
- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger - EDIFF

4.1.2.5. Groupe d'âge: 7 - 25

- Activités du SNJ

4.1.2.6. Groupe d'âge: 11 - 13

- Opmahmexamen - Examen d'admission à l'enseignement postprimaire au Luxembourg
- Tests pédagogiques des élèves de 6e primaire - CPOS

4.1.2.7. Groupe d'âge: 12 - 18

Ces deux banques de données ne se limitent pas exclusivement à ce groupe d'âge, mais il faut constater que, de par la fonction des banques de données, la plupart des jeunes se retrouvent dans ce groupe d'âge.

- Centre pénitentiaire de Luxembourg - Population pénitentiaire mineure
- Centres de formations sportifs

4.1.2.8. Groupe d'âge: 12 - 99

Pour ce groupe d'âge s'impose la même remarque que dans le groupe précédent: les limites de ces banques de données ne sont pas fixes, mais probables.

- Aide financière pour études postprimaires
- Aide financière pour les enfants d'agriculteurs - Subsidés pour les enfants d'agriculteurs vivant à l'internat St. Joseph à Ettelbruck
- Centre pénitentiaire de Luxembourg - Population pénitentiaire
- Examen médico-sportif - Examen médico-sportif
- Examen médico-sportif pour athlètes d'élite - Examen médico-sportif pour athlètes d'élite

4. Analyse des données et études existantes

- Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES

4.1.2.9. Groupe d'âge: 15 - 30

- Offres et demandes d'emploi - Emploi des jeunes

4.1.2.10. Groupe d'âge: 15 - 99

Ces banques de données recueillent principalement des données liées au travail, la limite d'âge inférieure doit donc être de 15 ans, tandis qu'il n'existe pas de limite supérieure.

- Congé éducation
- Congé sportif
- Fichiers de la Sécurité Sociale
- Fonds National de Solidarité - Avance et recouvrement d'une pension alimentaire (débitur)
- Formation dans le domaine du commerce - Contrat d'apprentissage
- Formation dans le domaine industriel, gastronomique - Contrat d'apprentissage
- Formation dans les métiers de l'artisanat - Apprentissages artisanaux
- Formation pour moniteurs et animateurs jeunesse
- Offres et demandes d'emploi - Demandes d'emploi
- Personnel de l'Etat

4.1.2.11. Groupe d'âge: 16 - 99

- Bénévoles dans maisons de jeunes
- Brevet pour animateurs et aide-animateurs
- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs
- Permis de conduire

4.1.2.12. Groupe d'âge: 17 - 25

- Volontaire-stagiaire de l'armée - Recrutement et formation des volontaires

4.1.2.13. Groupe d'âge: 17 - 99

- Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle - Demandes CPOS
- Armée luxembourgeoise
- Promotion des élèves de 1ère - Examen de fin d'études secondaires

4.1.2.14. Groupe d'âge: 18-28

- Formation continue des agriculteurs, viticulteurs

4.1.2.15. Groupe d'âge: 18 - 40

Pour recevoir une partie des aides du Ministère de l'Agriculture, le jeune doit être majeur, mais ne peut dépasser l'âge de 40 ans.

- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs

4.1.2.16. Groupe d'âge: 18 - 99

Dans ces banques de données il n'existe qu'une limite d'âge inférieure qui est celle de la majorité.

- Aides au logement 1
- Aides au logement 2
- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs
- Fonds National de Solidarité - Demande en obtention du complément (Demandeur RMG)
- Logements locatifs du Fonds du Logement
- Mesures sociales complémentaires du RMG
- Sans-abri

4.1.2.17. Groupe d'âge: 19 - 24

- Aide-animateurs

4.1.2.18. Groupe d'âge: 21 - 99

- Formation dans les métiers de l'artisanat - Maîtrise dans un métier artisanal

4.2. INSTRUMENT

Les informations des diverses banques de données sont recueillies à l'aide de différents instruments et méthodes. La plupart des banques de données administratives ont un formulaire précis que le demandeur ou le client doit remplir lui-même avec les données requises.

Quelques-unes de ces banques de données rassemblent à côté des données plutôt quantitatives également des données qualitatives sur la personne en question. Les méthodes sont dans ce cas très diverses: l'interview qualitative, l'observation ou des tests sont utilisés dans les banques de données suivantes pour compléter les informations des questionnaires ou formulaires.

- Armée luxembourgeoise
- Examen médico-sportif
- Examen médico-sportif pour athlètes d'élite
- Fonds National de Solidarité
- Formation dans le domaine du commerce
- Formation dans le domaine industriel, gastronomique
- Formation dans les métiers de l'artisanat
- Permis de conduire
- Sans-abri
- Service de protection de la jeunesse de la PJ
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.
- Service de protection de la jeunesse du SCAS
- Service des Stupéfiants de la PJ
- Volontaire-stagiaire de l'armée

Surtout les 3 banques de données concernant la protection de la jeunesse possèdent peu de données quantitatives, mais par contre des données qualitatives, riches en informations, de chaque mineur dont un dossier a été élaboré.

Les banques de données suivantes ne recueillent pas les informations elles-mêmes, mais font une analyse secondaire de données recueillies par d'autres services.

4. Analyse des données et études existantes

- Elèves dans les centres de l'EDIFF
- Fichiers de la Sécurité Sociale
- Mesures sociales complémentaires du RMG
- Observatoire Régional Nord
- Opnahmexamen
- Promotion des élèves de 1ère
- Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES

Les banques de données du RELIS et des Accidents de la route gagnent leurs informations surtout à l'aide d'analyses de dossiers et documents.

4.3. ESPACE GEOGRAPHIQUE

L'espace géographique couvert par presque toutes les banques de données est le pays de Luxembourg. Exception fait le Service de la protection de la jeunesse de la Ville de Luxembourg qui traite plutôt (mais pas exclusivement) des affaires sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Une deuxième exception est l'ORENO qui rassemble des données de la population du district de Diekirch.

Dans les banques de données suivantes les personnes enregistrées n'habitent pas exclusivement au Luxembourg, mais peuvent également résider à l'étranger:

- Accidents de la route
- Activités du SNJ
- Fichiers de la Sécurité Sociale
- Allocations familiales
- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)
- Centre pénitentiaire de Luxembourg
- Examen médico-sportif
- Formation dans les métiers de l'artisanat
- National Schengen Information System (NSIS)
- Offres et demandes d'emploi
- Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants
- Sans-abri
- Service des Stupéfiants de la PJ

Dans la plupart des banques de données nous retrouvons l'adresse des personnes. Théoriquement la possibilité de faire des analyses au niveau de la localité, du quartier ou même d'une rue existe donc dans ces banques de données.

Dans certaines banques de données cette information n'est pas présente. La banque de données RELIS n'enregistre que le lieu de résidence des personnes, tandis que dans la banque de données sur les causes de décès la plus petite unité territoriale enregistrée est la commune.

Dans toutes les banques de données sur la promotion des élèves de l'enseignement luxembourgeois, aucune donnée sur la résidence des élèves n'a été recensée.

4.4. TYPES DE DONNEES

Les banques de données décrites présentent différentes formes sous lesquelles les données sont enregistrées. Les formes les plus courantes sont les dossiers personnels des personnes ou les fichiers informatisés. La plupart des banques de données se présentent sous ces deux formes.

Les banques de données suivantes ne sont pas encore informatisées et ne fonctionnent qu'avec des dossiers, des listes ou des fichiers manuels.

- Aide-animateurs
- Elèves dans les centres de l'EDIFF
- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger
- Examen médico-sportif pour athlètes d'élite
- Formation continue des agriculteurs, viticulteurs
- Recensement fiscal du 15 octobre
- Sans-abri
- Service de protection de la jeunesse de la PJ
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.
- Service de protection de la jeunesse du SCAS
- Service des Stupéfiants de la PJ
- Volontaire-stagiaire de l'armée

La plupart de ces banques de données ne publient presque pas de statistiques. C'est en effet un travail pénible qui nécessite beaucoup de temps, parce qu'il faut consulter les dossiers ou fiches enregistrés pendant une année et les administrations ne sont normalement pas suffisamment équipées en personnel pour réaliser ce travail. D'autant plus que les erreurs se glissent facilement dans les statistiques élaborées de cette façon.

4.5. LES DIFFERENTS DOMAINES D'INTERETS

4.5.1. Données démographiques

Les variables démographiques les plus importantes décrivant la situation individuelle d'une personne sont le sexe, l'âge, la nationalité et l'état civil.

La plupart des banques de données recueillent ces 4 variables. Par la suite les banques de données où l'une des variables manque seront décrites.

L'âge des personnes se retrouve dans toutes les banques de données. C'est une variable qui est recueillie par les différentes banques de données sous des formes diverses: l'âge de la personne, la date de naissance, l'année de naissance ou la matricule nationale.

Le **sexe** des personnes figure également dans la plupart des banques de données. Néanmoins dans 12 des banques de données cette variable n'est pas retenue comme une variable spécifique. Ce sont des banques de données nominales, donc qui enregistrent également le nom et le prénom des personnes. Cette variable ne suffit cependant pas toujours pour définir le sexe d'une personne.

- Accidents de la route
- Aide financière pour les enfants d'agriculteurs
- Bénévoles dans maisons de jeunes

4. Analyse des données et études existantes

- Brevet pour animateurs et aide-animateurs
- Congé éducation
- Congé sportif
- Elèves dans les centres de l'EDIFF
- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger
- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs
- Recensement fiscal du 15 octobre
- Service de protection de la jeunesse de la PJ
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Luxembourg

La variable concernant la **nationalité** manque dans 17 banques de données.

- Accidents de la route
- Activités du SNJ
- Aide-animateurs
- Aide financière pour les enfants d'agriculteurs
- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs
- Bénévoles dans maisons de jeunes
- Brevets pour animateur et aide-animateur
- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)
- Congé éducation
- Congé sportif
- Elèves dans les centres de l'EDIFF
- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger
- Examen médico-sportif
- Examen médico-sportif pour athlètes d'élite
- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Luxembourg
- Subsidés pour clubs sportifs

Dans les banques de données suivantes d'autres variables comme le pays de naissance ou la ville de naissance sont recueillies, mais ne peuvent cependant pas indiquer exactement la nationalité des personnes.

- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs
- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)
- Congé éducation
- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Luxembourg

En ce qui concerne la variable de l'**état civil** des personnes, beaucoup des banques de données ne la retiennent pas. Il faut cependant relativiser l'importance de cela, en effet beaucoup de ces banques de données recueillent des informations sur des jeunes en cours de scolarisation primaire et postprimaire. On peut admettre que la plupart de ces jeunes sont encore célibataires.

- Accidents de la route
- Activités du SNJ
- Aide-animateurs
- Aide financière pour les enfants d'agriculteurs

4. Analyse des données et études existantes

- Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs
- Bénévoles dans maisons de jeunes
- Brevets pour animateur et aide-animateur
- Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)
- Centres socio-éducatifs de l'Etat de Dreibern et de Schrassig
- Centres de formations sportifs
- Congé éducation
- Elèves dans les centres de l'EDIFF
- Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger
- Examen médico-sportif
- Formation dans le domaine du commerce
- Formation dans le domaine industriel, gastronomique
- Formation dans les métiers de l'artisanat
- Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs
- National Schengen Information System (NSIS)
- Opnahmexamen
- Permis de conduire
- Placements dans centres d'accueil
- Promotion des élèves de 1ère
- Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES
- Service de protection de la jeunesse de la PJ
- Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Luxembourg
- Service des Stupéfiants de la PJ
- Subsidés pour clubs sportifs
- Tests pédagogiques des élèves de 6e primaire

4.5.1.1. Différentes études sur la démographie

Des données concernant la démographie de la population luxembourgeoise sont rassemblées par le STATEC qui reçoit ces données des registres communaux. Ils contiennent des informations sur les résidents (âge, sexe, nationalité) et sur les mouvements naturels de la population. Le STATEC obtient de cette façon des données sur les naissances, les décès et les mariages au Luxembourg. Les données sur les divorces au Luxembourg proviennent directement des 2 tribunaux de Luxembourg et Diekirch.

À partir des données rassemblées le STATEC peut faire des études sur les projections de population, la dernière étant réalisée en 1995 et portait sur la période de 1995 à 2050⁴. D'autres études du STATEC ont pour thème l'espérance de vie ou la mortalité de la population luxembourgeoise.

4.5.2. Famille

La plupart des banques de données recueillent des informations sur la famille ou le ménage des individus. Le groupe des personnes du ménage ou de la famille pour lequel des données sont enregistrées varie d'après les différentes banques de données. C'est pourquoi, nous faisons la différence entre des banques de données enregistrant des données de tout le ménage ou seulement des parents et de leurs enfants.

⁴ Langers, Jean, 1996.

4. Analyse des données et études existantes

Dans toutes les banques de données une personne de référence est définie. Dans une banque de données où l'unité de base examinée est le ménage, la personne de référence est le chef de ménage. Dans la plupart des banques de données des administrations où l'unité de base est la famille, la personne de référence est un des parents ou le jeune lui-même.

4.5.2.1. Le ménage

Les enquêtes EFT, EBM et PSELL, le recensement de la population, le recensement fiscal et les banques de données du FNS et du SNAS sur les bénéficiaires du RMG recueillent des informations identiques sur tous les membres du ménage.

Dans ces banques de données tous les membres du ménage sont recensés au moins avec leur sexe (sauf au recensement fiscal), leur nationalité, leur âge, l'état civil et leur relation avec la personne de référence du ménage. À côté de ces données recueillies par toutes les banques, chacune demande des informations supplémentaires spécifiques sur chaque membre du ménage.

Exemple:

L'EFT recueille des données additionnelles sur l'emploi et les conditions de travail des membres du ménage ayant un travail. L'EBM relève sur chaque membre du ménage son statut professionnel, son niveau d'instruction, le temps de travail hebdomadaire normal. Le FNS demande de chaque membre du ménage des données concernant ses revenus, sa profession.

Ces données supplémentaires d'un membre du ménage peuvent donc toutes être combinées avec les données des autres membres du ménage.

Tandis que dans les banques de données EFT, EBM, du recensement de la population et du recensement fiscal, les données ne portent que sur les membres du ménage, les banques de données des bénéficiaires du RMG et du PSELL recueillent des données supplémentaires sur les membres de la famille n'habitant pas dans le ménage. Le demandeur du complément RMG doit ainsi fournir des informations sur des membres de sa famille ne vivant pas ou plus dans son ménage: tous les enfants, les conjoints séparés ou divorcés, les parents, beaux-parents, beaux-fils, belles-filles. Tout changement dans le ménage du demandeur doit être communiqué au FNS. L'enquête PSELL demande à toutes les personnes qui ne sont plus scolarisées d'indiquer leurs mariages et divorces ainsi que leurs enfants. Les dates de départ et d'arrivée des personnes dans le ménage sont recueillies, de même que la raison du départ. Le PSELL peut de cette façon documenter chaque changement dans la composition du ménage et il est en plus renseigné sur la composition de la famille de chaque membre du ménage.

Trois des banques de données administratives enregistrent également la composition du ménage: les 2 banques de l'aide au logement et celle du Fonds du Logement. Les familles faisant une demande auprès de ces services doivent indiquer les noms et matricules (respectivement date de naissance) des parents et des enfants vivant dans le ménage ainsi que ceux de tous les autres membres du ménage. En comparaison avec les enquêtes et recensements, ces trois banques ne demandent pas de données supplémentaires des membres de la famille ou du ménage.

4.5.2.2. Parents et enfants

La banque de données la plus vaste qui renseigne sur toutes les familles au Luxembourg est le Répertoire Général des Personnes Physiques. Dans cette base de données chaque individu est enregistré avec son propre numéro de matricule, ceux de ses parents, de son conjoint et de ses enfants. Le RGPP renseigne donc sur la nationalité, le sexe, la date de naissance et de décès, l'état civil (le cas échéant la date du mariage) et l'adresse des membres de la famille de chaque individu au Luxembourg, pourvu que les membres de la famille aient vécu ou vivent encore au Luxembourg. La plupart des services étatiques ont un accès direct au RGPP et peuvent consulter les fiches des personnes enregistrées.

4. Analyse des données et études existantes

Des renseignements spécifiques sur les parents et leurs enfants sont demandés dans plusieurs banques de données. Nous allons d'abord analyser les banques de données dans lesquelles la personne de référence est l'enfant ou le jeune. Dans ces banques les informations recueillies portent en général sur la famille d'origine des jeunes: leurs parents et leurs frères et sœurs.

Certaines de ces banques de données n'ont besoin que de quelques données très précises sur les parents ou les enfants. Par exemple pour les formations dans les différentes professions et métiers des données sur le représentant légal (nom, profession, adresse, lien de parenté) de l'apprenti ou du jeune en stage de maîtrise suffisent. Le Centre pénitentiaire de Schrassig n'enregistre que les noms des parents. L'Armée luxembourgeoise et l'examen médico-sportif ne se renseignent que sur le décès des parents.

En regroupant les données importantes telles que la nationalité, l'âge et l'état civil des parents, on obtient le tableau 1 de banques de données recueillant des informations sur les parents des jeunes.

Tableau 1 Données concernant les parents des jeunes	nom, prénom des parents	nationalité des parents	date de naissance du père et du représentant légal	lieu de naissance du représentant légal	état civil des parents	revenu des parents	profession du père	profession de la mère	profession du représentant légal	parents décédés	adresse des parents	durée de résidence des parents
	Aide financière pour études postprimaires	X				X	X	X	X		X	X
Aide financière pour les enfants d'agriculteurs	X						X				X	
Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle	X		X	X		X	X	X				
Armée luxembourgeoise										X		
Centre pénitentiaire de Luxembourg	X											
Centres socio-éducatifs de l'Etat	X					X					X	
Examen médico-sportif										X		
Allocation pour personnes gravement handicapées	X										X	X
Formation dans le domaine du commerce	X								X			
Formation dans le domaine industriel, gastronomique	X								X			
Formation dans les métiers de l'artisanat	X								X			
Placements dans centres d'accueil	X	X			X		X	X			X	
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants		X			X		X			X		
Service de protection de la jeunesse de la PJ	X											
Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.	X											
Service de protection de la jeunesse du SCAS	X						X	X				
Volontaire-stagiaire de l'armée							X	X		X		

4. Analyse des données et études existantes

En ce qui concerne les banques de données des services de protection de la jeunesse, il faut remarquer que celles-ci rassemblent sûrement encore d'autres données sur la famille des jeunes en dehors des données sur les parents et la fratrie. Le fait est que ces données ne sont enregistrées que dans un dossier personnel du jeune. On ne peut faire que des hypothèses sur le contenu de la plupart de ces dossiers.

Tableau 2								
Données concernant les frères et sœurs		nom, prénom	âge	établissement scolaire	nombre total de frères et sœurs	nombre d'enfants à charge des parents	position dans la fratrie	lieu de séjour
Aide financière pour études postprimaires		X	X	X		X		
Aide financière pour les enfants d'agriculteurs			X			X		
Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle		X	X	X				
Placements dans centres d'accueil		X	X					X
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants					X		X	
Service de protection de la jeunesse du SCAS		X						
Volontaire-stagiaire de l'armée					X			

Dans un bon nombre de banques de données administratives la personne de référence n'est pas le jeune ou l'enfant, mais les parents ou le couple. Les jeunes peuvent se retrouver dans ces banques de données aussi bien dans le rôle de l'enfant que dans le rôle du couple ou des parents.

Dans les banques de données énumérées au tableau 3 figurent des informations sur le conjoint de la personne de référence.

Tableau 3														
Données concernant le conjoint		nom, prénom	nationalité	état civil	âge	lieu de naissance	adresse	durée de résidence	profession	statut professionnel	employeur	revenu	date de mariage	lieu de mariage
Aides au logement 1		X	X	X	X	X			X				X	X
Aides au logement 2		X	X	X	X	X			X			X	X	X
Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs		X			X	X			X		X	X	X	
Allocations de naissance et de maternité		X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	
Allocations familiales		X	X	X	X		X			X	X			
Armée luxembourgeoise		X												
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire													X	
Logements locatifs du Fonds du Logement		X			X				X		X	X		

4. Analyse des données et études existantes

Nous redécouvrons presque toutes ces bases de données au tableau 4, parce qu'elles demandent aussi des informations plus ou moins détaillées sur les enfants de la personne de référence.

Tableau 4 Données concernant les enfants	nom, prénom	sexe	nationalité	âge	lien de naissance	domicile	nombre d'enfants à charge	nombre d'enfants engendrés	statut de l'enfant	date d'adoption	jumeaux	profession	employeur	revenu mensuel	enfant décédé
	Aides au logement 1				X			X							
Aides au logement 2				X			X								
Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle							X								
Allocations de naissance et de maternité	X			X	X		X		X	X	X				X
Allocations familiales	X		X	X		X	X		X						
Armée luxembourgeoise	X	X		X				X							X
Causes de décès									X						
Centre pénitentiaire de Luxembourg							X	X							
Congé sportif							X								
Fonds National de Solidarité	X		X	X	X	X	X								
Logements locatifs du Fonds du Logement	X	X		X								X	X	X	
Offres et demandes d'emploi							X								
Personnel de l'Etat							X								
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants							X	X							

4.5.2.3. Etudes ponctuelles

Dans une bonne partie des études, la situation familiale ou du ménage des jeunes est demandée pour pouvoir analyser les résultats obtenus en fonction de la situation sociale du jeune (p.ex. les études sur le tabagisme dans la vie des jeunes).

L'enquête "Les employées privées au Grand-Duché de Luxembourg"⁵ réalisée en début de l'année 1996 par questionnaire auprès de 3000 femmes employées privées travaillant au Luxembourg est une étude qui analysait plus en détail la situation de famille de ces femmes: leur état civil, le nombre d'enfants, la composition du ménage, leur résidence.

Egalement en 1996, le CEPS a publié des analyses sur le mode de vie des jeunes adultes réalisées à partir de données du panel PSELL⁶. Cette analyse portait essentiellement sur le départ du jeune hors du foyer parental et les changements survenus entre 1985 et 1993. L'auteur du document a essayé de trouver une relation entre le départ du jeune et la gestion des revenus dans le ménage parents-jeune ainsi que les avantages reconnus par les jeunes de ce mode de vie.

⁵ Aubrun, Anne [e.a.], 1996. Aubrun, Anne, Lejealle, Blandine & Hausman, Pierre, 1996.

⁶ Hausman, Pierre, 1996.

4.5.3. Education et formation des jeunes

Les données sur l'éducation au Luxembourg peuvent être divisées en deux grandes catégories: les données sur les élèves en cours de scolarisation et les données générales sur le niveau d'éducation de la population luxembourgeoise.

4.5.3.1. Les jeunes en cours de scolarisation

• Education primaire

Dans le domaine de l'éducation primaire, nous nous sommes intéressés surtout aux données concernant la transition des enfants entre l'école primaire et l'école secondaire. Le passage de l'éducation primaire à l'éducation postprimaire a été changé en 1997. Avant cette date les élèves ont subi des tests pédagogiques et psychologiques dans le cadre d'une orientation scolaire facultative. En fait un nombre très important d'élèves de la 6^{ème} primaire ont participé à cette orientation organisée par le SPOS. Dans cette banque de données se trouvent des données sur les résultats des élèves aux tests psychologiques et pédagogiques avec une description de leur situation scolaire (école, instituteur, classe, choix de l'enseignement secondaire).

Les résultats des élèves à l'examen d'admission ont été analysés jusqu'en 1997 par le SCRIPT au Ministère de l'Education Nationale et sont stockés dans la banque de données "Opnahmexamen". Toutes les notes des élèves à l'examen d'admission sont stockées dans cette banque de données.

Ces deux banques de données ont été remplacées depuis 1997 par une banque de données sur le nouveau passage du primaire au postprimaire. Puisque les nouvelles modalités du passage ne sont pas encore tout à fait appliquées, les données de cette banque de données n'ont pas encore pu être déterminées définitivement.

• Education secondaire

La scolarisation des élèves dans l'enseignement secondaire (technique et classique) au Luxembourg est analysée dans 4 des banques de données répertoriées. La plupart des données de l'enseignement secondaire se trouvent dans les banques de données sur la promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES, ainsi que la promotion des élèves de 1^{ère}. Ces données sont gérées par le SCRIPT qui les reçoit chaque année des lycées luxembourgeois. Dans ces banques de données se trouvent des variables sur la situation scolaire des élèves (école, classe, section ou filière), les résultats des élèves durant cette année. Les fiches des élèves envoyées par l'école au SCRIPT contiennent aussi la matricule nationale, nécessaire pour faire la distinction entre les élèves. Il est regrettable que quelques classes de l'EST ne soient pas encore analysées dans cette banque de données: le régime préparatoire, ainsi que les cycles moyen et supérieur du régime professionnel.

Avec un objectif purement administratif, le SPOS obtient également des données sur l'enseignement secondaire des élèves demandant une aide financière pour leurs études postprimaires. Pour recevoir cette aide, le demandeur doit fournir des renseignements sur les études réalisées (école, classe, régime, section), sa situation familiale (parents, frères et sœurs), la situation financière de la famille (professions des parents, état civil des parents, enfants à charge etc.), les dépenses pour l'école.

Une dernière banque de données sur un groupe plus limité d'élèves de l'enseignement secondaire est l'"Aide financière pour les enfants d'agriculteurs". Dans cette banque de données ne se trouvent que des élèves du Lycée technique agricole d'Ettelbruck dont un parent est agriculteur. Pour recevoir l'aide financière, l'élève doit être interne dans un des deux internats d'Ettelbruck ou de Diekirch. Les données recueillies à titre purement administratif ne concernent que la situation scolaire de l'élève et de ses frères et sœurs.

• Formation professionnelle

La formation professionnelle plus précisément l'apprentissage et la maîtrise sont organisés par les différentes chambres professionnelles responsables. Pour faire un apprentissage le jeune doit remplir le contrat d'apprentissage qui recueille des informations sur la situation scolaire du jeune (école, classe, régime), le représentant légal du jeune, le patron et les modalités de l'apprentissage. Dans ces banques de données se trouvent aussi des données sur les résultats à l'examen d'apprentissage. Bien que le contrat d'apprentissage soit identique pour les différents types de métiers, les données des apprentis sont gérées dans 3 banques de données différentes des chambres professionnelles.

Pour faire la maîtrise dans un métier, le jeune doit introduire une demande d'admission auprès de la chambre des métiers. Ainsi la chambre dispose de données concernant les personnes désirant faire une maîtrise, leur formation scolaire et professionnelle, les cours choisis et les résultats.

• Education supérieure

Les informations sur les jeunes luxembourgeois faisant des études post-secondaires ne sont pour le moment disponibles que dans une seule banque de données sur les "Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle". Dans cette banque le SPOS gère les données d'étudiants qui demandent une aide financière. Il reçoit ainsi des données sur la situation scolaire actuelle et antérieure du jeune, sur ses résultats scolaires en relation avec des données personnelles du jeune, le ménage où le jeune vit (parents, frères et sœurs), sa situation financière, ses dépenses. Le SPOS demande entre autres aussi une évaluation subjective du jeune sur son lieu d'études: les difficultés pour trouver un logement, les matières difficiles etc.

• Education spéciale

L'éducation d'enfants et de jeunes à besoins spéciaux est organisée par l'EDIFF. Les "Elèves dans les centres de l'EDIFF" est une banque de données avec des informations sur les élèves fréquentant ces centres. Ils n'existent que peu de données centralisées sur les élèves de ces centres: leur nom, leur date de naissance, ainsi que la classe fréquentée.

Une autre banque de données sur des élèves à besoins spéciaux est celle sur les "Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger". Ces jeunes qui ne peuvent pas être scolarisés au Luxembourg ont le droit de demander une aide financière pour étudier dans une école à l'étranger. À côté des données sur la situation scolaire de ces jeunes, les rapports et les informations fournies par les assistantes sociales et les autorités scolaires sont très variables en fonction de la situation respective des jeunes.

• Education de groupes spéciaux

À côté des banques de données relatives aux différents ordres d'enseignement, il existe également des banques de données qui recueillent des données sur la scolarisation de groupes d'élèves spéciaux.

Dans la banque de données de la CNAP sur les "Placements dans des centres d'accueil" se trouvent des informations sur la situation scolaire des jeunes placés ou attendant d'être placé dans un centre d'accueil. La situation scolaire actuelle et antérieure (avec le redoublement de certaines classes) y est inscrite, ainsi que la situation détaillée des parents et des frères et sœurs, l'état de santé du jeune. Dans la banque de données des "Centres socio-éducatifs de l'Etat de Dreiborn et de Schrassig" se retrouvent les mêmes catégories de données sur les jeunes mineurs placés.

Dans le domaine du sport la banque de données des "Centres de formations sportifs" nous renseigne sur la situation scolaire des jeunes fréquentant les Centres de l'ENEPS. À côté de la description de leur situation scolaire, cette banque de données a aussi des informations

4. Analyse des données et études existantes

sur les résultats scolaires des jeunes, qui ne sont cependant gardés que pendant l'année scolaire en cours.

4.5.3.2. Le niveau d'éducation des jeunes

• Population générale

Lors du Recensement de la population de 1991 les élèves et étudiants vivant au Luxembourg ont dû indiquer le nom de l'établissement scolaire qu'ils fréquentaient. Toutes les autres personnes ont fourni des renseignements sur leur plus haut niveau d'éducation achevé.

Egalement pour la dernière "Enquête Budget de ménages" de 1993 et la dernière "Enquête Force de travail", les personnes questionnées ont dû signaler leur plus haut niveau de formation achevé. Dans le cadre de l'EFT les personnes de l'échantillon doivent également indiquer le genre et la durée de leur formation professionnelle continue suivie.

Le Panel socio-économique "Liewen zu Letzebuerg" 1996 demande dans un questionnaire spécial destiné aux élèves et étudiants la situation scolaire des jeunes, les redoublements de classes. Les autres personnes adultes du ménage et les apprentis doivent indiquer leur formation scolaire et professionnelle.

• Groupes spéciaux de la population

Les jeunes agriculteurs, viticulteurs ou horticulteurs qui veulent recevoir une des aides du Ministère de l'Agriculture sont obligés d'indiquer au Ministère leur formation professionnelle.

L'Armée luxembourgeoise demande aux recrues des renseignements sur le curriculum de leurs études avec les diplômes et résultats scolaires obtenus. Elle dispose également d'informations sur les tests d'admission dans l'armée, les cours suivis dans l'Armée luxembourgeoise ou un autre établissement d'études militaires. Les résultats des soldats aux examens font de même partie des dossiers de l'armée.

Lors de l'examen médico-sportif pour athlètes d'élite on demande aux sportifs de fournir des renseignements sur le genre et la durée de leurs études actuelles.

La banque de données du SNAS sur les bénéficiaires du RMG peut informer sur le niveau de formation achevé des bénéficiaires disponibles pour suivre des mesures sociales complémentaires.

Une des données que l'ADEM recueille sur les chômeurs est leur formation scolaire entière. À partir de leur formation de base (primaire, secondaire ou secondaire technique) l'ADEM réunit aussi des informations sur la durée de la formation, la branche, le pays de formation, les langues apprises, les diplômes obtenus et le niveau de formation atteint.

Le "Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants" cherche entre autres à savoir le niveau de formation achevé des consommateurs de drogues.

Le Foyer Ulysse essaye d'avoir des renseignements sur la dernière formation des sans-abri et le genre de formation professionnelle suivie.

4.5.3.3. Etudes et enquêtes ponctuelles

Les informations des banques de données très différentes sont complétées par des études ponctuelles sur la formation des élèves luxembourgeois.

• Flux scolaire

Dans l'étude MAGRIP⁷ réalisée de 1969 à 1976, un échantillon d'élèves de la classe de 6e primaire a été caractérisé avec différentes variables scolaires, cognitives et personnelles et suivie pendant 6 années consécutives en enregistrant la situation scolaire de ces élèves.

Dans une étude publiée en 1992⁸, le Ministère de l'Education Nationale présente les résultats du suivi pendant 5 années consécutives d'un échantillon d'élèves admis dans la classe de 7e d'orientation de l'enseignement secondaire entre 1978 et 1984. L'étude réalise l'analyse des points obtenus par branche par les élèves dans l'examen d'admission, l'analyse des résultats obtenus dans l'enseignement secondaire dans les différentes branches et la corrélation entre ces deux résultats.

Le cursus scolaire des bacheliers de la Division Administrative et Commerciale de l'Enseignement Secondaire Technique (ECG) était l'objectif d'une étude réalisée en 1995 par le SCRIPT et le CEPS⁹. Les bacheliers appartenant aux promotions de 1987-1994 ont été contactés téléphoniquement et questionnés sur la poursuite de leurs études, le premier emploi, la situation actuelle sur le marché de l'emploi, le temps nécessaire pour la recherche d'un emploi, la formation continue, leurs échecs scolaires dans les cycles d'études primaires et secondaires. Les résultats ont été ventilés selon le sexe, la nationalité, l'âge, état civil.

Une étude semblable dans l'enseignement secondaire a été réalisée en 1995¹⁰ auprès d'élèves qui se trouvaient entre 1981 et 1986 dans une classe de 7e d'orientation de l'enseignement secondaire. Le projet Pericles veut analyser l'éducation secondaire des élèves, les études entamées après l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'emploi des élèves pendant les années écoulées. Les élèves donnent leur appréciation sur la qualité de la formation reçue au lycée. Cette étude a été répétée en 1997 avec un échantillon d'élèves qui se trouvaient pendant les années 1987 et 1988 dans une classe de 7e d'orientation de l'enseignement secondaire, qui ont donc fait leurs études d'après le "Nouveau Régime" de l'enseignement secondaire. Dans la dernière étude un nouveau groupe de questions sur l'oral à l'examen de fin d'études secondaires a été introduit.

• Elèves à l'étranger

Les élèves qui résident au Grand-Duché de Luxembourg et qui fréquentent une école primaire ou secondaire à l'étranger étaient l'objet d'une étude du Ministère de l'Education Nationale en 1991¹¹. Les résultats de l'étude portent sur le nombre d'élèves dans les différentes écoles à l'étranger, selon la nationalité, l'âge, l'ordre d'enseignement et la région d'habitation des élèves.

⁷ Bamberg, Marcel, Dickes, Paul & Schaber, Gaston, 1977.

⁸ Enseignement secondaire. L'admission et les cinq années de scolarisation subséquentes, 1992.

⁹ Enseignement secondaire technique. Le Bac Technique de la Division Administrative et Commerciale. Diagnostic et Perspectives, 1996. Hausman, Pierre. Le suivi des diplômés du bac technique E.C.G., 1995. Lejealle, Blandine. Bacheliers, Bachelières de la filière ECG, 1997.

¹⁰ Haase, Klaudia [e.a.], 1995. Raskoop, Kornelia & Vogt, Hendrik, 1997.

¹¹ Levy, Jérôme, 1991.

4. Analyse des données et études existantes

• Elèves étrangers / Enseignement des langues

En 1985 le Ministère de l'Education Nationale a publié une étude statistique¹² sur l'éducation et la migration au Luxembourg, qui donne une image des élèves étrangers au Luxembourg. Toute la population des élèves a été analysée selon le sexe, l'âge, la grandeur de la famille, la nationalité, la commune de résidence, la situation scolaire dans les différents ordres d'enseignement.

L'enseignement des langues dans l'école luxembourgeoise était une des questions posées dans l'enquête sur la "Population étrangère, langues et enseignement vus par les Luxembourgeois" réalisé par le Ministère de l'Education Nationale¹³. L'enquête par sondage fut réalisée en 1987 et posait des questions sur l'enseignement des langues aux élèves étrangers, l'enseignement de la langue maternelle, des études communes ou séparées pour les enfants nationaux et étrangers. Les résultats ont été analysés selon l'âge, le niveau scolaire, la région, le groupe professionnel et le revenu des répondants.

• Problèmes des élèves / Opinion des jeunes sur l'école

L'IEES a réalisé en 1983 et en 1992, sur un échantillon représentatif, une étude sur les élèves et les drogues dans les classes de 5e de l'enseignement postprimaire au Luxembourg¹⁴. Dans ces études les auteurs ont questionné un échantillon d'élèves sur leurs problèmes scolaires, leur opinion sur l'école, la satisfaction avec l'école et les professeurs, l'organisation d'activités dans l'école. Les résultats sont présentés d'après le sexe, l'âge et le régime de l'enseignement.

L'opinion d'élèves du Lycée Technique du Nord face à l'école était l'objectif d'une enquête réalisée en 1991¹⁵ dans 14 classes du Lycée Technique du Nord. Avec l'aide d'un questionnaire les élèves ont répondu à des questions sur les devoirs, les branches, les programmes et les méthodes, les rythmes scolaires, les loisirs, leurs parents et leur satisfaction vis-à-vis de l'école. Les résultats sont présentés d'après les différentes classes du Lycée.

Comme nous l'avons déjà décrit plus haut, l'Etude Pericles du Ministère de l'Education Nationale étudie également les opinions des jeunes sortis de l'école sur leur formation reçue au lycée¹⁶.

• Etudes futures des jeunes

Dans le cadre de leur projet d'établissement, le LTC a mené en 1992 une enquête¹⁷ auprès de 322 élèves de 9e du LTC et de 5e de l'Athénée. L'objectif de l'enquête était de trouver les attitudes des élèves par rapport aux métiers de l'artisanat et de l'industrie en vue du choix de leur formation. Le questionnaire portait sur les intérêts des élèves, l'image que l'élève a de son futur métier, les facteurs qui influencent le choix d'une voie de formation.

Le Lycée Technique Mathias Adam à Pétange a organisé une enquête sur les opinions des élèves au sujet de la formation continue ainsi que de leur avenir privé et professionnel. Les résultats de cette enquête non représentative ont été ventilés par sexe.¹⁸

¹² Levy, Jérôme, 1986.

¹³ Kaiser, Lex & Levy, Jérôme, 1990.

¹⁴ Matheis, Jos, Prussen, Paul & Reuter, Paul, 1995.

¹⁵ Les élèves du LTN face à l'école, 1991/92.

¹⁶ Haase, Klaudia [e.a.], 1995. Raskoop, Kornelia & Vogt, Hendrik, 1997.

¹⁷ Fandel, Chantal & Pauwels, Dominique, 1994.

¹⁸ Formation? continue! Bereet sin e Liewe laang ze léieren, 1996.

En 1997 le Ministère de l'Education Nationale a réalisé en collaboration avec l'IST et l'association LIDIA une enquête¹⁹ par questionnaire sur les femmes face aux études supérieures. 175 jeunes filles des classes terminales de l'enseignement secondaire et secondaire technique ont répondu à des questions sur leur intention de continuer les études, le choix des études, leur motivation, les informations reçues.

• Formation initiale et continue de jeunes au travail

Le STATEC a réalisé en 1994 une enquête portant sur la formation professionnelle continue au Luxembourg²⁰. Elle a été réalisée auprès de 950 entreprises employant 10 personnes ou plus. Des résultats concernant les personnels formés, la composition de la population suivant une formation continue (sexe, catégorie professionnelle) ainsi que la durée de la formation ont été analysés.

L'étude réalisée en 1995 auprès des anciens bacheliers de l'ECG, décrite plus haut, a également présenté des résultats sur la formation continue des jeunes ayant un emploi²¹.

Dans l'étude de la Chambre des Employés Privés sur les femmes employées du secteur privé au Luxembourg en 1996²², les femmes ont également répondu à des questions concernant leur formation initiale: l'âge de la fin des études, le niveau d'études, leurs aptitudes linguistiques, la formation continue.

¹⁹ Les femmes face aux études supérieures, 1997.

²⁰ Houssemand, Claude & Martin, Romain, 1995.

²¹ Enseignement secondaire technique. Le Bac Technique de la Division Administrative et Commerciale. Diagnostic et Perspectives, 1996. Hausman, Pierre. Le suivi des diplômés du bac technique E.C.G., 1995. Lejealle, Blandine. Bacheliers, Bachelières de la filière ECG, 1997.

²² Aubrun, Anne [e.a.], 1996. Aubrun, Anne, Lejealle, Blandine & Hausman, Pierre, 1996.

4. Analyse des données et études existantes

4.5.4. Travail

Les banques de données disposant d'informations sur le travail des jeunes se distinguent surtout d'après l'importance des variables demandées. Tandis que la plupart des banques se bornent à des informations sur l'emploi actuel, il en existe quelques-unes qui enregistrent des données plus complexes sur le travail actuel ou antérieur ou la recherche de travail.

4.5.4.1. Emploi actuel

Dans cette première catégorie les banques du tableau 5 enregistrent des données sur l'emploi actuel des individus:

Tableau 5 Données concernant l'emploi actuel	Profession	Statut professionnel	Situation par rapport à la vie économique	Employeur	Secteur	Adresse ou lieu de l'emploi	Aptitude au travail	Salaire mensuel ou annuel brut
	Aide-animateurs			X	X		X	
Aides au logement 1	X							
Aides au logement 2	X							
Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs	X							
Allocations de naissance et de maternité	X	X		X		X		
Allocations familiales		X		X		X		
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire	X			X		X		
Causes de décès	X							
Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires	X							
Centre pénitentiaire de Luxembourg	X	X						
Congé éducation		X		X	X	X		
Congé sportif	X	X		X		X		X
Enquête Budget des Ménages		X	X		X			X
Enquête Force de Travail	X	X	X	X	X	X		
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite	X							
Fichiers de la Sécurité Sociale	X	X		X				X
Fonds National de Solidarité	X	X		X			X	X
Formation dans le domaine du commerce				X		X		X
Formation dans le domaine industriel, gastronomique				X		X		X
Formation dans les métiers de l'artisanat				X		X		X
Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs	X							
Logements locatifs du Fonds du Logement	X			X				
Mesures sociales complémentaires du RMG		X					X	
Offres et demandes d'emploi	X			X	X	X	X	
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"	X	X	X	X	X			X
Personnel de l'Etat		X		X				X
Recensement de la population	X	X	X	X	X	X		
Recensement fiscal du 15 octobre		X		X		X		
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants		X	X					
Sans-abri	X	X		X				X
Service de protection de la jeun. de la Police de la Ville de Lux.		X	X					
Service des Stupéfiants de la PJ	X	X	X					
Volontaire-stagiaire de l'armée		X		X				

4. Analyse des données et études existantes

Le PSELL est la seule banque de données qui recense également des données sur la 2e activité de travail d'une personne.

Dans le tableau 6 nous présentons les variables concernant le temps de travail, qui est une donnée importante pour déterminer les conditions de travail des personnes. Nous avons distingué trois domaines: la durée du travail, les jours absents et congés, les heures de travail.

Tableau 6 Données concernant le temps de travail	date du contrat		fin du contrat	durée du contrat	type de contrat	date entrée en service	durée occupation actuelle	congé éducation	congé sportif	congé sans soldes	congé de maternité	journées absentes pour cause de grève	journées absentes pour cause de maladie	heures de travail par semaine	heures de travail dans la 2e activité	heures chômées	heures ceuvrées	Heures travaillées pendant la nuit, jour férié etc.	heures supplémentaires
	Aide-animateurs	X	X												X				
Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs							X												
Allocations de naissance et de maternité							X												
Allocations familiales							X												
Armée luxembourgeoise													X						
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire							X												
Congé éducation						X		X											
Congé sportif						X			X										
Enquête Budget des Ménages														X					
Enquête Force de Travail			X			X								X	X			X	X
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite														X					
Fichiers de la Sécurité Sociale	X	X												X		X	X		
Formation dans le domaine du commerce	X	X	X																
Formation dans le domaine industriel, gastronomique	X	X	X																
Formation dans les métiers de l'artisanat	X		X																
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"				X										X	X			X	
Personnel de l'Etat	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X
Recensement de la population														X					
Sans-abri						X													
Volontaire-stagiaire de l'armée			X																

4. Analyse des données et études existantes

4.5.4.2. Emplois antérieurs

Les banques de données qui documentent également la carrière professionnelle des personnes, c'est-à-dire les emplois antérieurs, sont plus rares. Certaines banques s'intéressent en général à la carrière professionnelle de la personne, ainsi par ex. l'Armée demande la carrière de tous ses soldats, le SNAS se renseigne sur les emplois des bénéficiaires du RMG, l'ADEM sur les demandeurs d'emploi. D'autres banques ne s'intéressent qu'à un emploi précis par ex. le dernier ou le premier emploi de la personne ou celui que la personne avait l'année dernière.

Tableau 7 Données concernant les emplois antérieurs	carrière professionnelle	nombre d'emplois	premier emploi régulier	âge au premier emploi	occupation antérieure	profession exercée dans dernière activité	statut professionnel dernière activité	dernier employeur	durée dernier emploi	statut professionnel 1 an passé	situation par rapport à la vie économique 1 an passé	employeur 1 an passé	situation par rapport à la vie éco. pendant année passée	travail principal durant 3 ans avant perte logement
Allocations familiales								X	X					
Armée luxembourgeoise	X													
Congé sportif					X									
Enquête Force de Travail		X				X	X	X		X	X	X		
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite									X					
Fichiers de la Sécurité Sociale	X													
Fonds National de Solidarité						X								
Mesures sociales complémentaires du RMG	X													
Offres et demandes d'emploi	X													
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"			X	X		X							X	
Personnel de l'Etat	X													
Sans-abri									X					X
Volontaire-stagiaire de l'armée	X													

4.5.4.3. Recherche de travail et chômage

La recherche d'un emploi ou le chômage ne sont pas documentés dans beaucoup de banques de données. Il n'y en a que quelques-unes qui saisissent des informations sur le travail souhaité ou l'ancienneté de la recherche d'un emploi; la plus complète des banques de données est en tout cas celle de l'ADEM.

Tableau 8 Données concernant la recherche d'un emploi	recherche d'un emploi			demande d'emploi à l'ADEM			nature du contrat de travail souhaité			régime/mode de travail souhaité			déménagement accepté pour travail			travail régulier avant chômage		
	recherche d'un emploi	démarches entreprises pour trouver travail	demande d'emploi à l'ADEM	date de la demande d'emploi	ancienneté de la recherche	dernier contact ADEM	profession souhaitée	nature du contrat de travail souhaité	type d'emploi recherché	régime/mode de travail souhaité	durée du contrat de travail souhaité	temps de travail souhaité	salaire brut souhaité	déménagement accepté pour travail	disponibilité pour le travail	travail régulier avant chômage	situation par rapport à la vie économique avant la recherche d'emploi	
Enquête Force de Travail	X	X	X		X	X			X						X	X	X	
Fonds National de Solidarité	X																	
Mesures sociales complémentaires du RMG	X		X															
Offres et demandes d'emploi			X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"	X	X						X										
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants	X																	
Sans-abri			X	X														

4.5.4.4. Les motivations vis-à-vis de l'emploi

Les raisons qui ont mené à la fin de l'emploi se trouvent dans trois banques: l'EFT, la Sécurité Sociale et les Sans-abri. Le PSELL interroge les membres des ménages questionnés sur leur opinion concernant la stabilité de leur travail et la raison qui les inciterait à continuer un emploi après l'âge de la retraite. Enfin l'EFT est la seule banque de données à demander les différentes raisons qui ont motivé l'absence au travail, les heures supplémentaires, un emploi à durée limitée ou à temps partiel, de la recherche d'emploi, du désir de travailler, de l'indisponibilité pour le travail.

4.5.4.5. Etudes et enquêtes ponctuelles

En 1995 l'enquête quantitative sur les bacheliers de l'ECG²³ a essayé de décrire le profil professionnel des bacheliers de la division administrative et commerciale: leur premier emploi, la position actuelle sur le marché du travail, également le temps moyen de la recherche d'un emploi et le profil des bacheliers à la recherche d'un emploi.

²³ Enseignement secondaire technique. Le Bac Technique de la Division Administrative et Commerciale. Diagnostic et Perspectives, 1996. Hausman, Pierre. Le suivi des diplômés du bac technique E.C.G., 1995. Lejealle, Blandine. Bacheliers, Bachelières de la filière ECG, 1997.

4. Analyse des données et études existantes

En 1997 une étude qualitative sur le profil professionnel des bacheliers de l'ECG²⁴ a été menée auprès du monde économique et des bacheliers en activité professionnelle. Les deux groupes ont été questionnés sur les fonctions exercées, le genre d'activités exécutées, les qualités indispensables, les connaissances importantes etc. pour définir le profil professionnel.

Les conditions de travail dans l'agriculture luxembourgeoise ont été le sujet principal dans 2 enquêtes récentes²⁵. Au début de 1995 le Ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural a envoyé un questionnaire qui a été retourné par 1400 exploitations. Les données reçues portaient sur la description et le développement des exploitations, l'activité professionnelle principale et secondaire du chef de l'exploitation, la structure familiale, les conditions de logement, la formation, les perspectives de l'agriculture en général et de l'exploitation, la succession.

Une autre enquête également faite en 1995 par le Service Jeunesse de la Centrale Paysanne et les Letzebuenger Jongbaueren a Jongwenzer s'adressait aux jeunes agriculteurs, viticulteurs et horticulteurs en dessous de l'âge de 35 ans. 159 questionnaires ont été renvoyés et analysés d'après la grandeur de l'exploitation, la formation initiale et continue, la succession, la production, l'environnement et des questions sociales (conflits entre générations, conditions de logement, les loisirs, la satisfaction au travail).

Dans une enquête faite auprès des élèves du Lycée Technique Mathias Adam²⁶ une partie des questions portaient sur les opinions des garçons et des filles au sujet de la formation et plus spécialement la formation continue et des perspectives des jeunes sur leur vie professionnelle et privée.

Dans l'enquête sur "Les femmes employées de statut privé occupées au Luxembourg" de 1996²⁷, les femmes ont été analysées d'après leur profession exercée, le secteur d'activité où ils travaillent, leurs conditions de travail c'est-à-dire l'horaire du travail, leur satisfaction avec ces conditions de travail, la mobilité professionnelle, les interruptions de carrière.

En 1997 l'ADEM et le CEPS ont fait une enquête sur le chômage de longue durée au Luxembourg²⁸. En tout 333 chômeurs inscrits depuis plus de 16 mois à l'ADEM et 444 chômeurs inscrits depuis 12 à 16 mois ont été interviewés. Les informations déjà inscrites dans la banque de données de l'ADEM ont ainsi été complétées par des renseignements sur la formation scolaire initiale, la qualification et la carrière professionnelles, l'état de santé, les situations sociale et familiale, la situation de logement, la situation financière, la mobilité et la disponibilité pour le travail du demandeur d'emploi. De chaque chômeur l'enquête a retenu les données personnelles suivantes: âge, sexe, adresse, état civil, durée d'inscription.

²⁴ Le profil professionnel des bacheliers de la division administrative et commerciale, 1997.

²⁵ Umfrage 1995, 1995. Umfrage zur Situation und zu den Perspektiven der landwirtschaftlichen Betriebe in Luxemburg, 1996.

²⁶ formation? continue!, 1996.

²⁷ Aubrun, Anne [e.a.], 1996. Aubrun, Anne, Lejealle, Blandine & Hausman, Pierre, 1996.

²⁸ Hawlitzky, Stephan [e.a.], 1997.

4.5.5. Situation financière

La situation financière d'une personne est définie par ses différents revenus et ses dépenses.

4.5.5.1. Revenus

Au Luxembourg trois banques de données examinent les différents revenus des personnes en détail: le PSELL, l'EBM et le FNS. Elles recueillent des données sur tous les revenus des personnes vivant au ménage: les revenus professionnels, les revenus provenant d'une rente ou pension, les revenus de la sécurité sociale et des revenus de biens mobiliers et immobiliers.

D'autres banques de données sont plus sélectives dans leur besoin d'information sur les revenus, comme le montre le tableau 9:

Tableau 9 Données concernant les revenus	salaires brut	revenu	revenu d'une pension ou rente	allocation de repas et primes	allocations familiales	atiments	sans revenu	indemnité de chômage	revenu minimum garanti (RMG)	indemnité d'insertion (MSC)	biens meubles et immeubles
Aide financière pour études postprimaires						X					
Aide-animateurs	X										
Aides au logement 1		X			X						
Aides au logement 2		X									
Aides financières pour études sup. du 1er et du 2e cycle		X									
Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs											X
Allocations familiales											
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire		X	X								X
Congé sportif	X										
Fichiers de la Sécurité Sociale	X							X			
Formation dans le domaine du commerce	X										
Formation dans le domaine industriel, gastronomique	X										
Formation dans les métiers de l'artisanat	X										
Logements locatifs du Fonds du Logement		X									
Mesures sociales complémentaires du RMG									X	X	
Offres et demandes d'emploi									X		
Personnel de l'Etat	X	X		X							
Recensement fiscal du 15 octobre			X								
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants		X									
Sans-abri	X	X				X	X				

4.5.5.2. Dépenses

L'analyse des dépenses des ménages luxembourgeois est le mieux documentée dans 2 banques de données: l'EBM et le PSELL. La liste des dépenses générales sur lesquelles le ménage est questionné est très vaste et comprend tous les domaines. Les dépenses faites par le ménage pour les enfants ou pour les jeunes ne se retrouvent que dans les frais pour garde d'enfants. Dans l'EBM les enfants doivent remplir un carnet sur les dépenses réalisées avec leur argent de poche.

4. Analyse des données et études existantes

Concernant les **emprunts** réalisés par les ménages, l'EBM ne se renseigne que sur les emprunts liés au logement (versement annuel, versement mensuel, emprunt pour travaux d'équipement dans le logement), tandis que le PSELL cherche à avoir des informations sur tous les emprunts réalisés (également les emprunts pour des études) avec les dates, le taux et les versements faits par le ménage. Le PSELL se renseigne également sur les **dépenses liées à l'école** (frais d'inscription, frais de pension, internat, hébergement, frais de déplacements et autres frais pour école).

Le PSELL est la seule base de données qui recueille des informations sur les difficultés que connaît un ménage à vivre avec ses ressources mensuelles et à payer certaines dépenses: assurances, achats pour l'alimentation, certains services (médecin, dentiste...), impôts, emprunts non-liés au logement, loyer ou emprunt logement, factures d'eau, gaz, électricité, chauffage, téléphone, bien d'équipement défectueux, entretien de la voiture.

Dans les autres banques de données les informations sur les dépenses des ménages ou des individus se limitent à quelques données précises, comme le montre le tableau 10. La dépense la plus souvent enregistrée est celle pour le loyer d'un logement. Les dépenses pour l'école ne figurent que dans les banques de données sur les aides financières pour études postprimaires ou supérieures.

Tableau 10 Données concernant les dépenses	loyer	prix logement ou terrain	frais liés au logement (charges)	emprunt	dettes	dépenses exceptionnelles	épargne	frais d'inscription pour école	frais de pension, internat, hébergement (pour école)	matériel, acquisitions pour études supérieures	groupe d'impôt	impôt sur le revenu
	Aide financière pour études postprimaires								X	X		
Aides au logement 1		X		X			X					
Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle	X							X		X	X	
Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs				X								
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire	X				X	X						
Fonds National de Solidarité	X										X	
Logements locatifs du Fonds du Logement	X											
Personnel de l'Etat											X	X
Recensement de la population	X											
Recensement fiscal du 15 octobre	X		X									
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants					X							
Sans-abri					X							

4.5.5.3. Etudes ponctuelles

Une des seules publications au Luxembourg sur le revenu des jeunes est issue du panel PSELL élaboré par le CEPS²⁹. En 1993 il a analysé les revenus de travail des jeunes du panel entre 1985 et 1993 en les comparant selon le sexe, le niveau de formation, l'ancienneté, le statut professionnel, le secteur d'activité et le nombre d'employés.

²⁹ Gailly, Bernard, 1996.

4.5.6. Logement

Nous avons déjà analysé plus haut les informations dans les banques de données concernant la résidence des personnes. Dans ce sous-chapitre nous nous intéressons plus particulièrement aux informations concernant les différentes formes de résidence et à la qualité des logements ainsi qu'à l'équipement des ménages.

4.5.6.1. Les formes de logement des ménages

Les formes de logement et les changements dans ces formes se limitent le plus souvent au statut d'occupation du logement par le ménage (voir tableau 11). Le statut d'occupation d'un logement nous renseigne si un ménage ou une personne est propriétaire, locataire ou usufruitier du logement.

Tableau 11 Données sur les différentes formes de logements		statut d'occupation	statut d'occupation résidence secondaire	changement du statut d'occupation lors dernière année	mode d'acquisition du logement	démarches pour trouver logement	difficultés pour trouver logement	motif pour gratuité du logement
Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle						X	X	
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire	X							
Fonds National de Solidarité	X							
Recensement fiscal du 15 octobre	X							X
Aides au logement 2	X							
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"	X		X					
Recensement de la population	X							
Enquête Budgets des Ménages	X	X		X				

Le changement du logement ou de la résidence ainsi que la perte du logement sont documentés dans les banques de données du tableau 12, qui utilisent des variables très différentes et par là difficilement comparables.

Tableau 12 Données concernant le changement de logement		adresse logement antérieur	date du déménagement lors dernière année	pays de résidence 1 au passé	lieu de résidence 10 ans passés	1ère perte de logement (lieu et date)	dernière perte de logement (lieu et date)	durée du sans logis	durée de l'occupation du logement	adresse logement futur
Aides au logement 1										X
Enquête Budget des Ménages									X	
Enquête Force de Travail				X						
Logements locatifs du Fonds du Logement	X								X	X
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"			X							
Recensement de la population					X				X	
Sans-abri	X					X	X	X		

4. Analyse des données et études existantes

4.5.6.2. Les conditions d'habitat

La condition de l'habitat dépend de beaucoup de variables, extérieures et intérieures au logement, qui se retrouvent dans les banques de données du tableau 13:

Tableau 13 Données sur le logement	Données														
	année de construction immeuble	nature du logement	type d'agglomération (habitants par localité)	surface habitable	pièces d'habitation	chambres à coucher	cuisine	living	salle de bain-douche	toilette	pièce pouvant être utilisée pour travail professionnel à domicile	chauffage	eau chaude courante	garage/emplacement pour voiture disponible	genre de travaux réalisés dans logement durant année passée
Aides au logement 1		X		X											
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants			X												
Recensement fiscal du 15 octobre		X		X											
Aides au logement 2	X	X		X	X	X									
Logements locatifs du Fonds du Logement		X			X	X	X	X	X	X					
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"	X	X			X				X		X	X			X
Recensement de la population				X	X		X		X	X		X	X		
Enquête Budget des Ménages	X	X		X	X				X	X		X	X	X	

4.5.6.3. L'équipement des ménages

L'équipement des ménages avec différents appareils (lave vaisselle, machine à laver, congélateur, télévision, téléphone, chaîne Hi-Fi etc.) renseigne sur le confort des ménages. Ces données se trouvent dans 3 banques de données: l'EBM, le recensement de la population et le PSELL. La liste la plus détaillée sur les équipements des ménages est faite dans l'EBM, tandis qu'au dernier recensement cette liste était moins importante. Le PSELL à son tour ne demande au ménage que d'indiquer les changements en équipements pendant la dernière année et ceux prévus pour la prochaine année.

4.5.6.4. Etudes ponctuelles

Le problème des sans-abri n'est pas documenté régulièrement au niveau national. C'est pourquoi dans le cadre du rapport luxembourgeois pour l'Observatoire de la FEANTSA une enquête sur les sans-abri auprès des services d'accueil et d'hébergement d'urgence a été commencée en 1994 et répétée pendant les 2 années suivantes³⁰. L'Observatoire a ainsi obtenu les informations suivantes sur les personnes hébergées par ces services et celles aidées hors hébergement: sexe, âge, nationalité, état civil, enfants (nombre et situation de logement), situation professionnelle, ressources personnelles, origine du problème, provenance, durée du séjour. Les services ont recensé pendant une journée de l'année toutes les personnes fréquentant leur service et ainsi pu constituer un échantillon de presque 265 personnes en 1994, 400 en 1995 et 343 en 1996. Ces personnes ne sont naturellement pas représentatives de la population sans logement au Luxembourg.

³⁰ Pels, Monique, 1996. Pels, Monique & Wagner, Alain, 1994. Pels, Monique & Wagner, Alain, 1995.

4.5.7. Santé

Dans le domaine de la santé nous disposons de variables nous renseignant sur différents aspects de santé: d'une part les examens médicaux sur l'état de santé, d'autre part les antécédents médicaux. Les comportements de consommation de drogues et les comportements en faveur de la santé sont d'autres domaines d'informations. Enfin les décès en sont une dernière catégorie.

4.5.7.1. Examens médicaux

Parmi ces examens médicaux, citons les contrôles médico-sportifs qui ont pour but: de permettre l'accès, sans risque pour la santé, aux compétitions sportives et d'assurer la surveillance médicale des sportifs des différents centres de formation.

Dans les banques de données du tableau 14 sont enregistrées des données concernant l'état de santé d'une personne.

Tableau 14 Données concernant l'état de santé	état général	examen médical	date dernier examen médical	allergies connues	blessure	examen dentaire	examen des yeux	plaintes actuelles	traumatismes	handicap ou invalidité	examen de grossesse
	Accidents de la route					X					
Aides au logement 2										X	
Allocation pour personnes gravement handicapées	X						X	X		X	
Allocations de naissance et de maternité		X				X					X
Allocations familiales										X	
Armée luxembourgeoise		X									
Centre socio-éducatif de Schrassig	X										
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite			X	X	X				X		
Fichiers de la Sécurité Sociale										X	
Fonds National de Solidarité										X	
Offres et demandes d'emploi										X	
Placements dans centres d'accueil	X			X							
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants	X										
Sans-abri	X										
Volontaire-stagiaire de l'armée		X									

4. Analyse des données et études existantes

4.5.7.2. Traitements et antécédents médicaux

Les banques de données s'intéressant aux traitements ou antécédents médicaux des jeunes sont bien plus rares, comme le montre le tableau 15.

Tableau 15 Données concernant les traitements et antécédents médicaux															
	médicaments	vaccinations	traitement actuel	année 1 ^{er} traitement	date du commencement du traitement	temps écoulé entre 2 traitements	séjour hôpital	raison du contact avec service psychiatrique	sevrage physique	dernier contrôle médico-sportif	accidents antérieurs	antécédents chirurgicaux	antécédents familiaux médicaux	antécédents médicaux	maladies antérieures
Allocation pour personnes gravement handicapées					X		X				X				X
Centres de formations sportifs	X	X								X		X	X	X	
Examen médico-sportif	X	X								X	X	X			X
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite	X	X									X		X		
Placements dans centres d'accueil	X														
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants			X	X	X	X		X	X						
Sans-abri							X								

4.5.7.3. Drogues légales et illégales

La consommation de drogues légales comme le tabac ou l'alcool est demandée dans les 4 banques de données suivantes: Allocation pour personnes gravement handicapées (seulement consommation d'alcool), Centres de formations sportifs, l'Examen médico-sportif et l'Examen médico-sportif pour athlètes d'élite.

Dans deux autres banques de données les administrations enregistrent la consommation de drogues illégales: dans le Foyer Ulysse pour les sans-abri et au Service des Stupéfiants de la PJ.

La banque de données avec la plus importante liste de variables sur la consommation des drogues illégales et légales au Luxembourg est le Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants. RELIS rassemble des données sur le commencement de la consommation de cigarettes et de drogues illégales, la raison pour la 1^{ère} consommation de drogues, l'évolution de la consommation illégale, les habitudes de consommation, le contexte de la consommation, des overdoses.

4.5.7.4. Comportement en faveur de la santé

L'utilisation de préservatifs, ainsi que le test du SIDA, qui peuvent être une indication pour un comportement en faveur de la santé, sont des informations enregistrées par la banque de données RELIS. La question de l'alimentation des sportifs dans les Centres de formations et dans les Examens médico-sportifs est une autre indication pour un comportement sain.

4.5.7.5. Décès

La banque de données sur les Causes de décès renseigne très précisément sur la date et le lieu du décès, la nature de la mort (naturelle, violente) et les causes (primaire, immédiate, exogène). Le RELIS documente également le lieu et l'année du décès de toxicomanes, ainsi que les causes (médicales, exogènes, suicide), les examens d'autopsie et les personnes présentes lors du décès.

La date de décès d'une personne est également enregistrée dans la banque de données du RGPP et celle de la Sécurité Sociale.

4.5.7.6. Etudes et enquêtes ponctuelles

• Consommation de drogues

Une des premières études faite au Luxembourg sur la consommation de drogues était celle de l'IEES en 1983 auprès de 1428 élèves de la 5^e année d'études des enseignements secondaire et secondaire technique du Grand-Duché de Luxembourg. Cette étude fut répétée en 1992³¹ auprès de 1341 élèves dans les mêmes classes d'enseignement. Avec l'aide d'un questionnaire, l'étude a cherché des réponses sur les habitudes de consommation de drogues légales et illégales des jeunes, leurs connaissances et opinions sur les drogues, leur situation au sein de l'école, dans la famille, dans leurs loisirs et leurs perspectives d'avenir. Les résultats ont été ventilés d'après l'âge, le sexe ou le régime d'enseignement de l'élève.

En 1987 et 1993 la Ligue luxembourgeoise contre le cancer a fait une étude sur le tabac dans la société luxembourgeoise et ses habitudes de consommation³². En 1993 un échantillon de 1082 personnes à partir de 15 ans a été interrogé sur leur consommation de cigarettes, l'âge où on a commencé et cessé de fumer, les raisons d'arrêter de fumer, les thérapies utilisées, la présence de fumeurs (e. a. à la maison, parmi les amis, au travail), la réaction face à la fumée, l'information concernant une brochure contre le tabagisme. Des indications sur l'âge, le sexe, la nationalité, le niveau scolaire, la profession, le revenu des personnes interviewées et sur la région, le revenu, la taille et le nombre d'enfants à charge du ménage ont été saisies pour pouvoir ventiler les résultats obtenus.

En 1990 la Ligue luxembourgeoise contre le cancer a mené une autre étude spécifique sur le tabagisme chez les jeunes luxembourgeois âgés de 11 à 18 ans³³. Dans cette étude les jeunes ont répondu à des questions sur l'initiation et la consommation de cigarettes, l'attitude des parents, l'entourage du jeune, la prévention du tabagisme à l'école et les opinions des jeunes sur le tabagisme. Cette enquête a été répétée en 1998³⁴ auprès de 800 jeunes du même âge avec des questions semblables à la 1^{ère} enquête et des questions supplémentaires sur la consommation d'alcool des jeunes. Les résultats de cette dernière étude peuvent être ventilés d'après l'âge, la nationalité, le sexe, l'activité du jeune, sa situation familiale et la profession de ses parents. Actuellement seulement quelques statistiques élémentaires de l'étude ont été publiées.

L'étude sur "La consommation de drogues légales et illégales des élèves des 6^{èmes} de l'enseignement secondaire et des 8^{èmes} de l'enseignement professionnel et technique"³⁵ présente les résultats d'une étude faite en 1994 auprès d'un échantillon de 650 élèves de ces classes. Elle analyse les comportements des jeunes quant à la consommation de tabac, de médicaments, d'alcool et de drogues illégales et la situation de vie des jeunes: leur bien-être, leurs loisirs, leur opinion sur l'école, l'éducation et la drogue. Des facteurs associés à la

³¹ Matheis, Jos, Prussen, Paul & Reuter, Paul, 1995.

³² Le tabac dans la société luxembourgeoise, 1993.

³³ Les jeunes luxembourgeois et le tabagisme, 1991.

³⁴ Le tabagisme dans la vie des jeunes, 1998.

³⁵ Dickes, Paul, Houssemand, Claude & Martin, Romain, 1996.

4. Analyse des données et études existantes

consommation de drogues sont analysés: le style éducatif des parents, l'information du jeune sur les drogues, des amis toxicomanes du jeune, son argent de poche, le contact avec d'autres consommateurs.

En 1997 le Centre de Prévention des Toxicomanies a contribué à une étude sur la drogue synthétique Ecstasy³⁶. Dans le cadre de cette étude 666 jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire au Luxembourg (8^e à 12^e technique et 6^e à 2^e classique) ont été questionnés sur leurs opinions et représentations face à l'Ecstasy, leurs habitudes de consommation concernant l'Ecstasy. En plus l'étude a recueilli des données sur des caractéristiques socioculturelles du jeune (âge, sexe, nationalité, loisirs) et leur bien-être dans différents domaines (milieu familial, scolaire...). Dans le cadre de ce projet une 2^e enquête a été réalisée auprès d'usagers de 5 discothèques au Luxembourg. Ce questionnaire, qui a été rempli par 248 personnes, recueillait des informations sur l'expérience de consommation d'Ecstasy en relation avec des caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, lieu d'habitation).

4.5.8. Circulation

Les variables concernant la circulation routière sont très spécifiques et peuvent être regroupées autour de 3 thèmes: le permis de conduire, les moyens de transport et les accidents de la route.

4.5.8.1. Permis de conduire

Des données sur le permis de conduire des résidents luxembourgeois se trouvent surtout dans la banque de données du Ministère des Transports. Dans cette banque sont également enregistrées toutes les infractions à la législation sur le permis de conduire: le contentieux judiciaire et administratif ainsi que les infractions faites par les conducteurs-stagiaires.

4.5.8.2. Moyen de transport

Les moyens de transports disponibles dans un ménage sont demandés pour les enquêtes de l'EBM, du PSELL et du recensement de la population. Le moyen de transport utilisé pour faire le trajet école/emploi et domicile est enregistré par le recensement de la population.

4.5.8.3. Accidents de la route

Le lieu et la date, les usagers impliqués et les conditions qui ont mené à un accident de la route sont régulièrement enregistrés par le Ministère des Transports.

³⁶ Meisch, Pierrette, 1997.

4. Analyse des données et études existantes

4.5.9. Criminalité

Concernant les variables du domaine de la criminalité, la distinction a été faite entre les délits enregistrés par les forces de l'ordre et les mesures judiciaires décidées par la justice.

4.5.9.1. Délits

L'enregistrement du délit et de l'auteur sont les données que nous retrouvons le plus souvent dans les banques de données du tableau 16.

Tableau 16 Données concernant les infractions	auteur	prévenu	victime	infraction	lieu de l'infraction	date de l'infraction	motif de la recherche	arrestation	saisie	enquête	procès-verbal	raisons de l'interpellation ou de la condamnation	contacts avec forces de l'ordre ou justice
Armée luxembourgeoise	X			X		X							
Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)	X		X	X	X	X							
Centre pénitentiaire de Luxembourg	X			X									
National Schengen Information System (NSIS)	X		X				X						
Permis de conduire	X			X						X			
Service de protection de la jeunesse de la PJ	X		X	X						X	X		
Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Luxembourg	X		X	X						X	X		
Service des Stupéfiants de la PJ	X	X		X				X	X	X	X	X	
Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants	X	X						X	X		X	X	X

4.5.9.2. Mesures judiciaires

La plupart des banques de données dans le domaine de la justice enregistrent le jugement et la date du jugement (voir tableau 17). Les mesures judiciaires spécifiques pour les jeunes se retrouvent dans les banques de données des institutions exécutives de ce jugement.

Tableau 17 Données concernant les mesures judiciaires	cour ou tribunal	jugement	date du jugement	mesure de garde provisoire	section disciplinaire	séjours en prison	durée du séjour en prison	congé pénal	visites	infraction au règlement de l'institution	lieu et date de transfert
Armée luxembourgeoise	X	X	X								
Avance et recouvrement d'une pension alimentaire		X	X								
Centre pénitentiaire de Luxembourg		X	X	X	X		X	X	X	X	X
Centre socio-éducatif de Schrassig		X	X	X							
Réseau Lux. d'Information sur les Stupéfiants						X					

4. Analyse des données et études existantes

4.5.10. Loisirs

Dans le domaine des loisirs les variables récoltées dans les banques de données analysées se regroupent autour de 2 thèmes: le sport et le temps libre.

4.5.10.1. Sport

A part l'armée luxembourgeoise, ce ne sont que les banques de données du Ministère de l'Education Physique et des Sports qui enregistrent des variables sportives (voir tableau 18).

Tableau 18 Données concernant le sport	tests de condition physique	classement au test physique	points reçus au test physique	antécédents familiaux sportifs	début de discipline sportive	entraînement	programme d'entraînement d'une semaine	meilleures performances	membre cadre national	membre cadre olympique	club sportif	fédération sportive	2e discipline sportive	discipline sportive	équipes jeunes engagées dans les championnats nationaux	jeunes licenciés de compétition	manifestation sportive	participation à des manifestations antérieures	
	Armée luxembourgeoise	X	X	X															
Centres de formations sportifs				X	X	X	X	X			X	X	X	X					
Congé sportif								X	X	X	X	X		X			X	X	
Examen médico-sportif											X			X					
Examen médico-sportif pour athlètes d'élite					X	X		X			X	X	X	X					
Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs											X	X		X					
Subsides pour clubs sportifs											X	X		X	X	X	X		

4.5.10.2. Temps libre

Les variables concernant le temps libre sont enregistrées dans les bases de données du tableau 19 et s'organisent surtout autour des activités organisées (camps d'été etc.) et de la formation des personnes s'engageant dans ces activités de loisirs.

Tableau 19 Données concernant les loisirs et la formation	heures de travail bénévole par semaine	travail bénévole lors de 4 dernières semaines	emploi du temps libre	activité organisée de loisirs	membre association de jeunesse	activité de formation pour animateur de jeunesse	formation cycle	année d'acquisition du brevet	brevet d'aide-animateur ou animateur jeunesse	brevet d'Etat (Sport)
	Activités du SNJ				X		X			
Armée luxembourgeoise			X							
Brevet pour animateurs et aides-animateurs					X	X	X	X	X	
Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs							X	X		X
Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"	X	X	X							

4.5.10.3. Etudes ponctuelles

Une étude sur les jeunes luxembourgeois "Déi Jonk 88" a été menée en 1988 par l'ILRES sur demande du "tagebiatt"³⁷. Elle a été réalisée à l'aide d'interviews face-to-face avec 567 jeunes. Les thèmes de l'interview ont été l'école, le travail, les activités pendant les loisirs et vacances, les valeurs personnelles et morales, la croyance, la science, l'environnement, la politique, les étrangers, les parents et l'éducation, la relation avec des amis, le partenariat, la sexualité, la santé, les soins corporels, les finances et la consommation de drogues. Les résultats de l'étude ne peuvent pas être analysés pour chaque groupe de jeunes, parce que l'échantillon est trop réduit.

En 1995 le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois a réalisé une étude sur les jeunes sportifs au Luxembourg³⁸. 2133 jeunes luxembourgeois ont répondu à des questions sur le rôle de l'école, de la famille, du sport pour leur activité sportive.

Le Statec a commandité en 1995 une étude sur le comportement de voyage de la population luxembourgeoise³⁹. À l'aide d'une enquête par écrit 531 ménages luxembourgeois dont les membres étaient âgés entre 14 et 75 ans ont répondu aux questions concernant leurs voyages principaux et additionnels, la fréquence des voyages, le nombre et l'âge des personnes participant, les dépenses et la raison déterminant la décision du voyage.

Le temps libre et le travail familial des femmes employées privées a été analysé en 1996⁴⁰. L'étude a rassemblé des informations sur les activités extra-professionnelles des femmes, les possibilités des femmes pour concilier la vie familiale avec la vie professionnelle.

En 1997 le Grand-Duché a participé à une enquête européenne sur les lycéens et la lecture⁴¹, dans laquelle 660 jeunes luxembourgeois scolarisés dans l'enseignement secondaire classique et plus âgés que 14 ans, ont répondu à un questionnaire sur leurs comportements de lecture, leur temps libre, l'accès aux livres, les lieux d'achat et de consultation.

• Religion

Les opinions des Luxembourgeois sur la religion était l'objectif d'une enquête réalisée en 1994 par l'association "Liberté de conscience"⁴². Par une interview téléphonique 504 personnes à partir de l'âge de 15 ans ont été interrogées sur leur orientation religieuse, leurs croyances, leurs pratiques religieuses et leur opinion sur la relation entre l'Etat et les églises.

³⁷ Déi Jonk 88, 1988.

³⁸ Steffgen, Georges & Schwenkmezger, Peter, 1995.

³⁹ Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung Luxemburgs 1995, 1997.

⁴⁰ Aubrun, Anne [e.a.], 1996. Aubrun, Anne, Lejealle, Blandine & Hausman, Pierre, 1996.

⁴¹ Grinzane Europa 97, 1997.

⁴² Enseignement religieux et Relation Etat-Eglise, 1994.

4.6. RESUME

Après avoir analysé les banques de données avec leurs différentes caractéristiques, nous pouvons faire une première évaluation de leur importance et de la qualité de leurs données. La question qui nous intéresse en premier lieu est: Quelle est l'utilité de ces banques de données pour décrire la situation de tous les jeunes vivant au Luxembourg?

La première analyse que nous avons faite portait sur les groupes de personnes figurant dans les banques de données. Grâce à cette analyse nous pouvons regrouper les banques de données selon la représentativité des personnes recensées.

	Données recueillies pour des motifs de recherche ou de statistique	Données recueillies pour une administration
Echantillon représentatif de toute la population	Recensement Enquêtes p.ex. EFT, EBM, PSELL, Recensement de la population	RGPP, Causes de décès
Echantillon représentatif d'un groupe défini de la population	Études Enquêtes p.ex. Schüler und Drogen, Employées privées etc.	Banques de données administratives «(quasi)-obligatoires» p.ex. Sécurité Sociale, Permis de conduire, Armée luxembourgeoise, Personnel de l'Etat, Allocations familiales, Promotion des élèves
Echantillon non-représentatif de la population		Banques de données administratives ne saisissant que les demandeurs de certaines prestations p.ex. Aides financières pour études postprimaires ou postsecondaires, Centres de formation sportifs, Aide au logement, ADEM, Bénéficiaires du RMG etc.

L'analyse nous montre que seulement quelques-unes des banques de données peuvent nous livrer des informations sur les conditions de vie de **tous les jeunes au Luxembourg**, sans poser de conditions d'accès pour un groupe spécifique. Ce sont les banques de données qui recensent soit toute la population, soit un échantillon représentatif de la population. Parmi celles-ci le Recensement de la population, le recensement fiscal, le PSELL, l'EFT, l'EBM sont recueillies pour des fins statistiques ou de la recherche. Pour des fins administratives nous pouvons citer le RGPP et les Causes de décès qui possèdent des données complètes sur toute la population du Luxembourg.

Dans beaucoup de banques de données ou d'études seulement un groupe de personnes spécifiques est recensé. C'est le cas de la plupart des études ou des enquêtes, où un échantillon représentatif d'une population définie est choisi. Egalement quelques banques de données administratives «obligatoires» représentent une sous-population complète: la Sécurité Sociale, les allocations familiales etc. Les jeunes ne sont donc pas exclus de ces banques de données et nous pouvons avoir des données représentatives sur un groupe de jeunes à partir de ces banques ou études.

Les autres banques de données ne recensent par contre pas un groupe représentatif de la population ou des jeunes. Leur but est de rassembler des informations sur les groupes de personnes profitant des différentes aides des administrations. L'enregistrement dans ces

4. Analyse des données et études existantes

banques de données n'est pas obligatoire, mais facultatif. En conséquence elles ne peuvent pas nous livrer des informations sur la situation générale de toute la population ou des jeunes au Luxembourg, mais seulement sur des problèmes que certains jeunes rencontrent ou les conditions de vie d'un groupe déterminé de jeunes. Certaines de ces banques de données n'en sont pas moins importantes, parce qu'elles indiquent les chances et risques des jeunes dans notre société. Elles peuvent être la source d'indicateurs objectifs à déterminer sur les jeunes au Luxembourg.

Une autre caractéristique des banques de données, que nous devons considérer lors de l'exploitation, est que les jeunes ne sont souvent qu'une sous-population des personnes recensées. D'une part cela a l'avantage que des comparaisons avec la population totale de la banque de données peut révéler des inégalités ou différences par rapport au groupe de jeunes. C'est le cas des banques de données possédant des données représentatives. Par contre les banques de données non-représentatives ont souvent le désavantage que le groupe des jeunes est tellement insignifiant par rapport au total des personnes recensées que les résultats obtenus sur les jeunes ne sont pas représentatifs. Cela est probablement le cas pour des banques de données comme les Aides au Logement, les logements locatifs du Fonds du Logement, le congé éducation ou le congé sportif.

Nous avons également analysé d'autres caractéristiques des banques de données qui sont importantes pour évaluer la qualité des données saisies: l'instrument servant à la collecte des données et la forme sous laquelle les données sont disponibles. Nous allons regrouper ces deux caractéristiques, parce qu'elles sont étroitement liées. La plupart des banques de données répertoriées ne saisissent que des données très précises obtenues à l'aide d'un questionnaire ou d'un formulaire. Elles ont un caractère quantitatif. Dans la plupart des cas il s'agit de banques de données informatisées. Dans le cas des banques de données administratives le programme informatique est utilisé pour la gestion des aides que les personnes reçoivent. Sur l'ensemble des données recensées par formulaire, les administrations ne retiennent très souvent que celles qui sont nécessaires pour «administrer» les cas. Les questionnaires restent cependant pour une période plus ou moins longue disponibles dans des dossiers administratifs. D'autre part nous avons répertorié dans certaines administrations des banques de données qui ne sont pas informatisées et où la collecte des données ne se fait pas avec des questionnaires ou formulaires. Il est plus difficile de déterminer exactement quelles données sont contenues dans ces dossiers administratifs, regroupant des données qualitatives, qui seraient perdues lors de l'enregistrement dans une banque de données informatique. Cependant ces données qualitatives sont souvent plus riches en informations concernant les conditions de vie d'une personne.

La qualité des données utilisées pour faire la description des conditions de vie des jeunes dépend également de l'actualité des données. Toutes les banques de données administratives sont disponibles régulièrement et avec des données actuelles. La seule exception est la banque de données des Causes de décès qui ne peut fournir des statistiques qu'après 2 ans. Le recensement de la population et l'EBM sont refaits régulièrement, mais l'espace de temps entre les collectes de données est tellement grand que l'actualité de ces données est limitée. L'avantage des banques de données administratives est également qu'ils disposent de données pour une période de temps plus ou moins grande, dépendant de la date de création de la banque. Ces banques nous permettent donc d'analyser des changements dans le temps.

Une dernière catégorie définissant la qualité des données est le contenu des banques de données. En analysant les différents domaines thématiques nous avons trouvé une grande diversité des données. Dans l'ensemble des banques de données répertoriées tous les domaines de la vie sont représentés. Dans certains domaines la comparaison des variables montre que des standards sont déjà appliqués dans la plupart des banques de données concernées. D'autres domaines comme les finances ou le logement regroupent des variables très diverses et souvent non comparables.

5. EVALUATION DES RESULTATS

Dans le chapitre précédent nous avons montré toutes les sources d'information disponibles que nous avons répertoriées grâce à l'inventaire des banques de données. Dans ce chapitre il s'agit de condenser les informations, analysées en détail dans les chapitres précédents, et d'en faire une première évaluation. D'une part nous avons fait l'analyse des banques de données en nous référant à différentes caractéristiques importantes telles que les critères d'accès, la forme des données, la méthode de collecte, l'espace géographique et les domaines d'intérêt; les études ponctuelles ont permis de compléter le tableau. D'autre part nous avons énuméré les catégories descriptives utilisées à l'étranger pour réaliser le tableau des conditions de vie des jeunes dans la société.

L'objectif de ce chapitre est de montrer en résumé dans quels domaines des données nécessaires pour décrire la situation des jeunes au Luxembourg sont disponibles ou font défaut. Pour une meilleure visibilité des données disponibles nous allons d'abord présenter les résultats dans des tableaux indiquant le nom du descripteur, la banque de données ou l'étude qui possède des données sur ce descripteur, la forme sous laquelle ces données sont disponibles, la période de temps et la plus petite unité géographique pour lesquelles nous disposons de ces données. Tous les descripteurs, pour lesquels nous ne disposons pas encore de données, sont mis en italique.

5.1. TABLEAUX RECAPITULATIFS

5.1.1. Population

• Structure de la population

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
structure de la population par sexe, âge, nationalité et état civil	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	RGPP	informatisée	chaque année	code postal	données incomplètes

• Projections de population

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Projections de population	Etude STATEC		1995	pays	

• Composition familiale

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Types de familles (Structure et grandeur de la famille)	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	Recensement fiscal	dossiers	chaque année	commune	
	RGPP	informatisée	chaque année	code postal	données incomplètes
	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
Naissances et adoptions	Allocations de naissance et de maternité	informatisée	1977-1997	code postal	
	RGPP	informatisée	chaque année	code postal	données incomplètes

5. Evaluation des résultats

(Naissances et adoptions)	STATEC (registres communaux)	informatisée	chaque année	code postal	données incomplètes
Mariages et divorces	RGPP	informatisée	chaque année		
	STATEC (registres communaux)	informatisée	chaque année		

• Composition des ménages

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Structure et grandeur du ménage	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	Recensement fiscal	dossiers	chaque année	commune	
	EFT	informatisée	1969-1997	non représentatif	

5.1.2. Education

• Population scolaire

Education secondaire

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
élèves des classes de l'enseignement secondaire par âge, nationalité et sexe	Promotion des élèves de l'ES et de l'EST	informatisée	1992-1996, chaque année	pays	Les élèves de l'enseignement préparatoire et de l'enseignement professionnel et les élèves ayant quitté l'école avant la fin de l'année manquent.

5. Evaluation des résultats

Contrats d'apprentissage (apprentissage par métier ou profession)	3 banques de données différentes: Formation dans les métiers de l'artisanat, Formation dans le domaine du commerce, Formation dans le domaine industriel	informatisée	1995-1997, chaque année	code postal	
---	--	--------------	-------------------------	-------------	--

Transition entre différentes écoles, Flux scolaire

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou période.	Unité géogr.	Remarques
flux scolaire des élèves de l'enseignement secondaire	Etude de 1995 sur les élèves de l'ES qui ont commencé leurs études entre 1981 à 1986. Etude de 1997 sur les élèves de l'ES qui ont commencé leurs études entre 1987 et 1988		1995 1997	non représentatif	
flux scolaire des élèves de la Division Administrative et Commerciale de l'EST	Etude de 1995 sur élèves qui ont terminé leurs études entre 1987 et 1994		1995	non représentatif	

Origine sociale

L'origine sociale des élèves de l'enseignement secondaire n'est pas disponible dans une banque de données centrale.

Absences à l'école

Les absences à l'école ne sont pas disponibles.

Abandons scolaires

Nous ne disposons d'aucune information régulière sur les élèves abandonnant l'école luxembourgeoise.

5. Evaluation des résultats

Qualifications

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Qualifications des élèves (sans qualification, par différentes qualifications)	Promotion des élèves de l'ES et de l'EST	informatisée	1992-1996, chaque année	pays	Les élèves de l'enseignement préparatoire et de l'enseignement professionnel et les élèves ayant quitté l'école avant la fin de l'année manquent.

Education postsecondaire

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
étudiants luxembourgeois dans l'enseignement postsecondaire	Recensement de la population	informatisée	1991	localité	Seulement les étudiants jusqu'à l'âge de 27 ans sont dans cette banque de données.
	Allocations familiales	dossiers	1981-1997	code postal	

5. Evaluation des résultats

• Scolarisation / Participation scolaire

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Scolarisation des jeunes par classe d'âge	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	Allocations familiales	dossiers	chaque année	code postal	Seulement les jeunes scolarisés jusqu'à l'âge de 27 ans sont dans cette banque de données.

• Niveau d'éducation

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Niveau d'éducation par classe d'âge	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	
	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
Langues	Etude sur l'enseignement des langues dans l'école lux. auprès d'un échantillon de la population de nationalité lux.		1987	Non représentatif	

• Evaluation subjective de l'éducation

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
opinion des élèves sur leur formation	Etudes diverses avec des échantillons d'élèves		1983 et 1992 1995 1997	pays	

5. Evaluation des résultats

5.1.3. Travail

• Marché du travail

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Emploi de jeunes et étudiants (par lieu de travail, par secteur, par profession)	Recensement de la population	informatisées	1991, tous les 10 ans	localité	
	Recensement fiscal	dossiers	chaque année	commune	Seulement des données sur le statut professionnel, l'employeur et le lieu de travail sont sur ces fiches.
	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
	Fichiers de la Sécurité Sociale	informatisée	chaque année	code postal	

• Chances et risques

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Emploi de jeunes avec différentes formations	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
Chômage des jeunes	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	

5. Evaluation des résultats

(Chômage des jeunes)	Offres et demandes d'emploi	informatisée	1994-1997	localité	Seulement les jeunes chômeurs inscrits à l'ADEM sont dans cette banque de données.
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
Transitions dans le travail	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
	Fichiers de la Sécurité Sociale	informatisée	chaque année	code postal	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

• Conditions de travail

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Invalidité, maladies et accidents	Fichiers de la Sécurité Sociale	informatisée	chaque année	code postal	Seulement l'invalidité d'une personne se trouve dans cette banque de données.
Temps de travail	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
	Fichiers de la Sécurité Sociale	informatisée	chaque année	code postal	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	Seulement les heures de travail par semaine sont demandées dans cette banque de données.
Revenu du travail	Fichiers de la Sécurité Sociale	informatisée	chaque année	code postal	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	

5. Evaluation des résultats

• Intégration sur le marché du travail

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Choix de la profession, du métier	Enquête auprès d'un échantillon d'élèves du Lycée technique Mathias Adam		1992	non représentatif	
Réalisation du choix professionnel	Enquête auprès de filles des classes terminales de l'ES		1997	Non représentatif	

• Emploi des parents

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Emploi des parents	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	Seulement le statut professionnel et le secteur de travail se trouvent dans cette banque de données.
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	Recensement fiscal	dossiers	chaque année	commune	Seulement le statut professionnel, l'employeur et le lieu de travail sont demandés au recensement.

5. Evaluation des résultats

• Service militaire

Toutes les données concernant le service militaire sont enregistrées dans la banque de données de l'Armée luxembourgeoise. Elles sont informatisées, disponibles pour chaque année.

• Evaluation subjective du travail

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Opinion sur stabilité du travail	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
Motivations concernant l'absence au travail etc.	EFT	informatisée	1969-1997, chaque année	non représentatif	

5.1.4. Revenu

• Revenu et pauvreté

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Niveau du revenu (sources du revenu)	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.
Distribution des revenus					
Pauvreté	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

5. Evaluation des résultats

(Pauvreté)	FNS		informatisée	1986-1997	code postal	Dans cette banque de données ne se trouvent que les personnes faisant une demande pour recevoir le RMG.
------------	-----	--	--------------	-----------	-------------	---

• Consommation / Dépenses

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Habitudes de consommation des jeunes Endettement des jeunes Dépenses pour enfants Epargne	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.

• Evaluation subjective du revenu

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.

5.1.5. Logement

• Statut d'occupation du logement

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Formes de logement des jeunes	EBM	informatisée	1993	non représentatif	
Statut d'occupation	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	
	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
Sans logement	Étude FEANTSA				

• Coûts du logement

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	Seulement le loyer est enregistré dans cette banque de données.
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

• Qualité du logement

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Qualité de l'environnement du logement					
Équipement du logement	Recensement de la population	informatisée	1991, tous les 10 ans	localité	
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

5. Evaluation des résultats

• Densité de la population et mobilité

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Mobilité des jeunes	Recensement de la population	informatisée	1991	localité	Seulement le lieu de résidence 10 ans passés est enregistré.
Densité de la population	PSELL Recensement de la population	informatisée	1985-1997 1991, tous les 10 ans	non représentatif localité	
	RGPP	informatisée	chaque année	code postal	Données incomplètes

• Evaluation subjective du logement

5.1.6. Santé

• Conditions générales de santé

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Etat général					
Maladies					
Handicap					

• Mortalité

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Décès					
Causes de décès	Causes de décès	informatisée	1989-1995	commune	

5. Evaluation des résultats

• Soins de santé

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Soins prénataux	Allocations de naissance et de maternité	informatisée	1981-1997	code postal	
Vaccinations					
Recours aux services de santé					

• Santé physique et sécurité

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Athlétisme et entraînement	Etude sur des jeunes dans des associations sportives		1995	Non représentative	
Habitudes alimentaires					
Violence physique (Combats)					
Violence et négligence					

• Consommation de drogues légales et illégales

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Cigarettes Alcool Drogues	Etudes sur la consommation de cigarettes auprès d'échantillons de jeunes		1987 1990 1993	non représentatif	
	Etudes sur la consommation de drogues chez jeunes de la 5e classe de l'ES et l'EST		1983 1992	non représentatif	
	Etude sur la consommation de drogues auprès d'un échantillon de jeunes des classes de 6e et 8e de l'ES et de l'EST		1994	non représentatif	

5. Evaluation des résultats

• Sexualité et fécondité

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Relations sexuelles					
Connaissance du SIDA et attitudes					
Maladies sexuellement transmissibles					
Grossesses, Avortements chez mineurs					

• Evaluation subjective de la santé

5.1.7. Circulation

• Permis de conduire

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Permis de conduire	Permis de conduire	Informatisée	1980-1997	Code postal	

• Accidents

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Morts et blessés dans accidents	Accidents de la route	statistiques	1988-1997		
	Causes de décès	informatisées	1989-1995	commune	Dans cette banque de données ne se trouvent que des données sur les décès dans les accidents de route.

5. Evaluation des résultats

5.1.8. Criminalité

• Criminalité

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Délinquance juvénile Risque de devenir victime	CDRJ	informatisée	1989-1997	Non disponible	données manquantes

• Groupes à risques

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
<i>Mineurs présentant peu de risques</i> Groupes à risques / délinquants arrêtés	CDRJ	informatisée	1989-1997	Non disponible	données manquantes

• Efficacité de la justice

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Jeunes sous protection de la justice	Service de protection de la jeunesse du SCAS	dossiers	1977-1997	Code postal	
Crimes élucidés	CDRJ	informatisée	1989-1997	Non disponible	données manquantes
<i>Jeunes récidivistes</i> <i>Jeunes traduits en justice</i>					

• Evaluation subjective

5. Evaluation des résultats

5.1.9. Loisirs

• Temps libre

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Vacances	Etude STATEC		1995	non représentatif	
Activités de loisirs journalières	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

• Dépenses pour loisirs

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.
	EBM	informatisée	1993	non représentatif	Les données sont demandées au niveau du ménage, pas au niveau des individus.

• Médias

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Utilisation de médias					
Durée de l'utilisation des médias					

• Evaluation subjective du temps libre

5. Evaluation des résultats

5.1.10. Participation

• Attitude religieuse

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
	Etude "Liberté de conscience"		1994	non représentatif	

• Participation politique

• Bénévolat

Descripteurs	Banque de données ou étude	Forme de données	Année ou périod.	Unité géogr.	Remarques
Engagement dans des associations					
Travaux bénévoles	PSELL	informatisée	1985-1997	non représentatif	

5.2. RESUME

Les tableaux présentés ci-devant pourront être complétés au fur et à mesure que de nouveaux indicateurs et de nouvelles données sont disponibles. Actuellement nous pouvons dire que la plupart des catégories pour lesquelles nous possédons des données sont des catégories objectives sur la situation de vie des jeunes. Les catégories subjectives ne sont jusqu'ici que disponibles dans des études et enquêtes ponctuelles, qui ne donnent pas la possibilité de comparaison, parce qu'elles sont toutes différentes dans leur méthodologie et dans leur contenu. Leurs résultats sont précieux, quand nous voyons le manque de données disponibles au Luxembourg, mais elles ne peuvent pas nous livrer d'informations longitudinales, nécessaires pour une description permanente de la situation de vie des jeunes.

En analysant les banques de données que nous pouvons actuellement utiliser pour la description objective des jeunes au Luxembourg, nous devons conclure qu'il n'existe que quelques banques de données possédant les données nécessaires. Ces banques de données ont également quelques désavantages, que nous ne devons pas oublier.

Ainsi le recensement de la population est une banque de données riche en informations, mais peu adaptée aux besoins de la recherche jeunesse, parce qu'elle ne possède pas de données régulières et actuelles. Le recensement fiscal est réalisé chaque année, mais ces données ne sont pas exploitées statistiquement pour le moment. Les enquêtes (EBM, EFT et PSELL) se basent sur un échantillon représentatif des ménages. Ces données ne fournissent donc pas directement des données sur les jeunes individus. Le RGPP est une base de données actuelle et centrale, mais qui comporte des erreurs en ce qui concerne le nombre total de la population. Le CDRJ est pour le moment le seul fichier central sur les délits au Luxembourg, mais il présente quelques difficultés: la collecte des données est incomplète et le programme dans lequel il est enregistré n'a pas été construit pour faire des statistiques regroupant plus de deux variables. Le programme de gestion de la banque de données des Causes de décès est capable de faire des statistiques, mais à cause d'un manque de personnel, on ne dispose des données informatisées qu'après 2 ans. Les Allocations Familiales n'enregistrent pas informatiquement les données qu'ils possèdent sur les jeunes scolarisés.

6. CONCLUSIONS

Un des objectifs du Ministère de la Jeunesse durant les dernières années était d'initier et d'encourager des projets pour **thématiser les jeunes et leurs conditions de vie** dans le discours politique et public. Le soutien d'une recherche jeunesse luxembourgeoise est dès lors devenu une nécessité.

Sur le plan politique la recherche sur la jeunesse participe non seulement au lancement d'un nouveau débat sur les problèmes de la jeunesse, mais livre également des données quantitatives et qualitatives vérifiables. Cette **base objectivée et scientifique** constitue une des sources d'informations nécessaires à la politique pour développer le cadre dans lequel évolueront les services d'aides dans l'intérêt des jeunes.

Les données sur les jeunes, obtenues à l'aide de recherches ou de statistiques administratives, sont également nécessaires pour analyser la situation des jeunes et constituer un **système capable de signaler rapidement des changements**. À partir de cette base, des évolutions défavorables peuvent être reconnus très vite.

Les informations obtenues à l'aide de la recherche jeunesse serviront également dans la pratique: les associations de jeunesse, les services d'aide pour les jeunes, l'école, les entreprises, bref tous les acteurs concernés auront la **possibilité d'évaluer** leurs activités par rapport aux besoins des jeunes. Cette réflexion, nécessaire pour l'adaptation permanente des objectifs aux besoins, est menée rarement par les services à cause du manque de ressources et de données disponibles directement. Les résultats de la recherche constitueront ainsi un instrument de travail précieux pour ceux qui agissent chaque jour avec et pour les jeunes. Elle pourra de ce fait participer au développement de mesures innovatrices et mieux orientées vers les besoins des jeunes.

Une des tâches de la recherche jeunesse luxembourgeoise est donc de créer ce **tissu de données** capable de décrire la situation des jeunes au Luxembourg. La finalité de ces données sera d'abord de nous permettre d'observer et de décrire les conditions de vie des jeunes et d'être à même de prévoir des tendances. Ainsi une partie des **données doit être réunie régulièrement**. Ces données pourront être le **point de départ pour réaliser des recherches** sur et avec les jeunes, pour combler les lacunes et compléter les données de base.

Ces travaux constituent des tâches qui n'incombent pas seulement au Ministère de la Jeunesse, mais qui regroupent différents acteurs et intéressés. Ainsi il est nécessaire de trouver des **accords avec ces partenaires** et de créer des synergies au profit de la recherche pour les jeunes. Ces **synergies** doivent être cherchées tant sur le **plan national qu'international**.

Pour pouvoir réaliser les objectifs énumérés, nous sommes partis des données actuellement disponibles que nous avons analysées en détail. En partant de cette analyse, nous avons pris les premières mesures. Nous faisons maintenant le bilan de ces mesures en y rajoutant les mesures nécessaires à moyen et à long terme.

6.1. BILAN DES MESURES REALISEES EN 1998

6.1.1. Coordination interministérielle

Nous avons déjà mis en évidence plusieurs fois le rôle important de la **Commission Consultative 'Recherche Jeunesse'** pour la coordination des actions interministérielles et notamment lors de la collecte des données et des informations présentées dans ce rapport.

6. Conclusions

En février 1998 nous nous sommes à nouveau adressés à la Commission Consultative pour leur présenter un rapport intermédiaire sur la recherche jeunesse avec les premières propositions à réaliser en 1998. Les résultats de l'analyse ont été discutés au sein de la Commission Consultative et du groupe de travail 'recherche'. **Chaque membre de la Commission Consultative était sollicité à donner son avis sur les informations et analyses présentées, ainsi que les propositions formulées.**

Les corrections et propositions de la Commission Consultative ont été intégrées au présent rapport. La coopération des différents départements représentés dans ce groupe interministériel a ainsi permis une rapide actualisation des informations.

Pour réaliser des études et des projets dans le domaine de la recherche jeunesse il faut également coordonner les différents départements gouvernementaux concernés. Le Ministère de la Jeunesse a ainsi collaboré ces derniers mois avec les Ministères de la Santé, de l'Education Nationale et de la Famille à la préparation et réalisation d'une étude sur le bien-être et la santé des jeunes au Luxembourg.

6.1.2. L'exploitation de banques de données existantes

Pour examiner la disponibilité et la possibilité d'utiliser en pratique les données répertoriées dans l'inventaire, nous avons réalisé en 1998 un **projet pilote dans le cadre du Plan Communal Jeunesse**. Le but était d'aider les acteurs des Plans Communaux Jeunesse, c'est-à-dire les administrations communales, les associations et services de jeunesse et les jeunes eux-mêmes, dans leur tâche de décrire la situation des jeunes dans la commune, en leur procurant les données nécessaires et actuellement disponibles. Cette étape du Plan Communal Jeunesse est en effet un des objectifs principaux dans l'élaboration d'un Plan Communal Jeunesse.

En collaboration avec les acteurs du Plan Communal Jeunesse dans les différentes communes, nous avons d'abord identifié les informations utiles pour le Plan Communal Jeunesse. Ainsi **des demandes ont été faites auprès de différents services, notamment la Sécurité Sociale, l'ADEM, le CIE, le MENFP et le SNAS** pour pouvoir disposer de données provenant de leurs bases de données respectives.

Au cours des mois suivant nos requêtes, nous avons reçu les données demandées de **trois administrations: le CIE, la Sécurité Sociale et le MENFP**. Quant aux autres services et administrations, il semble que des problèmes persistent concernant la confidentialité des informations demandées et la transformation de ces données en véritables statistiques. Le tableau suivant donne un **aperçu du contenu des données que nous avons reçues** avec les variables respectives, de la région, de l'unité géographique et de la période de temps.

Source	Données	Période	Région	Unité géo.
CIE (RGPP)	Jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans <ul style="list-style-type: none">• par année de naissance• par sexe• par nationalité (lux., port., ital., autres nation. de l'UE, autres nation. non de l'UE)• par état civil Personnes à partir de 25 ans <ul style="list-style-type: none">• par classe d'âge de 5 années• par sexe• par nationalité (lux., port., ital., autres nation. de l'UE, autres nation. non de l'UE)• par état civil	1.1.1998	pays	commune

CIE (RGPP)	Population entière <ul style="list-style-type: none"> • par année de naissance • par sexe • par nationalité (toutes nationalités) • par état civil 	1.7.1998	pays	commune, localité, code postal
MENFP	Elèves dans différentes écoles de l'enseignement secondaire et secondaire technique luxembourgeois <ul style="list-style-type: none"> • par année de naissance • par sexe • par nationalité • par école • par type d'enseignement 	1997-1998	pays	commune
IGSS	Salariés résidant au Luxembourg <ul style="list-style-type: none"> • par âge • par sexe • par statut (ouvrier, employé, fonctionnaire) 	1.3.1997	6 communes	commune, code postal

Une première évaluation de ce projet pilote a montré certains points qui restent à clarifier. En analysant les données il faut être conscient de certains problèmes quant à la représentativité et la fiabilité des données recueillies. Nous avons déjà remarqué antérieurement que les bases de données administratives n'ont pas comme objectif prioritaire de réaliser des statistiques, mais d'être un instrument de travail pour les services respectifs. La qualité des données dépend aussi de la précision des données recueillies par ces services. Ainsi dans la banque de données du RGPP les informations sont réunies à l'aide des registres des différentes communes, la banque de données du MENFP est composée des fichiers envoyés par les écoles secondaires luxembourgeoises et le fichier de l'IGSS se base sur les informations reçues des entreprises. Cette multitude de sources fait qu'il faut compter avec une certaine marge d'erreur en analysant les informations de ces banques de données.

Des problèmes pratiques se révélaient au niveau de la comparabilité des données rassemblées. Un de nos objectifs était de réunir les données pour une période de temps aussi courte que possible, pour pouvoir réaliser une description des jeunes dans la commune à un moment donné. Cependant les différentes banques de données recueillent leurs informations à des moments très variables. Les données du MENFP datent du début de l'année scolaire 1997/98 et les données du RGPP ont été réalisées au 1^{er} de janvier et de juillet 1998, tandis que les informations de l'IGSS dataient du 1^{er} mars 1997. Or la situation de vie des jeunes d'une commune peut changer radicalement pendant cette période de temps, allant de mars 1997 à juillet 1998. Avec les informations des banques de données nous ne pouvons réaliser que des descriptions isolées de la situation de vie des jeunes.

En ce qui concerne l'espace géographique pour lequel les données ont été rassemblées, aucun problème ne s'est posé pour les trois banques de données. Toutes les informations étaient disponibles soit au niveau de la commune soit du pays. Pour l'unité géographique des données, nous avons essayé de disposer non seulement de la commune de résidence, mais également du code postal, afin de réaliser des analyses plus détaillées au niveau des localités et quartiers. Un problème s'est posé au niveau des codes postaux luxembourgeois, qui à eux seuls ne permettent pas toujours de déterminer le quartier de résidence. Ainsi il est nécessaire, si on veut réaliser des analyses au niveau du quartier, de disposer non seulement des communes et des codes postaux, mais également des localités de résidence.

Dans un dernier point nous voulons évaluer les variables que nous avons reçues des différentes banques de données. Des problèmes se sont surtout posés pour deux des

6. Conclusions

variables: l'âge et la nationalité. Pour la variable de l'âge une difficulté était celle du codage. Cette donnée a été codée soit en utilisant la date de naissance soit l'âge de l'individu. Comme les périodes de temps pour lesquelles les informations ont été recueillies, ne coïncident pas avec une année civile (janvier à décembre), il faut **disposer pour cette variable de l'année et du mois de naissance** d'une personne, pour éviter des imprécisions lors de l'analyse des données. De cette façon il est également possible de réaliser des regroupements pour différentes classes d'âge. Le codage de la **nationalité** n'a pas été problématique dans notre projet, puisque les deux banques de données concernées utilisent le même codage. La difficulté se présentait pour cette variable surtout au niveau d'un éventuel regroupement de différentes nationalités. Dans les communes la distribution des nationalités n'est pas identique. Pour réaliser des analyses adéquates à ce niveau, il faut **disposer de toutes les nationalités** et faire le regroupement des nationalités séparément pour chaque unité d'analyse.

Les données rassemblées dans le cadre de notre projet pilote ont également servi à une **analyse secondaire**. En fait l'ORENO (Observatoire Régional Nord) a étudié la répartition des jeunes de la région Nord sur les différentes écoles de l'enseignement secondaire luxembourgeois à l'aide des données mises à la disposition du Ministère de la Jeunesse par le Ministère de l'Education Nationale.

6.1.3. Publication de documents sur la recherche jeunesse luxembourgeoise

Un autre objectif du Ministère de la Jeunesse pour 1998 a été la diffusion des informations rassemblées dans le Centre de Documentation sur la jeunesse. Pour atteindre cet objectif nous avons coopéré au projet d'une **bibliothèque européenne** pour la recherche jeunesse du Conseil de l'Europe. Depuis cette année la bibliographie luxembourgeoise concernant la recherche jeunesse est publique et accessible sur Internet dans la base de données du Conseil de l'Europe (European Youth Research Bibliography). (<http://eyrb.epm.se/aeymb.htm>)

6.2. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE JEUNESSE

Dans son plan d'action 3 "Travail jeunesse, Bénévolat, Partenariat", le Ministère de la Jeunesse a résumé la situation de la recherche jeunesse et tracé les **grandes lignes d'évolution de la recherche jeunesse au Luxembourg**. Les activités prévues se développeront selon les 3 axes suivants:

6.2.1.1. Documentation

Le premier but de la recherche jeunesse au Luxembourg est de disposer d'une large base d'informations et de données pour pouvoir décrire la situation des jeunes et avoir ainsi un point de départ pour des analyses ou études complémentaires. Cet objectif est concrétisé par les points suivants:

- la coordination et l'accessibilité des sources et des données existantes
- l'analyse et l'évaluation des statistiques et données disponibles
- la visibilité de la recherche jeunesse

6.2.1.2. Recherche

Pour avoir une vue globale des jeunes, le tissu d'informations et de données, obtenu par la documentation de la recherche jeunesse, doit être complété par des études sur les jeunes. Dans cette optique, les objectifs suivants sont prioritaires:

- la promotion et la coordination d'études sur les jeunes
- la systématisation de la recherche jeunesse par une intervention ciblée
- la détermination des thèmes de la recherche jeunesse par la communication et l'organisation entre les forces vives et/ ou productrices de connaissances
- la garantie d'une recherche libre et indépendante
- la coopération avec des partenaires locaux

6.2.1.3. Evaluation

Une manière d'intégrer et d'obtenir des connaissances sur les jeunes dans le domaine du travail jeunesse consiste à adapter de façon permanente les aides pour jeunes à leurs besoins. Dans ce domaine les objectifs sont:

- la promotion des multiples formes d'évaluation du travail jeunesse
- l'aide et le soutien des maisons de jeunes, des associations de jeunesse, des organisations etc. pour la réalisation de leurs projets d'évaluation

6.3. MESURES A COURT TERME

6.3.1. Coopération entre Ministères, institutions et services

Le mandat des membres du Groupe de travail et de la Commission Consultative 'Recherche' se terminera avec cette première étape, mais il est indispensable de trouver à nouveau un terrain de coopération entre les Ministères concernés.

En effet les données sur la jeunesse que le Ministère de la Jeunesse veut regrouper contiennent des **informations de base** qui n'intéressent pas seulement le domaine de la jeunesse, mais également d'autres domaines. Beaucoup de catégories de description sur les jeunes concernent même directement les ressorts des différents ministères. La demande des ministères à l'égard des services possédant ces données doit être coordonnée. Cette manière de procéder permet de disposer des données plus facilement, puisqu'une fois recueillies, tous les départements auront accès aux informations souhaitées. Elle permet également aux institutions gérant les sources de données de gagner du temps et des efforts, puisque le nombre de demandes pour le domaine de la jeunesse sera réduit au minimum.

Les liens mis en place par la **Commission Consultative 'Recherche'** doivent alors être continués. Ainsi tous les départements intéressés vont être réunis dans une nouvelle Commission Consultative 'Recherche' qui organisera la coordination interministérielle. Dans ce groupe les besoins d'information sur les jeunes provenant des différents ministères seront rassemblés. Son devoir sera d'une part de permettre l'**information réciproque** des ministères concernant la recherche jeunesse, garantissant ainsi une coordination des actions. D'autre part l'objectif sera de trouver au sein de ce groupe un accord sur un ensemble standard de variables que toutes les banques de données devront contenir.

A partir de la Commission Consultative 'Recherche', des **groupes de travail spécialisés** pourront se former, en y associant des experts, internes et externes aux départements gouvernementaux. Un des devoirs de ces groupes de travail sera la rédaction et la mise en œuvre des listes d'indicateurs pour les jeunes dans leur domaine respectif. En collaboration avec les groupes de travail spécialisés, nous tâcherons pendant les prochaines années de

6. Conclusions

réaliser les mesures nécessaires pour remédier aux lacunes et aux déficiences constatées dans des domaines à définir.

Un exemple pratique du fonctionnement de tels groupes de travail est le groupe informel qui réunit les Ministères de la Santé, de l'Education Nationale, de la Famille et de la Jeunesse pour la réalisation d'une étude sur les jeunes et leur bien-être au Luxembourg.

La coordination des différents ministères concernés par les questions de la jeunesse est conforme aux **compétences horizontales** du Ministère de la Jeunesse. En réunissant de cette façon les forces éparpillées des différents ressorts dans le domaine de la recherche jeunesse, en soutenant les efforts d'harmoniser les données provenant de différents ministères, nous créerons non seulement des synergies pour la recherche, mais libérerons également des ressources qui peuvent être réinvesties efficacement.

6.3.1.1. Un ensemble standard de variables codées selon un schéma commun

Comme il a été décrit aux chapitres précédents, les données utilisées pour faire des recherches, pour pouvoir observer et décrire des conditions de vie ou pour planifier des mesures, doivent respecter certains critères qui déterminent la **qualité des informations** reçues.

Les conditions de vie des jeunes d'aujourd'hui ne sont plus déterminées que par leur classe sociale, mais dépendent d'une multitude de critères. Pour réaliser des analyses sensibles aux différentes conditions de vie des jeunes, il est indispensable que les différentes banques de données comprennent un ensemble standard de variables codées selon un schéma commun.

• Les données démographiques

Les **informations démographiques** sur les jeunes représentent les données de base de toute analyse des conditions de vie des jeunes. Pour pouvoir réaliser une analyse structurée dans tous les domaines, il est par conséquent nécessaire que les différentes banques de données disposent d'un ensemble de données de base structurées de la même manière.

La liste de ces données de base varie jusqu'ici d'après l'importance que les différents organes leur attribuent. Le Ministère de la Jeunesse propose que chaque banque de données contienne au moins **l'âge, la nationalité et le sexe**. Dans certains cas cette liste devra être complétée par l'état civil, le statut professionnel ou le niveau d'éducation. Ces données de base minimales devront alors présenter le même codage.

En ce qui concerne la variable du **sexe**, il n'y a pas de problème de codification.

La variable de l'**âge** devra être disponible sous forme du **mois et de l'année de naissance** dans les banques de données, pour pouvoir réaliser les regroupements nécessaires par différentes classes d'âge pour différentes périodes de l'année.

La variable **nationalité** est importante pour permettre l'analyse des tendances de ségrégation de différents groupes de nationalités. Dans le projet pilote du Plan Communal Jeunesse, nous avons montré l'importance de recenser **toutes les nationalités d'après un codage commun**. Pour des analyses statistiques certaines des nationalités pourront ainsi être regroupées ultérieurement. Nous proposons de prendre le codage utilisé par le RGPP, parce qu'il constitue une des banques de données de base de la population luxembourgeoise.

La variable concernant l'**état civil** des personnes comprend traditionnellement les groupes suivants: célibataire, marié, divorcé, veuf/ veuve. Certaines des banques de données ont commencé à intégrer également les couples séparés, remariés ou en union libre. Cette

dernière est surtout une forme de vie familiale qui se retrouve dans la population jeune. Nous proposons donc de réaliser le codage de l'état civil avec les 7 variables énumérées.

Pour distinguer les différents **niveaux d'éducation**, le recensement de la population n'indique que le 1er degré, le 2e degré 1er cycle, le 2e degré 2e cycle et le 3e degré. Une classification plus détaillée intégrant le type d'enseignement et la désignation du certificat ou diplôme de fin d'études est nécessaire pour la collecte d'informations sur la scolarisation des jeunes en vue de réaliser des analyses détaillées.

Le **statut professionnel** ou la catégorie socio-économique sont les catégories le plus souvent utilisées pour définir la situation sur le marché du travail des personnes. Le statut professionnel peut se diviser en des catégories plus ou moins détaillées comme par exemple salarié, non-salarié, ouvrier, employé ou fonctionnaire, stagiaire/ apprenti, indépendant, aidant familial etc.

• L'espace géographique

Les conditions de vie des jeunes sont de plus en plus dépendantes de la région dans laquelle ils habitent. Ainsi il est important de pouvoir analyser les données au niveau des petites **unités géographiques**. Les données sur les jeunes devront **au moins être disponibles pour l'espace géographique de la commune**. Pour des analyses plus détaillées, comme par exemple dans le cadre du Plan Communal Jeunesse, il faut disposer de la localité et du code postal, à partir desquels les données sur les jeunes peuvent être regroupées par quartier ou milieu social.

• La période de temps

Pour pouvoir analyser les données à l'intérieur d'une même banque de données ou pouvoir les comparer avec celles d'autres banques, il faut définir une même **période de temps** pour laquelle les données sont analysées. Les banques de données scolaires utilisent l'**année scolaire**, tandis que la plupart des banques de données administratives utilisent l'**année civile**. Nous proposons donc que toutes les banques de données soient analysées pour une de ces deux périodes.

Dans la plupart des cas les statistiques faites à partir des banques de données n'analysent pas une période donnée, mais font une analyse à un moment précis. Cette date est le plus souvent le 1er janvier ou le 1er d'un mois. Ces analyses statistiques devront être réalisées aux **mêmes dates**, pour pouvoir permettre des comparaisons. Ainsi notre suggestion est de réaliser ces statistiques à une des dates suivantes: 1er janvier, 1er mars, 1er juillet ou 1er septembre.

Les analyses des données doivent également être disponibles à **intervalles réguliers**. Pour des domaines où les changements peuvent être importants, on doit faire des statistiques à intervalles brefs. Par exemple le nombre de jeunes chômeurs peut varier beaucoup sur une période de plusieurs mois et pour documenter ces changements il faut disposer de données régulières chaque mois.

6.3.1.2. Une liste d'indicateurs de référence

Au chapitre 3 nous avons décrit la fonction que peuvent avoir des indicateurs de la jeunesse pour décrire la situation des jeunes dans notre société. Ces indicateurs résument les différentes catégories de description de la jeunesse et procurent ainsi une vue globale de la situation de vie des jeunes au Luxembourg.

Pour pouvoir décrire des situations et prévoir l'apparition de problèmes pendant une période de temps, il faut réaliser une **liste d'indicateurs de référence**, qui peuvent être régulièrement disponibles et analysés. De cette façon des problèmes peuvent être détectés plus tôt. Des changements dans une situation deviennent visibles. Cette liste doit être

6. Conclusions

réduite à un nombre limité d'indicateurs, capables de décrire la situation des jeunes pour un domaine précis.

Nous avons élaboré une liste de catégories descriptives qui servira de base pour la construction des indicateurs par les groupes de travail. Les groupes de travail spécialisés réaliseront l'examen des banques de données disponibles dans leur domaine respectif et identifieront celles où on peut intégrer sans beaucoup de difficultés une variable permettant d'obtenir un indicateur important.

Par exemple la banque de données des Allocations familiales pourra intégrer une variable sur l'enseignement que suivent les jeunes au-dessus de 18 ans pour obtenir le nombre de jeunes vivant au Luxembourg d'après leur formation actuelle.

6.3.2. Le rassemblement et la diffusion d'informations

6.3.2.1. Documentation dans le cadre de la recherche jeunesse

Beaucoup de nos efforts ont porté jusqu'à présent sur un thème central à savoir le **rassemblement de documents et de meta-informations** sur les données concernant les jeunes au Luxembourg. Les projets que nous avons lancés et consolidés sont construits sur une base solide et susceptibles d'être agrandis et perfectionnés pendant les prochaines années.

Nous avons rassemblé 600 documents du domaine de la jeunesse grâce à une large recherche dans des bibliothèques, ministères, services et écoles. Cette documentation est accessible par un programme informatique qui contient des données bibliographiques (titre, auteur, éditeur etc.) de chaque document et permet également la recherche de documents spécifiques à l'aide des mots-clés, de l'auteur, du titre, de l'année etc.

Pour posséder une documentation sur la situation actuelle et globale des jeunes, nous allons continuer à rassembler pendant les prochaines années ces documents contenant des informations sur la jeunesse.

Un autre projet était la création d'un **inventaire des banques de données** sur les jeunes au Luxembourg. Ce répertoire, qui contient pour le moment des informations sur 60 banques de données, doit également être complété et mis à jour régulièrement, pour offrir une image actuelle des données disponibles. Au fur et à mesure que les projets précédents seront réalisés, nous intégrerons ces nouvelles informations sur les banques de données dans l'inventaire.

6.3.2.2. Projet pour un observatoire des jeunes

Le but commun aux différents projets initiés par le Ministère de la Jeunesse était l'accomplissement d'un tissu de données sur les jeunes. Le projet pilote concernant les données pour le Plan Communal Jeunesse constituait une phase préparatoire à un tel observatoire. La coopération entre les ministères vise ainsi l'implantation progressive d'un système d'information permanent sur les jeunes.

L'**objectif** d'un tel système sera de rassembler des données statistiques, structurées d'après les mêmes unités ou critères, dans une banque de données, afin de les mettre en relation pour une région précise ou un groupe de jeunes déterminé. Ces données pourront être mises à la disposition des personnes intéressées. Elles seront la base de recherches et de rapports réguliers sur les jeunes au Luxembourg.

Notre expérience a montré la **nécessité** d'un tel système non seulement pour les administrations, mais également pour les communes et les services. Ce sera un service au profit des ministères, communes et associations.

Pour instaurer un tel système d'information permanent, nous avons cherché des **partenaires**. Des premiers contacts ont été noués avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, qui dispose d'un système d'informations géographiques avec des données de base.

Dans une deuxième étape il faut planifier les **phases nécessaires** pour pouvoir réaliser la description de la situation des jeunes. Certaines conditions préalables pour gérer un tel observatoire doivent être remplies. Il faut être en accord avec la base légale réglementant les banques de données. Un règlement devra déterminer le fonctionnement de l'observatoire, définir l'accès aux données et empêcher tout abus des données, garantissant ainsi la confidentialité des données.

6.3.3. Des enquêtes ponctuelles

Un des objectifs de la recherche jeunesse est la promotion d'études sur les jeunes. Ces études seront à même de compléter les données recueillies par l'observatoire des jeunes.

Le Ministère entend donc soutenir dans les prochaines années les enquêtes faites auprès des jeunes dans le cadre du **Plan Communal Jeunesse**. Ces enquêtes ont le but de connaître les besoins et les souhaits des jeunes dans la commune, pour pouvoir planifier et réaliser des mesures adaptées aux jeunes. Grâce à l'harmonisation des enquêtes menées dans les différentes communes, nous pourrons procéder à une certaine comparaison des résultats recueillis.

6.4. MESURES A MOYEN ET A LONG TERME

6.4.1. La création de systèmes centraux pour administrer les données

Les projets présentés jusqu'ici sont des projets qui se basent essentiellement sur les données existant au Luxembourg. Dans différents domaines par contre il sera extrêmement difficile d'avoir des informations, non pas par manque de données, mais par **manque d'un système d'informations**.

Ce manque de systèmes d'informations intégrés est relié à la finalité des structures administratives. Une administration n'est pas faite pour faire des statistiques, mais pour gérer un domaine précis. Pour disposer de données dans des domaines administratifs, il faut donc trouver et établir des **systèmes d'informations qui pourront intégrer le travail quotidien de ces administrations et créer en même temps une base de statistiques régulières**.

De tels systèmes pourront être installés pour les maisons de jeunes, dans le domaine de l'éducation nationale, pour relier les fichiers des écoles luxembourgeoises et les fichiers de l'éducation différenciée. Dans le domaine de la justice, le secteur de la protection de la jeunesse pourra également profiter d'un tel système d'informations. Certaines institutions pour jeunes, par exemple les maisons d'accueil pour jeunes, pourront faciliter leur travail et participer à plus de transparence concernant le fonctionnement du secteur institutionnel pour jeunes en intégrant un système informatique.

6.4.2. Des projets de recherche ponctuels

Le manque de données dans différents domaines ne pourra être comblé avec les données recueillies dans les administrations. Ces données sont des données quantitatives et objectives. Pour disposer d'une image complète de la situation des jeunes, nous devons également respecter l'évaluation subjective des jeunes sur leurs conditions de vie.

6. Conclusions

Ces **indicateurs subjectifs** pourront être obtenus grâce à des études partant des données des banques de données administratives. L'avantage de telles études est le fait de disposer avant le début de l'étude proprement dite de données objectives sur le groupe cible. Le désavantage de ces données est inhérent à la banque de données elle-même; elle ne documente pas la réalité vécue des jeunes, mais la réalité vue par les administrateurs et les assistants sociaux. Ces banques ne peuvent livrer que des indicateurs sociaux objectifs sur la situation de groupes de jeunes très spécifiques.

De telles recherches dans un domaine spécifique seront plutôt capables de provoquer des réactions positives chez les praticiens, comme cela a été constaté en Allemagne⁴³. Les rapports sur des thématiques spécifiques peuvent analyser en détail et de façon très approfondie les problèmes des jeunes dans ce secteur et proposer des mesures plus élaborées. Ils peuvent ainsi susciter l'intérêt particulier des praticiens et politiciens pour une problématique considérée à ce jour comme question secondaire.

A côté de ces recherches qui se basent en partie sur des données existantes dans un secteur précis, il faut également soutenir des **études longitudinales** qui analysent les conditions de vie des jeunes. Grâce aux données recueillies sur une base régulière par des études nous pourrions déterminer des changements concernant les perceptions et les valeurs des jeunes.

6.4.3. Un rapport national sur les jeunes

Les données objectives rassemblées grâce aux différentes administrations seront en plus complétées par des recherches spécifiques, plus à même de montrer la réalité vécue des jeunes, de décrire leurs motivations, leurs cycles de vie, leurs opinions etc. Le fonctionnement d'un système d'informations statistiques complété régulièrement par des études, pourra être la base de rapports réguliers sur la situation des jeunes au Luxembourg.

6.5. LES MOYENS

Pour consolider les objectifs énoncés ci-dessus, le Ministère de la Jeunesse entend signer une convention avec le **Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe** (a.s.b.l.). La recherche jeunesse sera alors dès l'année 1999 placée dans un cadre institutionnel souple, capable de motiver le monde de la recherche et ouvert pour activer des contacts au plan national et supranational.

Le CeSiJe réunira les compétences nécessaires pour réaliser la recherche jeunesse: gérer la communication et la négociation entre les différents acteurs concernés, être l'interface recherche/ politique dans la formulation des demandes et les offres de service pour la recherche, faire des évaluations, participer aux réseaux internationaux, communiquer et coopérer au niveau international.

La convention entre le CeSiJe et le Ministère de la Jeunesse portera sur les domaines de la recherche, de la documentation, de l'évaluation et du conseil, dans lesquels le CeSiJe sera un partenaire pour des acteurs publics et privés, au niveau communal, national, international et de la Grande Région.

⁴³ Coelen, Thomas & Richter, Helmut (Eds.), 1997.

7. ABBREVIATIONS

ADEM	Administration de l'Emploi
CDRJ	Centre de ocumentation et de Recherche Judiciaires
CEDEFOP	Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle
CEPS	Centre d'Etudes de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
CEREQ	Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Emploi et la Qualification
CESIJE	Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe
CMPPN	Commission Médico-Psycho-Pédagogique Nationale
CNAP	Commission Nationale d'Arbitrage en matière de Placements
CNPF	Caisse Nationale des Prestations Familiales
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CPOS	Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires
CREDOC	Centre de Recherche et d'Observation des Conditions de vie
DEP	Direction de l'Evaluation et de la Prospective
DFG	Deutsche Forschungsgesellschaft
DJI	Deutsches Jugendinstitut
EBM	Enquête Budget des Ménages
ECG	Ecole de Commerce et de Gestion
EDIFF	Education différenciée
EFT	Enquête Force de Travail
ENEPS	Ecole Nationale de l'Education Physique et du Sport
ES	Enseignement secondaire
EST	Enseignement secondaire technique
FNS	Fonds National de Solidarité
GDR	Groupements de recherche
IEES	Institut d'Etudes Educatives et Sociales
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
INJEP	Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
INS	Institut National des Sports
INSEE	Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
ISERP	Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques
MIRE	Mission de Recherche et d'Expérimentation
MSC	Mesures sociales complémentaires
NSIS	National Schengen Information System
ORENO	Observatoire Régional Nord
PJ	Police Judiciaire
PSELL	Panel Socio-Economique "Liewen zu Letzebuerg"
RELIS	Réseau National d'Informations sur les Stupéfiants et les Toxicomanies
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales
RMG	Revenu Minimum Garanti
SCAS	Service Central d'Assistance Sociale
SCRIPT	Service de Coordination de la Recherche et d'Innovation Pédagogiques et Techniques
SHS	Département des Sciences Humaines et Sociales
SNAS	Service National d'Action Sociale
SNJ	Service National de la Jeunesse
SPOS	Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires
STATEC	Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

8. BIBLIOGRAPHIE

Les élèves du LTN face à l'école. Enquête. Groupe de pilotage du projet d'établissement du Lycée Technique du Nord, Wiltz, 1991/1992.

Enseignement religieux et Relation Etat-Eglise. Les opinions des Luxembourgeois. Rapport non publié, Liberté de conscience, Luxembourg, 1994.

Enseignement secondaire. L'admission et les cinq années de scolarisation subséquentes. Rapport non publié, Service d'Innovation et de Recherche Pédagogiques (Ministère de l'Education Nationale), 1992.

Enseignement secondaire technique. Le Bac Technique de la Division Administrative et Commerciale. Diagnostic et Perspectives. Rapport non publié, Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Techniques (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle), Luxembourg, 1996.

Enquête Jeunesse. Luxembourg: Commission de l'Année Internationale de la Jeunesse, 1986.

Les femmes face aux études supérieures. Rapport non publié, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle [e.a.], Luxembourg, 1997.

Formation? continue! Bereet sin e Liewe laang ze léieren. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 1996.

Grinzane Europa 97. Les lycéens d'Europe et la lecture. Comportements de lecture de lycéens de cinq capitales d'Europe: Lisbonne, Luxembourg, Madrid, Paris, Rome. Rapport non publié, Prix Grinzane Cavour, Turin, Italie, 1997.

Les jeunes luxembourgeois et le tabagisme. Rapport non publié, Ligue luxembourgeoise contre le cancer, Luxembourg, 1991.

Déi Jonk 88. tageblatt 145, 147, 150, 151, 153 & 155 (25.Juni, 28.Juni, 1.Juli, 2.Juli, 5.Juli & 7.Juli 1988).

Le profil professionnel des bacheliers de la division administrative et commerciale. Résultats d'une étude qualitative menée auprès du monde économique et de bacheliers en activité professionnelle. Rapport non publié, Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle), Luxembourg, 1997.

Rapport national. Etude sur la politique jeunesse en Finlande. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1997.

The State of the Young Netherlands. A national report on the situation of children and young people in The Netherlands. Interdepartmental Commission for Youth Research. Delft: Eburon, 1996.

Le tabac dans la société luxembourgeoise. Résultats et analyse d'une enquête réalisée en 1993. Evolution de 1987 à 1993. Rapport non publié, Ligue luxembourgeoise contre le cancer, Luxembourg 1993.

Le tabagisme dans la vie des jeunes. Rapport non publié, Ligue luxembourgeoise contre le cancer, Luxembourg, 1998.

Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung Luxemburgs 1995. Cahiers économiques 87. Luxembourg: Service central de la statistique et des études économiques, 1997.

Umfrage 1995. Rapport non publié, Letzebuenger Jongbaueren a Jongwenzer, Luxembourg, 1995.

Umfrage zur Situation und zu den Perspektiven der landwirtschaftlichen Betriebe in Luxemburg. Rapport non publié, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural, Luxembourg, 1996.

Aubrun, Anne [e.a.]. Les femmes employées privées au Grand-Duché de Luxembourg. ECO-CEPS 1-2. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Aubrun, Anne, Lejealle, Blandine & Hausman, Pierre. Les employées de statut privé occupées au Luxembourg. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 88. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Bamberg, Marcel, Dickes, Paul & Schaber, Gaston. Etude MAGRIP. Premier rapport de synthèse. Walferdange: Institut Pédagogique, 1977.

Coelen, Thomas & Richter, Helmut (Eds.). Jugendberichterstattung. Politik, Forschung, Praxis. Weinheim, München: Juventa, 1997.

Dickes, Paul, Houssemand, Claude & Martin, Romain. La consommation de drogues légales et illégales des élèves des 6èmes de l'enseignement secondaire et des 8èmes de l'enseignement secondaire technique. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Fandel, Chantal & Pauwels, Dominique. Détermination des besoins d'orientation professionnelle pour les différents groupes cibles des jeunes de moins de 28 ans dans la Communauté européenne. Les besoins des élèves des classes de 9^e de l'enseignement secondaire technique et des sortants de l'enseignement complémentaire en matière d'orientation au Grand-Duché de Luxembourg. Berlin: Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 1994.

Gailly, Bernard. Revenus du travail des jeunes en 1993. Equivalents à ceux de leurs aînés?. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 87. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Gläss, Holger & Herrmann, Franz. Strategien der Jugendhilfeplanung. Theoretische und methodische Grundlagen für die Praxis. Weinheim, München: Juventa, 1994.

Haase, Klaudia [e.a.]. Ergebnisse einer repräsentativen Befragung (ehemaliger) Schülerinnen und Schüler des luxemburgischen enseignement secondaire. Bonn: Institut für Bildungsforschung, 1995.

Hausman, Pierre & Lejealle, Blandine. Entre famille et activité professionnelle, les modes d'organisation des employées privées. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 96. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Hausman, Pierre. Le mode de vie des jeunes adultes: Cohabitation avec les parents et départ du foyer parental. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 90. Differdange: Centre d'Etudes de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Hausman, Pierre. Le suivi des diplômés du bac technique E.C.G.. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 80. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1995.

Hawitzky, Stephan [e.a.]. Enquête sur le chômage de longue durée. Situation actuelle au Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg: Administration de l'Emploi [e.a.], 1997.

8. Bibliographie

Houssemand, Claude & Martin, Romain. La formation professionnelle continue. Bulletin du Statec 42.5 (1995): 166-203.

Johrendt, Norbert & Schneider, Horst R. (Eds.). Computergestützte Sozialhilfeberichterstattung und Sozialplanung. BDS-Schriftenreihe 11. Bielefeld: Berufsverband Deutscher Soziologen, 1992.

Johrendt, Norbert & Schneider, Horst R. (Eds.). Kommunale Jugendhilfeberichterstattung und Jugendhilfeplanung. BDS-Schriftenreihe 12. Bielefeld: Berufsverband Deutscher Soziologen, 1994.

Kaiser, Lex & Levy, Jérôme. Population étrangère, langues et enseignement vus par les Luxembourgeois. Courier de l'Education Nationale mars 1990. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, 1990.

Langers, Jean. Prévisions de population. Bulletin du Statec 43.6 (1996): 171-198.

Lejealle, Blandine. Bacheliers, Bachelières de la filière ECG. Panel Socio-Economique "Liewen zu Lëtzebuerg" 107. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1997.

Levy, Jérôme. Bildung und Migration in Luxemburg. 1. Teil – Vorschul- und Primärschulunterricht. Courier de l'Education Nationale Oktober 1985. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, 1985.

Levy, Jérôme. Bildung und Migration in Luxemburg. 2. Teil – Postprimärer Unterricht und zusammenfassende Ergebnisse. Courier de l'Education Nationale Oktober 1986. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, 1986.

Levy, Jérôme. Etude sur les élèves qui résident au Grand-Duché de Luxembourg et qui fréquentent une école à l'étranger. Rapport provisoire non publié, Ministère de l'Education Nationale, Luxembourg, 1991.

Lukas, Helmut & Strack, Gerhold (Eds.). Methodische Grundlagen der Jugendhilfeplanung. Freiburg im Breisgau: Lambertus, 1996.

Matheis, Jos, Prussen, Paul & Reuter, Paul. Schüler und Drogen. Eine repräsentative Untersuchung bei den Schülern der 5. Klasse des allgemeinen und technischen Sekundarunterrichts in Luxemburg. Ausmasse, Zusammenhänge, Vergleiche, Präventionsmassnahmen. Fentange: Institut d'Etudes Educatives et Sociales, 1995.

Meisch, Pierrette. Les drogues synthétiques de type "Ecstasy" au Grand-Duché de Luxembourg. Analyse de la situation. Luxembourg: Centre de prévention des toxicomanies, 1997.

Noll, Heinz-Herbert (Ed.). Sozialberichterstattung in Deutschland. Konzepte, Methoden und Ergebnisse für Lebensbereiche und Bevölkerungsgruppen. Weinheim, München: Juventa, 1997.

Pels, Monique. Situation des sans-abris au Grand-Duché de Luxembourg. Rapport 1996 pour la FEANTSA. Document de recherche du CEPS 96/32. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1996.

Pels, Monique & Wagner, Alain. Rapport 1994 pour l'observatoire de la FEANTSA. Document de recherche du CEPS 94/94. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1994.

Pels, Monique & Wagner, Alain. Rapport 1995 pour l'observatoire de la FEANTSA. Document de recherche du CEPS 95/30. Differdange: Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques, 1995.

Raskoop, Kornelia & Vogt, Hendrik. Ergebnisse einer repräsentativen Befragung ehemaliger Schülerinnen und Schüler des luxemburgischen enseignement secondaire. Eingangsjahrgänge 1987 und 1988. Bonn: Institut für Bildungsforschung, 1997.

Schmid-Urban, Petra [e.a.]. Kommunale Sozialberichterstattung. Arbeitshilfen 41. Frankfurt am Main: Deutscher Verein für öffentliche und private Fürsorge, 1992.

Steffgen, Georges & Schwenkmezger, Peter. Jugend und sportliche Aktivität. Soziale und persönliche Determinanten sportlicher Aktivität jugendlicher Sportsvereinsmitglieder in Luxemburg und im internationalen Vergleich. Angewandte Psychologie 9. Bonn: Holos Verlag, 1995.

9. ANNEXES

9.1. ANNEXE 1: LISTE DES INSTITUTIONS

- **Caritas / Foyer de nuit Ulysse**

21, rue du Fort Neipperg
L-2230 Luxembourg
Tel: 490283
Fax: 495257

Sans-abri

- **Centre d'Etudes de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques**

B.P.48
L-4501 Differdange
Tel: 585855-1
Fax: 585588

Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"

- **Chambre de Commerce**

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tel: 423939-1
Fax: 438326

Formation dans le domaine du commerce

Formation dans le domaine industriel, gastronomique

- **Chambre des Métiers**

2, Circuit de la Foire Internationale B.P.1604
L-1016 Luxembourg
Tel: 426767-1
Fax: 426787

Formation dans les métiers de l'artisanat

- **Entente des Gestionnaires des Centres d'Accueil / Commission Nationale d'Arbitrage en matière de Placements**

16, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg
Tel: 494455
Fax: 402599

Placements dans centres d'accueil

- **Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Police Judiciaire - Section Protection de la Jeunesse**

17-19, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg
Tel: 4997-6500

Service de protection de la jeunesse de la PJ

• **Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Police Judiciaire - Section Stupéfiants**

17-19, rue Auguste Lumière

L-1950 Luxembourg

Tel: 4997-6300

Service des Stupéfiants de la PJ

• **Gendarmerie Grand-Ducale / Service de Traitement et de Transmission des Informations**

2, rue Curie B.P.1202

L-1012 Luxembourg

Tel: 4997-8000

Centre de Documentation et de Recherches Judiciaires (CDRJ)

Diffusion Nationale

National Schengen Information System (NSIS)

• **Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural**

1, rue de la Congrégation

L-2913 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 464027

Aide financière pour les enfants d'agriculteurs

Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs

Formation continue des agriculteurs, viticulteurs

• **Ministère de l'Aménagement du Territoire / Observatoire Régional Nord**

11, Duarrefstrooss

L-9766 Munshausen

Tel: 929983

Observatoire Régional Nord

• **Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme / Tourisme**

6, avenue Emile Reuter

L-2937 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 474011

Aide-animateurs

• **Ministère des Communications / Centre Informatique de l'Etat**

1, rue Mercier

L-2144 Luxembourg

Tel: 49925-1

Fax: 482388

Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales

• **Ministère de l'Economie / Service Central de la Statistique et des Etudes**

6, bd. Royal B.P.304

L-2013 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 464289

Enquête Budget des Ménages

Enquête Force de Travail

Enquête sur la structure des salaires

Recensement de la population

Recensement fiscal du 15 octobre

• **Ministère de l'Education Nationale / Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire**

280, route de Longwy

L-1940 Luxembourg

Tel: 456464-1

Fax: 454544

Aide financière pour études postprimaires

Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle

Tests pédagogiques des élèves de 6e primaire

• **Ministère de l'Education Nationale / Education différenciée**

34, avenue de la Porte Neuve

L-2227 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 460105

Elèves dans les centres de l'EDIFF

Elèves luxembourgeois dans des écoles à l'étranger

• **Ministère de l'Education Nationale / Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques**

29, rue Aldringen

L-2926 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 478-5188

Opnahmexamen

Passage primaire - postprimaire

Promotion des élèves de 1ère

Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES

• **Ministère de l'Education Physique et des Sports / Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports**

66, route de Trèves

L-2916 Luxembourg

Tel: 478-1

Fax: 434599

Centres de formations sportifs

Congé sportif

Examen médico-sportif

Examen médico-sportif pour athlètes d'élite

Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs

Subsides pour clubs sportifs

• **Ministère de la Famille / Caisse Nationale des Prestations Familiales**

1A, boulevard Prince Henri B.P.394
L-2013 Luxembourg
Tel: 477153-1
Fax: 477153-328

Allocations de naissance et de maternité

Allocations familiales

• **Ministère de la Famille / Centre Socio-Educatif de l'Etat-Schrassig**

47, rue d'Oetrange
L-5360 Schrassig
Tel: 355055
Fax: 358787

Centres socio-éducatifs de l'Etat

• **Ministère de la Famille / Fonds National de Solidarité**

138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
Tel: 491081-1
Fax: 491081-67

Allocation pour personnes gravement handicapées

Avance et recouvrement d'une pension alimentaire

Fonds National de Solidarité

• **Ministère des Finances**

3, rue de la Congrégation
L-2931 Luxembourg

Recensement fiscal du 15 octobre

• **Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative /
Administration du Personnel de l'Etat**

12-14, avenue Emile Reuter B.P.516
L-2015 Luxembourg
Tel: 478-3200
Fax: 222523

Personnel de l'Etat

• **Ministère de la Force Publique**

Plateau du St.Esprit Bâtiment Vauban
L-2915 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 462682

Volontaire-stagiaire de l'armée

• **Ministère de la Force Publique / Centre d'Instruction Militaire de l'Armée
Luxembourgeoise**

Caserne du Herrenberg
L-9330 Diekirch
Tel: 808844-1
Fax: 808099

Armée luxembourgeoise

• **Ministère de la Jeunesse / Service National de la Jeunesse**

1, rue de la Poste
L-2346 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 46 41 86

Activités du SNJ

Bénévoles dans maisons de jeunes

Brevet pour animateurs et aides-animateurs

Congé éducation

• **Ministère de la Justice / Centre Pénitentiaire de Luxembourg**

Um Kuelebierg
L-5299 Luxembourg
Tel: 359621-1
Fax: 350217

Centre pénitentiaire de Luxembourg

• **Ministère de la Justice / Service Central d'Assistance Sociale**

19-21, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tel: 475821-1

Service de protection de la jeunesse du SCAS

• **Ministère du Logement / Aides au Logement**

2, avenue Gaston Diederich
L-1420 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 458844

Aides au logement 1

Aides au logement 2

• **Ministère du Logement / Fonds pour le logement à coût modéré**

Centre Arsenal - 6, avenue Emile Reuter
L-2942 Luxembourg
Tel: 478-4825
Fax: 478-4840

Logements locatifs du Fonds du Logement

• **Ministère de la Santé / Service d'Action Socio-Thérapeutique**

1, rue du Plébiscite
L-2341 Luxembourg
Tel: 404740-1
Fax: 404705

Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants

• **Ministère de la Santé / Service des Statistiques Sanitaires**

22, rue Goethe
L-1637 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 409686

Causes de décès

• **Ministère de la Sécurité Sociale / Inspection Générale de la Sécurité Sociale**

26, rue Zithe B.P.1308
L-1013 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 478-6225

Fichiers de la Sécurité Sociale

• **Ministère de la Sécurité Sociale / Service National d'Action Sociale**

1, rue du Plébiscite
L-2341 Luxembourg
Tel: 404740-1
Fax: 404706

Mesures sociales complémentaires du RMG

• **Ministère des Transports / Direction de la Circulation Routière**

19-21, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tel: 478-1
Fax: 241817

Accidents de la route

• **Ministère des Transports / Service des Permis de Conduire**

23, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tel: 478-1

Permis de conduire

• **Ministère du Travail / Administration de l'Emploi**

10, rue Bender
L-1229 Luxembourg
Tel: 478-5300
Fax: 406140

Offres et demandes d'emploi

• **Police / Commissariat Central de Police**

60, rue Glesener
L-1016 Luxembourg
Tel: 40940-1
Fax: 40940-305

Service de protection de la jeunesse de la Police de la Ville de Lux.

9.2. ANNEXE 2: PUBLICATIONS DES BANQUES DE DONNEES

• Accidents de la route

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère des Transports

• Activités du SNJ

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Jeunesse

• Aide financière pour études postprimaires

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

• Aides au logement 1

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère du Logement

1996 La politique familiale au Luxembourg - Evolution au cours des cinq dernières années
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• Aides au logement 2

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère du Logement

1996 La politique familiale au Luxembourg - Evolution au cours des cinq dernières années
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• Aides financières pour études supérieures du 1er et du 2e cycle

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

1996 Tableaux statistiques des étudiants luxembourgeois
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

• Aides pour jeunes agriculteurs, viticulteurs, horticulteurs

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

• Allocation pour personnes gravement handicapées

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille

• Allocations de naissance et de maternité

1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille

1997 Les prestations familiales au Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'exercice 1996
Caisse Nationale des Prestations Familiales

1997 Rapport général sur la sécurité sociale 1996
Inspection Générale de la Sécurité Sociale
Ministère de la Sécurité Sociale

• **Allocations familiales**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille
- 1997 Les prestations familiales au Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'exercice 1996
Caisse Nationale des Prestations Familiales
- 1997 Rapport général sur la sécurité sociale 1996
Inspection Générale de la Sécurité Sociale
Ministère de la Sécurité Sociale
- 1996 La politique familiale au Luxembourg - Evolution au cours des cinq dernières années
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Armée luxembourgeoise**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Force Publique

• **Brevet pour animateurs et aides-animateurs**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Jeunesse

• **Causes de décès**

- 1997 Statistiques des causes de décès pour l'année 1996
Ministère de la Santé

• **Centre pénitentiaire de Luxembourg**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Justice

• **Centres de formations sportifs**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education physique et des sports
- 1995 Centres de formation de l'ENEPS. Analyses statistiques
Ministère de l'Education physique et des sports

• **Centres socio-éducatifs de l'Etat**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille

• **Congé éducation**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Jeunesse

• **Congé sportif**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education physique et des sports

• **Elèves dans les centres de l'EDIFF**

- 1997 Evaluation de la situation des personnes handicapées au Luxembourg. Plan d'action en faveur des personnes handicapées
Ministère aux Handicapés et aux Accidentés de la Vie

• **Enquête Budget des Ménages**

- 1997 Enquête Budget des Ménages 1993. Les comportements de dépenses au Luxembourg. Une typologie des ménages.
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Enquête Budget des Ménages 1993. Les comportements de consommation au Luxembourg
Service central de la statistique et des études économiques
- 1996 Les comportements de consommation au Luxembourg. Impact des caractéristiques socio-économiques des ménages selon différents niveaux d'agrégation des dépenses
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Les dépenses: structure et poids dans le revenu des ménages
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Enquête Budget des ménages 1993. Principaux résultats
Service central de la statistique et des études économiques

• **Enquête Force de Travail**

- 1997 Femmes au foyer. Enquête Forces de travail 1994.
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Les femmes et le chômage en 1994
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Etre au chômage au Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou Elever seule son enfant au Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1994 Actives, mais à quel prix?
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Examen médico-sportif**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education physique et des sports

• **Examen médico-sportif pour athlètes d'élite**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education physique et des sports

• **Fichiers de la Sécurité Sociale**

- 1997 Rapport général sur la sécurité sociale 1996
Inspection Générale de la Sécurité Sociale
Ministère de la Sécurité Sociale
- 1995 La main d'oeuvre frontalière au Luxembourg. Exploitation des fichiers de la sécurité sociale
Service central de la statistique et des études économiques
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 3. Revenus, Conditions de vie
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1993 Les phénomènes associées au vieillissement de la population
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1992 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 2. Revenus, Conditions de vie des femmes et des ménages
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Fonds National de Solidarité**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille
- 1997 Rapport général sur la sécurité sociale 1996
Inspection Générale de la Sécurité Sociale
Ministère de la Sécurité Sociale
- 1996 La politique familiale au Luxembourg - Evolution au cours des cinq dernières années
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 RMG. Le revenu minimum garanti au Grand-Duché de Luxembourg. Troisième rapport adressé à la Chambre des Députés
Conseil Supérieur de l'Action Sociale
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou Elever seule son enfant au Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1993 RMG. Le revenu minimum garanti au Grand-Duché de Luxembourg. Deuxième rapport adressé à la Chambre des Députés
Conseil Supérieur de l'Action Sociale
- 1992 La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Formation continue des agriculteurs, viticulteurs**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

• **Formation dans les métiers de l'artisanat**

- 1997 Statistiques de l'artisanat 1996
Chambre des Métiers Luxembourg

• **Formation pour arbitres, entraîneurs ou moniteurs**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de l'Education physique et des sports

• **Logements locatifs du Fonds du Logement**

- 1996 Rapports et bilan 1995
Fonds pour le logement à coût modéré

• **Mesures sociales complémentaires du RMG**

- 1997 Rapport général sur la sécurité sociale 1996
Inspection Générale de la Sécurité Sociale
Ministère de la Sécurité Sociale
- 1996 RMG. Le revenu minimum garanti au Grand-Duché de Luxembourg. Troisième rapport adressé à la Chambre des Députés
Conseil Supérieur de l'Action Sociale
- 1993 Das Gesetz über das garantierte Mindesteinkommen (RMG). Teil B: Die sozialen Begleitmassnahmen: Empirische Untersuchung über die Arbeitsweise der mit der Umsetzung dieser Massnahmen beauftragten Dienststellen
Service National d'Action Sociale
- 1993 RMG. Le revenu minimum garanti au Grand-Duché de Luxembourg. Deuxième rapport adressé à la Chambre des Députés
Conseil Supérieur de l'Action Sociale

- 1992 Das Gesetz über das garantierte Mindesteinkommen (RMG). Teil A: Empirische Untersuchung über die soziale Betreuung der Bezieher des garantierten Mindesteinkommens
Service National d'Action Sociale

• Offres et demandes d'emploi

- 1997 Enquête sur le chômage de longue durée. Situation actuelle au Grand-Duché de Luxembourg
Administration de l'Emploi
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 La situation de l'Emploi des Jeunes au Luxembourg
Institut de Formation Administrative
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
- 1996 Les mesures dans le domaine de l'emploi en faveur des groupes de personnes particulièrement désavantagées sur le marché du travail
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1991 Situation der Arbeitslosen in Luxemburg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• Opnahmexamen

- 1996 Les résultats à l'examen d'admission de 1996
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1995 Les résultats à l'examen d'admission de 1995
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1994 Les résultats à l'examen d'admission de 1993
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1994 Les résultats à l'examen d'admission de 1994
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1992 Les résultats à l'examen d'admission de 1992
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

• Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"

- 1997 Femmes au foyer. Enquête Forces de travail 1994.
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1997 Habiter au Luxembourg. Les travaux dans l'habitation. 1985-1994
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1997 L'emploi du temps des femmes: Un partage entre famille, ménage et activité professionnelle
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1997 L'endettement des ménages au Luxembourg en 1994.
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1997 Les Luxembourgeois se sentent-ils en bonne santé et que font-ils pour la préserver?
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1997 Propriétaire ou locataire: quelles habitations? 1985-1994
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 L'évolution de l'habitat au Luxembourg. 1985-1994
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Le mode de vie des jeunes adultes: Cohabitation avec les parents et départ du foyer parental
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Les dépenses: structure et poids dans le revenu des ménages
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

- 1996 Revenus du travail des jeunes en 1993. Equivalents à ceux de leurs aînés?
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 1985-1992. L'endettement: Croissance interrompue
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 L'évolution du niveau de vie des personnes au Grand-Duché de Luxembourg entre 1985 et 1992
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Le revenu des ménages. Evolution de 1985 à 1992
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les conditions de travail des personnes actives
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 3. Revenus, Conditions de vie
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 4. Place et rôle de la femme dans la société
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou Elever seule son enfant au Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 Les revenus des ménages. Evolution de 1985 à 1992
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1994 Budget temps des femmes: L'opinion des femmes
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1994 Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1994 Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1993 Les phénomènes associées au vieillissement de la population
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1992 La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1992 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 2. Revenus, Conditions de vie des femmes et des ménages
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1991 Situation der Arbeitslosen in Luxemburg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1990 Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1990 La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1990 Les modes de garde des jeunes enfants
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Permis de conduire**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère des Transports

• **Personnel de l'Etat**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 3. Revenus, Conditions de vie
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Placements dans centres d'accueil**

- 1998 Rapport d'activité 1997.
Ministère de la Famille
- 1997 Rapport d'activité 1996.
Commission Nationale d'Arbitrage en matière de Placements

• **Promotion des élèves de 1ère**

- 1998 Examen de fin d'études secondaires 1997. Comparaisons et analyse
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1997 Examen de fin d'études secondaires 1996. Comparaisons et analyse
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1996 Examen de fin d'études secondaires 1995. Comparaisons et analyse
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1994 Examen de fin d'études secondaires 1994. Comparaison, simulation et analyse
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

• **Promotion des élèves des classes de l'EST et de l'ES**

- 1998 L'enseignement secondaire technique 1996/97. Statistiques générales & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1998 L'enseignement secondaire général 1996/97. Statistiques globales & analyse des résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1997 L'enseignement secondaire technique 1995/96. Statistiques générales & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1997 L'enseignement secondaire général 1995/96. Statistiques globales & résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1996 L'enseignement secondaire technique 1994/95. Statistiques générales & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1996 L'enseignement secondaire général 1994/95. Statistiques globales & analyse des résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1995 L'enseignement secondaire technique 1993/94. Statistiques générales & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1995 L'enseignement secondaire général 1993/94. Statistiques globales & analyse des résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1995 L'enseignement secondaire technique 1992/93. Aperçu global & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1994 L'enseignement secondaire général 1992/93. Statistiques globales & résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1994 L'enseignement secondaire technique 1991/92. Aperçu global & analyse de la promotion des élèves
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 1993 L'enseignement secondaire général 1991/92. Statistiques globales & résultats scolaires
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

• Recensement de la population

- 1996 Atlas des communes. La population du Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1996 Chiffres clés sur la population du Luxembourg: présentés à l'occasion de la
Conférence Nationale pour Etrangers du 2 mars 1996
SESOPi-Centre Intercommunautaire
- 1995 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 6. Les familles monoparentales au
Luxembourg ou Elever seule son enfant au Luxembourg
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1995 La population du Luxembourg: bilan et analyses statistiques et sociographiques par
commune
SESOPi-Centre Intercommunautaire
- 1995 Recueil statistique sur la présence des étrangers au Luxembourg
SESOPi-Centre Intercommunautaire
- 1994 Ville de Luxembourg: les jeunes
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Principaux résultats
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 1. Caractéristiques
personnelles
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 2. Caractéristiques socio-
économiques
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 3. Migrations internes et
navetteurs
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 4. Ménages et familles
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 5. Maisons et logements
Service central de la statistique et des études économiques
- 1994 Recensement de la population au 1er mars 1991. Volume 6. Résultats par
subdivision territoriale
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Ensemble du pays. Premiers
résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Les 118 communes.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Capellen. Premiers
résultats
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Diekirch. Premiers
résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton d'Echternach. Premiers
résultats
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Grevenmacher.
Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques

- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Ville de Luxembourg. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Redange. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1993 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Remich. Premiers résultats
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 1. Démographie - familles
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Clervaux. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton d'Esch. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Luxembourg-Campagne. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Mersch. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Vianden. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques
- 1992 Recensement de la population au 1er mars 1991. Canton de Wiltz. Premiers résultats.
Service central de la statistique et des études économiques

• **Répertoire Général des Personnes Physiques et Morales**

- 1996 Chiffres clés sur la population du Luxembourg: présentés à l'occasion de la Conférence Nationale pour Etrangers du 2 mars 1996
SESOP-Centre Intercommunautaire
- 1995 Recueil statistique sur la présence des étrangers au Luxembourg
SESOP-Centre Intercommunautaire
- 1994 Ville de Luxembourg: les jeunes
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques
- 1992 Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg 1. Démographie - familles
Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

• **Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Stupéfiants**

- 1996 Réseau National d'Information sur les Stupéfiants et les Toxicomanies. Rapport 1996
*Ministère de la Santé
Service d'action socio-thérapeutique*
- 1995 Etude des cas de décès par overdose au Grand-Duché de Luxembourg (1993-1994)
*Ministère de la Santé
Service d'action socio-thérapeutique*
- 1995 Etude épidémiologique de la population de toxicomanes au Grand-Duché de Luxembourg (1993-1994). Projet "Toile d'araignée"
*Ministère de la Santé
Service d'action socio-thérapeutique*

1995 La population toxicomane en milieu carcéral au Grand-Duché de Luxembourg (1994)

Ministère de la Santé

Service d'action socio-thérapeutique

1995 Réseau national d'information sur les drogues et les toxicomanies. "Toile d'araignée" (Rapport 1995)

Ministère de la Santé

Service d'action socio-thérapeutique

• **Service de protection de la jeunesse du SCAS**

1998 Rapport d'activité 1997. Ministère de la Justice

Ministère de la Justice

• **Subsides pour clubs sportifs**

1998 Rapport d'activité 1997. Ministère de l'Education physique et des sports

Ministère de l'Education physique et des sports

• **Volontaire-stagiaire de l'armée**

1998 Rapport d'activité 1997. Ministère de la Force Publique

Ministère de la Force Publique

9.3. ANNEXE 3: LISTES D'INDICATEURS

9.3.1. U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics: Youth Indicators, 1996.

- HOME

- A. Demographics and Family Composition*

- 1. Number of Young Adults
 - 2. Population Projections of Young People
 - 3. Marriage
 - 4. Divorce
 - 5. Marriage and Divorce Rates
 - 6. Births
 - 7. Births to Unmarried Women, by Age and Race
 - 8. Births to Unmarried Women, International Comparisons
 - 9. Pregnancy, Abortion, and Births
 - 10. Families with Children
 - 11. Children of Single Parents
 - 12. Family Formation
 - 13. Housing Condition of Children
 - 14. Living Arrangements of Young Adults
 - 15. Household Composition

- B. Family Income*

- 16. Median Family Income
 - 17. Family Income
 - 18. Parents' Employment
 - 19. Mothers' Employment
 - 20. Median Income
 - 21. Poverty
 - 22. Federal Aid to Families
 - 23. Child Support

- SCHOOL

- A. Description*

- 24. College Costs
 - 25. School Enrollment
 - 26. Reported High School Program
 - 27. Race of Students
 - 28. School Completion
 - 29. Dropouts
 - 30. Pupil/Teacher Ratios and Expenditures per Student
 - 31. Computer Use by Students

- B. Outcomes*

- 32. Degrees Conferred
 - 33. Reading Proficiency
 - 34. Writing Proficiency
 - 35. Mathematics Proficiency
 - 36. Science Proficiency
 - 37. International Achievement Comparison
 - 38. International Comparison of Educational Systems

C. Out-of-School Experiences

- 39. Extracurricular Activities
- 40. After School Activities
- 41. Sports Participation
- 42. Employment of 16- and 17-Year-Old Students
- 43. Spending Patterns of High School Seniors
- 44. Spending of Young Adults

• **HEALTH**

- 45. Health Insurance
- 46. AIDS Knowledge and Attitudes
- 47. Athletics and Exercise
- 48. Illness
- 49. Tobacco, Alcohol, and Drug Use
- 50. Death
- 51. Causes of Death
- 52. Victims of Violent Crime

• **CITIZENSHIP AND VALUES**

- 53. Volunteer Work and Community Affairs
- 54. Religion
- 55. Values
- 56. Job Satisfaction
- 57. Attitudes Compared with Parents' Views
- 58. Arrests
- 59. Types of Crime
- 60. Educational Aspirations

• **FUTURE**

- 61. Activities After High School
- 62. Employment of Young Adults
- 63. Unemployment of Young Adults
- 64. Employment of High School Graduates
- 65. Earnings After High School
- 66. Job Transitions
- 67. Employment of College Students
- 68. Employment of Dropouts
- 69. Earnings and Education

**9.3.2. Federal Interagency Forum on Child and Family Statistics:
America's Children: Key National Indicators of Well-Being, 1998.**

• **Part I: Population and Family Characteristics**

Number of Children in the United States
 Children as a Proportion of the Population
 Racial and Ethnic Composition
 Difficulty Speaking English
 Family Structure
 Births to Unmarried Women

• **Part II: Indicators of Children's Well-Being**

Indicator Name	Description of Indicator
Economic Security	
Child poverty and family income	Percentage of children under age 18 in poverty
Secure parental employment	Percentage of children under age 18 living with parents with at least one parent employed full-time all year
Housing problems	Percentage of households with children under age 18 that report any of three housing problems
Food security	Percentage of children under age 18 in households experiencing food insecurity with moderate hunger
	Percentage of children under age 18 in households experiencing food insecurity with severe hunger
Access to health care	Percentage of children under age 18 covered by health insurance
	Percentage of children under age 18 with no usual source of health care
Health	
General health status	Percentage of children under age 18 in very good or excellent health
Activity limitation	Percentage of children ages 5 to 17 with any limitation in activity resulting from chronic conditions
Low birthweight	Percentage of infants weighing less than 5.5 pounds at birth
Infant mortality	Deaths before the first birthday per 1,000 live births
Childhood immunizations	Percentage of children ages 19 to 35 months who received combined series immunization coverage
Child mortality	Deaths per 100,000 children ages 1 to 4
	Deaths per 100,000 children ages 5 to 14
Adolescent mortality	Deaths per 100,000 adolescents ages 15 to 19
Adolescent births	Births per 1,000 females ages 15 to 17
Behavior and Social Environment	
Regular cigarette smoking	Percentage of 8th-grade students who reported smoking daily in the previous 30 days
	Percentage of 10th-grade students who reported smoking daily in the previous 30 days
	Percentage of 12th-grade students who reported smoking daily in the previous 30 days
Alcohol use	Percentage of 8th-grade students who reported having five or more alcoholic beverages in a row in the last 2 weeks
	Percentage of 10th-grade students who reported having five or more alcohol beverages in a row in the last 2 weeks
	Percentage of 12th-grade students having five or more alcoholic beverages in a row in the last 2 weeks
Illicit drug use	Percentage of 8th-grade students who have used illicit drugs in the

	previous 30 days
	Percentage of 10th-grade students who have used illicit drugs in the previous 30 days
	Percentage of 12th-grade students who have used illicit drugs in the previous 30 days
Youth victims and perpetrators of serious violent crimes	Rate of serious violent crime victimizations per 1,000 youth ages 12 to 17
	Serious violent crime offending rate per 1,000 youth ages 12 to 17
Education	
Family reading to young children	Percentage of children ages 3 to 5 who are read to every day by a family member
Early childhood education	Percentage of children ages 3 to 4 who are enrolled in preschool
Mathematics and reading achievement (0-500 scale)	Average mathematics scale scores of 9-year-olds
	Average mathematics scale scores of 13-year-olds
	Average mathematics scale scores of 17-year-olds
	Average reading scale scores of 9-year-olds
	Average reading scale scores of 13-year-olds
	Average reading scale scores of 17-year-olds
High school completion	Percentage of young adults ages 18 to 24 who have completed high school
Youth neither enrolled in school nor working	Percentage of youth ages 16 to 19 who are neither in school nor working
Higher education	Percentage of high school graduates ages 25 to 29 who have completed a bachelor's degree or higher
Special Features	
Blood lead levels	Percentage of children ages 1 to 5 with 10 or more micrograms of lead per deciliter of blood
Child care	Percentage of children under age 6 participating in child care and early childhood education programs on a regular basis

**9.3.3. Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation,
Department of Health and Human Services: TRENDS IN THE
WELL-BEING OF AMERICA'S CHILDREN & YOUTH, 1997.**

• **SECTION 1 POPULATION, FAMILY, AND NEIGHBORHOOD**

CHILD POPULATION CHARACTERISTICS

- PF 1.1 Number of children
- PF 1.2 Children as a percentage of the population
- PF 1.3 Proportion of families containing children
- PF 1.4 Race/Ethnicity composition
- PF 1.5 Immigrant children
- PF 1.6 Children as a percentage of the dependent population

FAMILY STRUCTURE

- PF 2.1 Family structure: number of parents in household
- PF 2.2 Percentage of all births to unmarried mothers
- PF 2.3 Foster care

NEIGHBORHOODS

- PF 3.1 Residential stability
- PF 3.2 Children in poor/very poor neighborhoods

• **SECTION 2 ECONOMIC SECURITY**

POVERTY AND INCOME

- ES 1.1 Mean family income
- ES 1.2 Income distribution
- ES 1.3 Children in poverty
- ES 1.4 Lifetime childhood poverty

FINANCIAL SUPPORT

- ES 2.1 Effect of government transfer programs
- ES 2.2 Means-tested assistance: AFDC and Food Stamps
- ES 2.3 Lifetime welfare dependence
- ES 2.4 Sources of family income
- ES 2.5 Child support nonpayment

PARENTAL AND YOUTH EMPLOYMENT

- ES 3.1 Parental labor force participation
- ES 3.2 Maternal employment
- ES 3.3 Parental labor force detachment
- ES 3.4 Secure parental labor force attachment
- ES 3.5 Child care
- ES 3.6 Detached Youth

HOUSING

- ES 4.1 Inadequate housing

• **SECTION 3 HEALTH CONDITIONS AND HEALTH CARE**

MORTALITY

- HC 1.1.a Infant mortality
- HC 1.1.b Child and youth mortality
- HC 1.2.a Youth motor vehicle deaths
- HC 1.2.b Youth homicides
- HC 1.2.c Youth suicides

HEALTH CONDITIONS

- HC 2.1 Healthy births
- HC 2.2.a Low birth weight
- HC 2.2.b Very low birth weight
- HC 2.3 General health conditions
- HC 2.4 Chronic health conditions
- HC 2.5 Overweight children and adolescents
- HC 2.6 Abuse and neglect
- HC 2.7 Suicidal teens
- HC 2.8 Activity limitations
- HC 2.9 Lead exposure
- HC 2.10 Violent victimization of teens
- HC 2.11 Dental caries

HEALTH CARE

- HC 3.1 Health insurance coverage
- HC 3.2.a Early prenatal care
- HC 3.2.b Late or no prenatal care
- HC 3.2.c Inadequate prenatal care
- HC 3.3 Immunization

• SECTION 4 SOCIAL DEVELOPMENT, BEHAVIORAL HEALTH, AND TEEN FERTILITY

SOCIAL DEVELOPMENT

- SD 1.1 Life goals
- SD 1.2 Peer approval
- SD 1.3 Religious attendance and religiosity
- SD 1.4 Voting behavior of young adults
- SD 1.5 TV viewing habits
- SD 1.6 Youth violent crime arrest rates
- SD 1.7 Low-risk teens

BEHAVIORAL HEALTH: PHYSICAL HEALTH AND SAFETY

- SD 2.1 Physical Fighting by Youth
- SD 2.2 Weapons carrying among high school youth
- SD 2.3 Seat belt use
- SD 2.4 Regular physical exercise

BEHAVIORAL HEALTH: SMOKING, ALCOHOL, AND SUBSTANCE ABUSE

- SD 3.1 Cigarette smoking
- SD 3.2 Smokeless tobacco use
- SD 3.3 Binge drinking
- SD 3.4 Exposure to drunk driving
- SD 3.5 Illicit drug use
- SD 3.6 Peer attitudes towards alcohol, marijuana, cocaine, and smoking
- SD 3.7 Abuse of alcohol or other controlled substances

BEHAVIORAL HEALTH: SEXUAL ACTIVITY AND FERTILITY

- SD 4.1 Sexually experienced teens
- SD 4.2 Sexually active teens
- SD 4.3 Contraceptive use by teens
- SD 4.4 Number of sex partners
- SD 4.5 Teen pregnancy
- SD 4.6 Abortion among teens
- SD 4.7 Teen births
- SD 4.8 Teen non-marital births
- SD 4.9 Second and higher order births to teens
- SD 4.10 Sexually transmitted diseases among adolescents

• **SECTION 5 EDUCATION AND ACHIEVEMENT**

ENROLLMENT/ATTENDANCE

- EA 1.1 Early childhood program enrollment
- EA 1.2 Grade retention
- EA 1.3 School absenteeism
- EA 1.4 Teen dropout
- EA 1.5 High school completion
- EA 1.6 College attendance and attainment

ACHIEVEMENT/PROFICIENCY

- EA 2.1 Reading proficiency
- EA 2.2 Mathematics proficiency
- EA 2.3 Science proficiency

RELATED BEHAVIORS AND CHARACTERISTICS

- EA 3.1.a Family-child engagement in literacy activities
- EA 3.1.b Reading habits of children and youth
- EA 3.2 Parental involvement in child's school
- EA 3.3 Difficulty speaking English

9.3.4. The Annie E. Casey Foundation: KIDS COUNT Data book, 1998.

- **Percent Low Birth-Weight Babies**

Percent Low Birth-Weight Babies is the percentage of live births weighing less than 2,500 grams (5.5 pounds).

- **Infant Mortality Rate**

Infant Mortality Rate (deaths per 1,000 live births) is the number of deaths occurring to infants under 1 year of age per 1,000 live births.

- **Child Death Rate**

Child Death Rate (deaths per 100,000 children ages 1-14) is the number of deaths of children between ages 1 and 14, from all causes, per 100,000 children in this age range.

- **Rate of Teen Deaths by Accident, Homicide, and Suicide**

Rate of Teen Deaths by Accident, Homicide, and Suicide (deaths per 100,000 teens ages 15-19) is the number of deaths from accident, homicide, and suicide of teens between ages 15 and 19, per 100,000 teens in this age group.

- **Teen Birth Rate**

Teen Birth Rate (births per 1,000 females ages 15-17) is the number of births to teenagers between ages 15 and 17 per 1,000 females in this age group.

- **Juvenile Violent Crime Arrest Rate**

Juvenile Violent Crime Arrest Rate (arrests per 100,000 youths ages 10-17) is the number of arrests of youths under age 18 for violent offenses (homicide, forcible rape, robbery, or aggravated assault), per 100,000 youths between ages 10 and 17.

- **Percent of Teens Who Are High School Dropouts**

Percent of Teens Who Are High School Dropouts (ages 16-19) is the percentage of teenagers between ages 16 and 19 who are not enrolled in school and not high school graduates.

- **Percent of Teens Not Attending School and Not Working**

Percent of Teens Not Attending School and Not Working (ages 16-19) is the percentage of teenagers between ages 16 and 19 who are not enrolled in school (full- or part-time) and not employed (full- or part-time).

- **Percent of Children in Poverty**

Percent of Children in Poverty is the share of children under age 18 who live in families with incomes below the U.S. poverty threshold, as defined by the U.S. Office of Management and Budget.

- **Percent of Families With Children Headed by a Single Parent**

Percent of Families With Children Headed by a Single Parent is the percentage of all families with "own children" under age 18 living in the household, who are headed by a person-male or female-without a spouse present in the home. "Own children" are never-married children under age 18 who are related to the householder by birth, marriage, or adoption.

9.4. ANNEXE 4: MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL

9.4.1. Groupe de travail 'Recherche'

M. Bach Paul	Ministère de la Jeunesse
M. Berg Charles	ISERP
M. Meisch Nico	Service National de la Jeunesse
M. Willems Helmut	Deutsches Jugendinstitut
M. Wirtgen Georges	CESIJE

9.4.2. Commission Consultative 'Recherche'

Mme Dennewald Jeannine	Ministère de la Justice
M. Gengler Claude	Ministère de l'Aménagement du Territoire
M. Kanz Robert	Ministère de la Santé
M. Kiffer Constant	Ministère du Logement
Mme Kirps Josée	Ministère de la Culture
M. Muller Frantz	Ministère de la Jeunesse
M. Reef Jean-Paul	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
M. Savic Marc	Ministère de l'Education Physique et des Sports
M. Schutz William	Ministère de la Famille
M. Wagner Jean-Marie	Ministère de la Force Publique
Mme Zimmer-Goedert Laurence	Ministère de la Promotion Féminine